



Comment les **immigrés** vivent-ils l'expérience de **l'intégration**

dans 15 villes européennes

Enquête sur les citoyens immigrés.

Enquête sur les citoyens immigrés.
**Comment les immigrés vivent-ils l'expérience
de l'intégration dans 15 villes européennes ?**

Une publication conjointe de la Fondation Roi Baudouin,
Bruxelles, et du Migration Policy Group, Bruxelles

AUTEURS	Thomas Huddleston et Jasper Dag Tjaden avec le soutien de Louise Callier
TRADUCTION	M. Flamme
COORDINATION FONDATION ROI BAUDOUIIN	Francoise Pissart, directrice Stefan Schäfers, conseiller pour le programme européen Anneke Denecker, assistante
CONCEPTION GRAPHIQUE	Tilt Factory
MISE EN PAGE	Stefaan Algoet
	Cette publication peut être téléchargée gratuitement sur www.kbs-frb.be et www.immigrésurvey.org Cette publication est gratuite : commandez-la en ligne sur www.kbs-frb.be , par e-mail adressé à publi@kbs-frb.be ou par téléphone ou fax auprès du centre de contact de la Fondation Roi Baudouin : T +32 70 233 728, F +32 70 233 727
	Vous pouvez copier, télécharger ou imprimer le contenu de l'enquête sur les citoyens immigrés pour votre propre usage et inclure des extraits tirés de la publication et du site internet de l'enquête sur les citoyens immigrés dans vos propres documents, présentations, blogs, sites internet et dans votre matériel pédagogique à condition de préciser que l'enquête sur les citoyens immigrés est la source et que la Fondation Roi Baudouin et le Migration Policy Group sont titulaires des droits d'auteur.
	Les auteurs sont seuls responsables de cette publication. La Commission européenne est co-baillleur de fonds et n'est pas responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations contenues dans cette publication.
DÉPÔT LÉGAL :	D/2848/2012/11
ISBN-13 :	978-2-87212-676-7
EAN :	9782872126767
NUMÉRO D'ORDRE :	3082 0
	Mai 2012
	Avec le soutien de la Loterie Nationale belge, la Calouste Gulbenkian Foundation, Oak Foundation et de l'Union européenne

“ Préface ”

La Fondation Roi Baudouin, le Migration Policy Group et leurs partenaires ont entrepris de vérifier si les politiques d'intégration étaient à la mesure des espoirs et des besoins des immigrés en Europe. Ils ont aussi voulu vérifier si un instrument trop peu utilisé – l'enquête ciblée - pouvait cerner les expériences personnelles d'individus aussi divers et difficilement accessibles que les immigrés issus de pays non-européens. L'enquête sur les citoyens immigrés a été menée dans 15 villes de 7 pays européens.

L'enquête sur les citoyens immigrés s'inscrit dans le cadre du travail de la Fondation Roi Baudouin pour faire entendre la voix des immigrés dans le débat public sur la migration et l'intégration. Les immigrés sont au centre de ces débats dans de nombreux États membres de l'UE, mais ils y sont peu visibles. Alors que les sondages d'opinion menés au sein de la population générale sont souvent mis à profit dans ces débats, les sondages réalisés auprès d'immigrés sont pratiquement inexistantes. C'est pourquoi la Fondation Roi Baudouin, avec la Oak Foundation et la Calouste Gulbenkian Foundation comme co-bailleurs de fonds, ont été ravis de recevoir de la Commission européenne une nouvelle aide financière dont nous avons besoin pour mener cette enquête pour la première fois.

Les résultats de cette année d'efforts sont frappants. Alors que le débat public se concentre surtout sur les problèmes de l'intégration et très peu sur ses réussites, l'image qui se dégage de cette enquête est différente. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, les immigrés sont plutôt positifs à l'égard de leur situation et de leur expérience des politiques d'intégration: ils apprécient certaines offres d'intégration (comme les cours de langue et d'intégration dans le pays), ils veulent faire partie de la société dans laquelle ils vivent (intérêt pour l'apprentissage des langues, le vote, le séjour de longue durée et la citoyenneté) et ils sont généralement aussi satisfaits de leur vie que la plupart des gens dans le pays.

En dépit de ces succès, l'enquête pointe aussi les nombreux problèmes auxquels les immigrés sont confrontés. N'oublions pas que cette enquête se concentrait sur la situation générale des immigrés de la première génération, nés en dehors de l'UE et en séjour régulier. Dans une certaine mesure, d'autres études, axées sur des communautés d'immigrés spécifiques, dévoilent une image différente. Cependant, cette enquête révèle qu'il ne faut pas généraliser et étendre les problèmes présents dans certaines communautés de migrants à tous les immigrés de la première génération.

Cette publication n'est qu'une première étape dans l'analyse de l'ensemble des résultats de l'étude. Dans les prochains mois, nous nous attacherons à analyser en détail les résultats pour des groupes d'immigrés, des villes et des pays spécifiques en les comparant également à d'autres études comme le MIPEX (index européen des politiques d'intégration des migrants). Enfin, une évaluation de la méthodologie de cette enquête contribuera à améliorer et encourager d'autres études.

Nous espérons que les acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux utiliseront l'enquête sur les citoyens immigrés comme base de données et comme exemple. Ils peuvent débattre des résultats avec les migrants et leurs associations et recommander des politiques plus informées et plus efficaces. Les acteurs politiques peuvent aussi mieux informer le public sur l'intégration. Les résultats sont l'occasion de parler davantage des immigrés comme de personnes confrontées à des réalités et à des choix qui ne sont pas très éloignés de la vie de la plupart des citoyens.

Nous profitons de cette occasion pour remercier les 19 organisations partenaires de l'enquête sur les citoyens immigrés pour leur remarquable collaboration. Cette étude pionnière n'aurait pas été possible sans le travail acharné de tous les partenaires scientifiques, de terrain et des instituts de sondage.



Table des matières

Principales conclusions	6
Introduction	9
Méthodologie	12
Description de l'échantillon	14
Emploi	19
Langues	31
Participation civique et politique	41
Regroupement familial	51
Séjour de longue durée	61
Citoyenneté	71
Conclusion	83

Principales conclusions

Emploi



Les problèmes sur le marché du travail sont souvent locaux et vont du manque de contrats en bonne et due forme dans le Sud de l'Europe à la discrimination et la méfiance à l'égard des qualifications acquises à l'étranger dans le Nord de l'Europe.

Le problème principal pour les immigrés est la sécurité de l'emploi.

Entre 25 et 33% des immigrés actifs se sentent surqualifiés pour leur emploi.

Les immigrés éduqués réussissent souvent à faire reconnaître leurs qualifications acquises à l'étranger s'ils en font la demande, mais ils sont peu nombreux à introduire une telle demande.

La plupart des immigrés en âge de travailler souhaitent plus de formation.

Les immigrés ont plus de difficultés que la plupart des habitants du pays à concilier formation, travail et vie de famille.

Langues



En général, les immigrés parlent un plus grand nombre de langues que les habitants de leur pays de résidence.

Pour les immigrés – comme pour la plupart des gens – le temps manquant est le principal problème dans l'apprentissage d'une nouvelle langue.

Obtenir des informations sur les possibilités d'apprentissage peut être plus difficile pour les immigrés que pour la population générale.

Un grand nombre d'immigrés ont participé à des cours de langue ou d'intégration.

Les participants apprécient énormément les cours de langue et souvent les cours d'intégration socio-économique.

Participation civique et politique



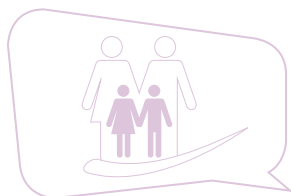
La plupart des immigrés expriment le souhait de participer aux élections (souvent autant que les nationaux).

La plupart des immigrés veulent plus de diversité en politique – et beaucoup veulent voter pour l'encourager.

L'intensité de la participation des immigrés à la vie civique varie d'une ville à l'autre et d'une organisation à l'autre.

Le fait pour les immigrés de connaître une ONG d'immigrés ou d'y participer dépend fortement de leur contexte local et national.

Regroupement familial



Seul un nombre limité d'immigrés de la première génération ont été un jour séparés de leur partenaire ou de leurs enfants.

La majorité des familles séparées se sont déjà regroupées dans la plupart des pays examinés.

La plupart des immigrés actuellement séparés ne veulent pas introduire une demande pour leur famille, certains par choix familial, mais d'autres en raison d'obstacles politiques.

Le regroupement familial contribue à améliorer la vie familiale des immigrés et leur sentiment d'appartenance et il peut parfois avoir d'autres effets sur l'intégration.

Séjour de longue durée



80 et 95% des immigrés sont des résidents de longue durée ou souhaitent le devenir.

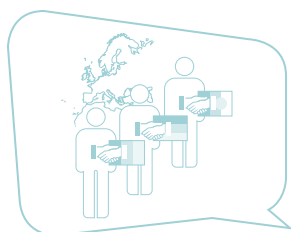
La plupart des migrants temporaires dans les nouveaux pays d'immigration veulent aussi devenir résidents de longue durée.

Dans la plupart des cas, les enquêtés formulent une demande peu après la période de séjour minimale.

Les documents et le pouvoir discrétionnaire des autorités sont cités comme étant les principaux problèmes qui se posent aux demandeurs dans certains pays.

Un séjour de longue durée aide la plupart des immigrés à trouver un meilleur emploi et à se sentir mieux installés dans le pays.

Citoyenneté



Environ 3 immigrés sur 4 sont citoyens ou veulent le devenir.

Les quelques immigrés non intéressés par une citoyenneté ne perçoivent souvent pas de différence avec leur statut actuel ou sont confrontés à des obstacles politiques précis.

Les principales raisons évoquées pour ne pas demander une naturalisation sont les difficultés de la procédure en France et les restrictions à la double nationalité en Allemagne.

Les naturalisations sont plus fréquentes dans les anciens pays d'immigration et dans les groupes bénéficiant de facilités en Hongrie et en Espagne.

Les immigrés pouvant prétendre à une naturalisation mettent souvent des années avant d'introduire une demande.

La citoyenneté aide les immigrés à se sentir mieux installés dans le pays, à obtenir de meilleurs emplois et même à bénéficier d'une meilleure éducation et à s'impliquer davantage.

“ Principales conclusions ”



Caractéristiques générales



Raisons à la non-participation



Problèmes de participation



Effets perçus sur la vie des gens



Futures aspirations



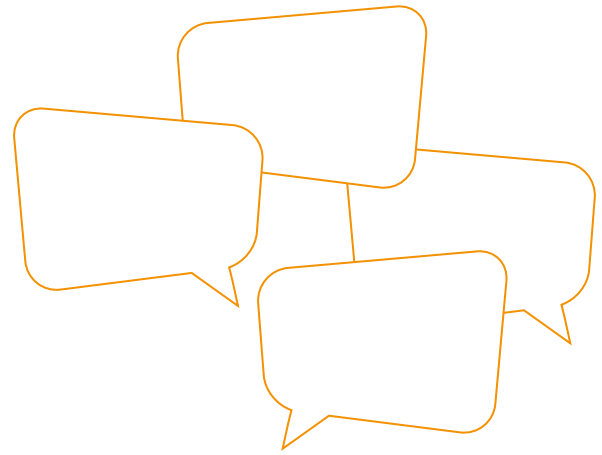
Connaissances



Durée et attente



Introduction



“ Introduction ”

La Fondation Roi Baudouin et le Migration Policy Group ont piloté un nouveau type d'enquête européenne dont l'objectif est de faire mieux entendre la voix des immigrés dans l'élaboration des politiques d'intégration.

Les acteurs de l'intégration disposent de plusieurs outils leur permettant de mieux connaître les politiques d'intégration nationales et les conditions d'intégration en Europe. Le MIPEX (index européen des politiques d'intégration des migrants) utilise 148 indicateurs politiques pour mesurer dans quelle mesure les politiques nationales garantissent l'égalité des droits, des responsabilités et des chances aux immigrés en situation régulière. Cependant, les acteurs ignorent si ces politiques ont l'effet désiré sur les individus et surtout les raisons pour lesquelles elles ont un effet ou pas. Les indicateurs européens sur l'intégration des migrants (aussi appelés indicateurs Zaragoza) utilisent 14 grands indicateurs de résultats pour contrôler si les personnes étrangères ou d'origine étrangère sont traitées sur un pied d'égalité dans la société, dans les domaines de l'emploi, de l'intégration sociale, de l'éducation et de la citoyenneté active. Mais ces indicateurs de résultats ne permettent pas aux acteurs de l'intégration de se faire une idée précise de l'effet désiré (ou non-désiré) des politiques ni d'en comprendre les raisons. Les diverses causes et relations qui déterminent le processus d'intégration ne peuvent être cernées par des indicateurs isolés. D'autres types de données et d'analyses sont nécessaires pour évaluer comment les politiques d'intégration interagissent avec de nombreux autres facteurs politiques, sociétaux et individuels pour influencer le processus d'intégration.

Une enquête est un instrument utile pour évaluer les effets politiques et contrôler le processus bidirectionnel qu'est l'intégration. Cependant, nous avons tendance à n'écouter qu'un seul côté de ce processus: la population générale. Un grand nombre d'enquêtes nationales et européennes réaffirment les points de vue des citoyens nationaux sur ce que les immigrés font ou devraient faire et sur ce que le gouvernement fait ou devrait faire à propos des immigrés. Ces données propres à l'opinion publique ne sont guère utiles pour évaluer l'impact d'une politique d'intégration ni pour améliorer les résultats de l'intégration.

Les immigrés eux mêmes sont une ressource inexploitée d'informations et d'amélioration des politiques d'intégration. Trop peu d'immigrés sont interrogés dans la plupart des enquêtes d'opinion générale, qui souvent excluent les ressortissants de pays non-européens. Quant aux enquêtes nationales et européennes, il est rare qu'elles définissent les objectifs précis et les budgets nécessaires à l'obtention d'un échantillon représentatif d'immigrés.

Les enquêtes spéciales menées auprès des immigrés — un remède à cette situation — tendent à être rares, générales et difficilement comparables entre les pays. Pendant ce projet, nous avons passé en revue 42 enquêtes nationales et internationales existantes, menées auprès d'immigrés en Europe, en Australie, au Canada, en Nouvelle-Zélande et aux États-Unis.¹ La plupart des enquêtes ciblées posent aux immigrés le même type de questions générales que celles posées au public. D'autres questions spécifiques tendent à se concentrer sur les opinions générales ou la participation des immigrés. Ces enquêtes n'ont souvent pas de lien direct avec des politiques et des services d'intégration spécifiques. Peu d'immigrés sont interrogés sur leur expérience ou leur perception des effets des politiques spécifiques sur leur intégration sociétale. Lorsqu'elles leur sont posées, ces questions sont parfois formulées d'une façon vague, qui évoque la 'satisfaction du client': ce service était-il efficace, utile ou satisfaisant? Il est difficile pour des personnes sondées ou des usagers d'interpréter le sens de ces questions parce qu'elles n'ont pas de lien avec l'objectif de la politique. Par exemple: ce service vous a-t-il été utile pour trouver un logement? Du travail? Vous impliquer davantage dans votre communauté?

Les rares exemples satisfaisants d'enquêtes menées auprès d'immigrés au niveau européen se concentrent sur des domaines spécifiques de la politique d'intégration. La toute première enquête européenne jamais réalisée auprès d'immigrés, l'enquête EU-MIDIS 2008 de l'Agence européenne des droits fondamentaux, étudiait les perceptions et les expériences de groupes spécifiques, victimes de discrimination et de criminalité. L'enquête sur les forces de travail dans l'UE est en train d'améliorer son module spécial sur les migrants et le marché du travail pour

1. La base de données PROMINSTAT est un inventaire exhaustif d'ensembles de données statistiques sur la migration, l'intégration et la discrimination en Europe et comporte actuellement des descriptions de plus de 1 200 ensembles de données statistiques. www.prominstat.eu/prominstat/database

2014. Le projet Localmultidem financé par la Commission européenne se concentrait sur la participation politique et la citoyenneté active des immigrés dans plusieurs villes européennes. D'autres enquêtes utiles sont de nature qualitative (par exemple, l'Eurobaromètre qualitatif sur l'intégration des migrants de mai 2011; l'étude 'Highly Active Immigrés' de 2008, aussi appelée POLITIS).

En fait, on sait peu de choses sur la façon dont les immigrés évaluent ce qu'eux-mêmes, le gouvernement et la population générale font en matière d'intégration. En conséquence, les politiques et les services se basent souvent sur une évaluation limitée des besoins des immigrés, de leurs expériences et de leurs aspirations ou de l'impact des mesures actuelles sur leur vie. Ces lacunes en matière de connaissances influencent les responsables politiques et les leaders d'opinion, les chercheurs, les prestataires de services et les immigrés mêmes.

Interroger les immigrés est une façon pour les acteurs de l'intégration de se faire une idée plus complète de l'impact de leurs politiques d'intégration. **L'enquête sur les citoyens immigrés est la première enquête transnationale directement pertinente pour les décideurs politiques dans de nombreux domaines de l'intégration et ce, au niveau local, national et européen.** Cette enquête menée dans 15 villes de sept États membres de l'UE auprès d'immigrés nés dans un pays non-européen est suffisamment large pour cerner les perceptions de ceux qui vivent les politiques débattues en Europe. Sa conception s'inspire des 'évaluations des besoins', des 'commentaires d'usagers' ou des 'enquêtes auprès de citoyens' qui cherchent des solutions pour résoudre les problèmes sociétaux et améliorer la satisfaction générale dans la société. Les immigrés ont été invités à évaluer dans quelle mesure les politiques sont pertinentes, mises en œuvre, utilisées, et si elles ont un impact sur leur propre vie.

Bien que l'intégration soit un phénomène local, de nombreuses politiques sont nationales, et elles sont de plus en plus influencées par la législation de l'UE et les tendances européennes. La manière dont les politiques nationales et européennes sont mises en œuvre au niveau local peut différer d'une ville à l'autre. Pour évaluer quelles sont les politiques qui améliorent l'intégration, on a posé les mêmes questions de la même manière et au même type d'immigrés dans les différentes villes et pays. Dix-huit grandes enquêtes générales européennes menées au cours des cinq dernières années ont été passées en revue, et plusieurs questions ont été reprises dans l'ICS pour comparer les expériences des immigrés interrogés dans ces villes à la population générale du

pays. Il s'agit des enquêtes Eurobaromètre, de l'enquête sociale européenne, de l'étude sur les valeurs européennes et de l'enquête européenne sur la qualité de vie. On constate des similitudes et des différences frappantes entre les expériences locales et nationales dans différents domaines de la vie.

L'étude couvrait les pays et villes suivants :

- Belgique (Anvers, Bruxelles, Liège)
- France (Lyon et Paris)
- Allemagne (Berlin et Stuttgart)
- Hongrie (Budapest)
- Italie (Milan et Naples)
- Portugal (Faro, Lisbonne et Setubal)
- Espagne (Barcelone et Madrid)

Chaque chapitre abordait un domaine d'intégration différent :

- Emploi
- Langues
- Participation civique et politique
- Regroupement familial
- Séjour de longue durée
- Citoyenneté

Chaque chapitre posait le même type de questions aux immigrés en leur qualité de bénéficiaires anciens ou potentiels de différentes politiques et services :

- Caractéristiques de fond
- Niveau de satisfaction actuel
- Aspirations futures
- Connaissance d'une politique
- Raisons à la non-participation
- Problèmes de participation
- Effets perçus dans leur vie

Le projet rassemblait des partenaires scientifiques parmi les plus expérimentés dans le domaine des enquêtes menées auprès d'immigrés. L'équipe a également travaillé en partenariat avec des acteurs de la société civile nationale pour que les résultats soient aisément utilisables par les responsables politiques, les acteurs et les immigrés.

La Fondation Roi Baudouin et le Migration Policy Group ont cherché à ce que les résultats de l'ICS :

1. **augmentent les connaissances sur les besoins, les expériences et les aspirations des immigrés – et l'impact politique**
2. **aident les acteurs politiques à élaborer des politiques d'intégration plus efficaces et à se pencher sur les autres facteurs qui influencent le processus d'intégration**
3. **démontrent que les enquêtes menées auprès d'immigrés sont précieuses pour éclairer les politiques et le discours public**

Méthodologie

Population cible

Les étrangers issus d'un pays non-européen en séjour régulier et les citoyens naturalisés ont beaucoup de choses à dire et une expérience pratique précieuse à partager en tant que **bénéficiaires directs de tout un éventail de politiques d'intégration dans la plupart des États membres de l'UE**. L'enquête sur les citoyens immigrés (ICS) voulait toucher ceux :

- *qui n'étaient pas nés dans le pays (immigrés de la première génération)*
- *qui sont ou étaient des ressortissants ou des apatrides issus d'un pays non-européen (nés citoyens d'un pays autre que les pays de l'UE/EEE ou la Suisse)*
- *résidant dans le pays depuis plus d'un an*
- *ayant ou étant en train de renouveler un statut d'immigration régulier*
- *âgés de 15 ans ou plus.*

L'échantillon de l'ICS comprend des personnes dans des situations juridiques très diverses. Pour des raisons de comparabilité entre les pays, l'échantillon exclut les immigrés de la seconde génération nés dans le pays et les migrants sans-papiers.

Les sept pays de l'ICS sont non seulement les principaux pays d'immigration en Europe, mais ils forment aussi un éventail de nouveaux et d'anciens pays d'immigration. Les villes sélectionnées dans chaque pays étaient des villes à forte population non-européenne, ce qui dépendait de la taille et de la répartition de la population immigrée dans le pays et de la diversité des contextes locaux et régionaux. On a fixé à un minimum de 300 à 400 le nombre d'entretiens fructueux par ville afin que l'on puisse considérer les résultats comme statistiquement représentatifs et situés dans la zone efficace en termes d'intervalle de confiance (erreur d'échantillonnage).

Une méthode d'échantillonnage comparable

Le projet Localmultidem est la source des méthodes d'échantillonnage de cette enquête pour la plupart des partenaires scientifiques de l'ICS. Les lignes directrices de l'ICS exigeaient d'utiliser un échantillon aléatoire stratifié. L'échantillon devait être basé de préférence sur le pays de naissance ou, si c'était impossible, sur la nationalité. L'échantillon était tiré des meilleures sources

nationales disponibles - recensements, registres locaux de la population ou autres registres - afin de cerner au mieux la population des immigrés nés dans un pays non-européen. On s'est particulièrement attaché à augmenter le taux de réponse de cette population spécifique et difficilement accessible et à surmonter tout problème linguistique. Les entretiens (d'une quarantaine de minutes) étaient menés face à face dans tous les pays sauf en France (entretiens téléphoniques).

Méthodes d'échantillonnage²

Belgique

Des districts statistiques ont été sélectionnés de façon aléatoire proportionnellement à la pénétration de la population d'immigrés non-européens, en excluant les zones de faible pénétration (moins de 10% de ressortissants non-européens). Les données sur la population datent de janvier 2008 et ont été fournies par le bureau national des statistiques (ADSEI/DGSIE). Les chiffres utilisés étaient basés sur la nationalité (la meilleure alternative au pays de naissance). Pour chaque district sélectionné, une carte était établie avec la première adresse à visiter et l'itinéraire à suivre. Un itinéraire aléatoire a été utilisé pour les districts à forte densité de population non-européenne. Pour les districts à faible densité, les adresses étaient filtrées par recensement ciblé. Le taux de réponse pour la Belgique était de 37%. Il convient de noter qu'il a été partiellement répondu aux questions de l'enquête sur l'intérêt pour les formations et les problèmes de formation et sur les parlementaires issus de l'immigration, par une procédure de rappel.

France

Étant donné le contexte juridique français, il était impossible d'utiliser des registres complets de la population immigrée comme base d'échantillonnage. Au lieu de cela, une stratification a été faite en fonction de la proportion d'immigrés dans la population locale générale en utilisant une liste exhaustive de quartiers dans les villes sélectionnées. Les quartiers ont ensuite été choisis de façon aléatoire et une base de données téléphonique correspondante a été créée. Des individus étaient sélectionnés de façon aléatoire dans cette liste et une question filtre était posée au début de l'entretien pour s'assurer que seules participaient des personnes appartenant à la population cible. Du fait de ce cadre d'échantillonnage, les entretiens ont été menés par téléphone et uniquement en français. L'avantage de cette méthode d'échantillonnage est qu'elle touche des

individus dans des quartiers très divers et issus de différentes vagues migratoires. Le sexe et l'origine nationale ont été contrôlés pendant le travail de terrain, sans appliquer de quotas. Il convient de noter qu'il a été partiellement répondu aux questions de l'enquête sur les effets de la naturalisation et les parlementaires issus de l'immigration, par une procédure de rappel.

Allemagne

Toutes les villes à fort pourcentage d'immigrés sont situées dans la partie occidentale de l'Allemagne. C'est pourquoi Berlin a été ajoutée à l'échantillon afin d'atteindre un meilleur équilibre, bien que la capitale compte un pourcentage plus faible d'étrangers. Stuttgart a été sélectionnée comme seconde ville car les données du registre de la population de la ville étaient disponibles et en raison des coûts pour les partenaires du sondage. Les données enregistrées collectées par les villes ne mentionnent pas le pays de naissance. Il a donc été décidé de sélectionner les ressortissants d'un pays extérieur à l'UE/EEE qui s'étaient installés dans la ville en venant directement de l'étranger. Par conséquent, certains immigrés naturalisés étaient présents par accident dans l'échantillon; ni leur proportion dans l'échantillon, ni leurs expériences ne sont représentatives des citoyens naturalisés. Les autres conditions fixées dans les lignes directrices de l'ICS pour définir la population cible ont été respectées. Un échantillon aléatoire simple de la population cible (basé sur la nationalité) a été sélectionné dans le registre. On n'a pas utilisé de stratification. Le taux de réponse en Allemagne était de 38%. Les entretiens se sont déroulés face à face en utilisant une méthode d'entretien individuel assisté par ordinateur (CAPI).

Espagne

Le cadre d'échantillonnage était tiré des registres de population locaux, qui comprennent des immigrés tant en situation régulière qu'irrégulière (Institut national espagnol, juin 2011). Un échantillon aléatoire simple a été sélectionné dans l'ensemble des résidents du groupe cible. En raison de la dispersion géographique de l'échantillon, il a été décidé de le diviser en trois sous-échantillons groupés en quartiers. Les sous-échantillons étaient extraits avec une probabilité de sélection proportionnelle au nombre de cas dans le quartier. C'est pourquoi il ne s'agissait plus d'un échantillon aléatoire simple, mais plutôt d'un échantillon probabiliste pour lequel une pondération était nécessaire. Le taux de réponse brut était de 37,5% à Madrid et de 37,7% à Barcelone.

Méthodologie du centre d'agrégation :

Italie, Hongrie et Portugal

En Italie, au Portugal et en Hongrie, l'échantillonnage était basé sur la méthode du « centre d'agrégation » afin de résoudre le problème des registres de la population immigrée incomplets ou absents. Les enquêteurs ont brièvement interrogé des immigrés à des endroits prédéterminés, régulièrement visités par la population immigrée (parcs publics, prestataires de services, lieux de culte, marchés, etc.). Des poids ont ensuite été utilisés pour pondérer l'échantillon en fonction d'un ensemble d'informations supplémentaires sur un certain nombre de centres d'agrégation que la population cible des immigrés visite régulièrement.³ En Hongrie et au Portugal, où cette méthode était utilisée pour la première fois, quelques difficultés ont été signalées en ce qui concerne l'évaluation de l'importance de chaque centre d'agrégation pour les immigrés qui le fréquentent. Cependant, ces difficultés de terrain n'ont pas eu comme conséquence un échantillon biaisé. Au Portugal, certains centres d'agrégation n'étaient pas 'exclusifs' et ont dû être regroupés lorsque le travail de terrain était effectué. Il convient de noter qu'un routing incorrect dans le questionnaire au Portugal a entraîné une procédure de rappel partielle pour les questions sur les effets et les attentes du regroupement familial. Le taux de réponse était de 56,1% pour les villes italiennes et de 47% pour les villes portugaises (aucun taux de réponse n'a été calculé pour la Hongrie).

Poids

Le 'poids d'échantillonnage' tient compte des différentes probabilités que des personnes interrogées soient incluses dans l'étude en raison de plans d'échantillonnage différents dans les divers pays. Il adapte les échantillons obtenus pour ne pas donner trop de poids aux réponses d'individus présentant des probabilités d'inclusion dans l'enquête plus élevées.

Un second poids, le poids de la ville, est utilisé pour comparer les résultats globaux du pays. Ce poids, qui inclut le poids d'échantillonnage, tient compte du pourcentage de la population de chaque ville, née dans un pays non-européen, par rapport à la population totale du pays, née dans un pays non-européen. Cela permet d'éviter la surreprésentation de la population immigrée d'une ville par rapport à une autre dans l'échantillon du pays. C'est pourquoi la taille de l'échantillon augmente de 397 à 705 à Milan et diminue de 400 à 93 à Naples. Ce poids était calculé sur la base du pourcentage d'individus nés dans un pays non-européen et résidant dans chaque ville par rapport

3. Pour plus de détails sur la méthode du 'centre d'agrégation', voir Baio G., Blangiardo G., Blangiardo M. (2001). "Center sampling technique in foreign migration surveys: a methodological note". Journal de statistique officielle, vol. 27, 3, 2011: 451-465 (<http://www.jos.nu/Articles/abstract.asp?article=273451>).

au pourcentage dans l'ensemble du pays. Le pourcentage de ressortissants de pays non-européens dans chaque ville a été utilisé en Allemagne.

Aucun poids n'a été appliqué à l'échantillon hongrois. La plupart des immigrants résident à Budapest, qui était la seule ville représentée dans l'échantillon. La

pondération des villes ne s'applique pas en France, étant donné qu'il n'existe pas de statistiques officielles de ce type. L'échantillon français était conçu sur la base de l'estimation que la population immigrée à Paris est deux fois plus importante qu'à Lyon.

Description de l'échantillon

TABLEAU 1 - TAILLE DE L'ÉCHANTILLON

Pays	Ville	N	Pourcentage des immigrants nés dans un pays non-européen et vivant dans la ville par rapport à leur total dans le pays ^a	Pourcentage d'hommes interrogés
Belgique	Anvers	318	10,6%	54%
	Bruxelles	413	35,1%	62%
	Liège	296	3,9%	62%
France	Lyon	316		40%
	Paris	672		41%
Allemagne	Berlin	600	7,1% ^a	51%
	Stuttgart	602	1,7% ^a	56%
Hongrie	Budapest	1201		51%
Italie	Milan	397	6,9%	52%
	Naples	400	0,9%	40%
Portugal	Faro	406	11,3%	52%
	Lisbonne	450	46,8%	53%
	Setubal	403	11,7%	49%
Espagne	Barcelone	411	5,5%	49%
	Madrid	583	11,4%	44%

TAILLE DE L'ÉCHANTILLON

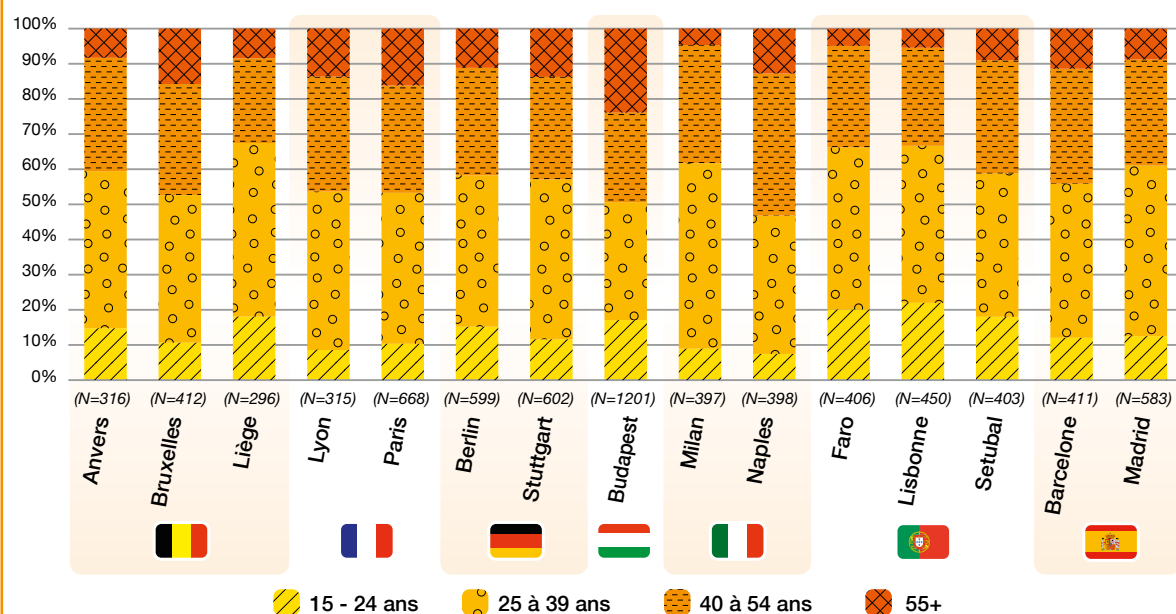
L'enquête sur les citoyens immigrants a été menée dans sept pays européens entre octobre 2011 et janvier 2012. Au total, 7 473 immigrants nés en dehors de l'UE ont été interrogés dans 15 villes. Le tableau 1 présente le nombre d'immigrants interrogés dans chaque ville (N).

GENRE, ÂGE, RÉSIDENCE

Le chapitre suivant donne des informations générales permettant de mieux comprendre l'échantillon. Le tableau 1 montre le pourcentage d'hommes interrogés dans chaque ville. Par exemple, il y a moins d'hommes interrogés à Paris, Lyon et Naples. Dans l'échantillon de Naples, il y avait une forte proportion de personnes actives dans les soins à domicile, qui sont en majorité des femmes.

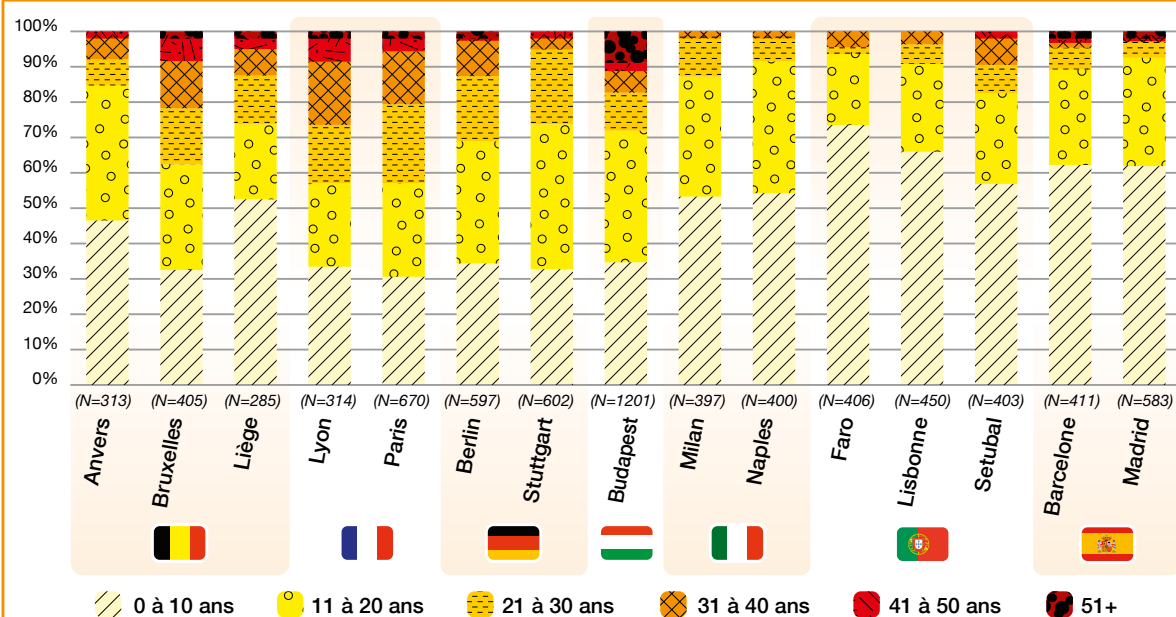
a. Pour l'Allemagne, pourcentage de ressortissants d'un pays non-européen.
Note: refus, 'ne sait pas' ou réponses manquantes en dessous de 5%.

Figure 1. Quel âge avez-vous?



Note: refus, 'ne sait pas' ou réponses manquantes en dessous de 5%.

Figure 2. Depuis combien d'années vivez-vous dans le pays?



Note: refus, 'ne sait pas' et réponses manquantes en dessous de 5%.

L'illustration 1 regroupe les âges de l'échantillon en quatre catégories.⁴ Les immigrants dans l'échantillon sont pour la plupart âgés de 25 à 39 ans. Les échantillons de Budapest, Naples, Paris, Lyon et Bruxelles comportent des populations d'immigrés plus âgés. En comparaison, les échantillons de Milan, Liège, Faro et Lisbonne ont des populations plus jeunes.

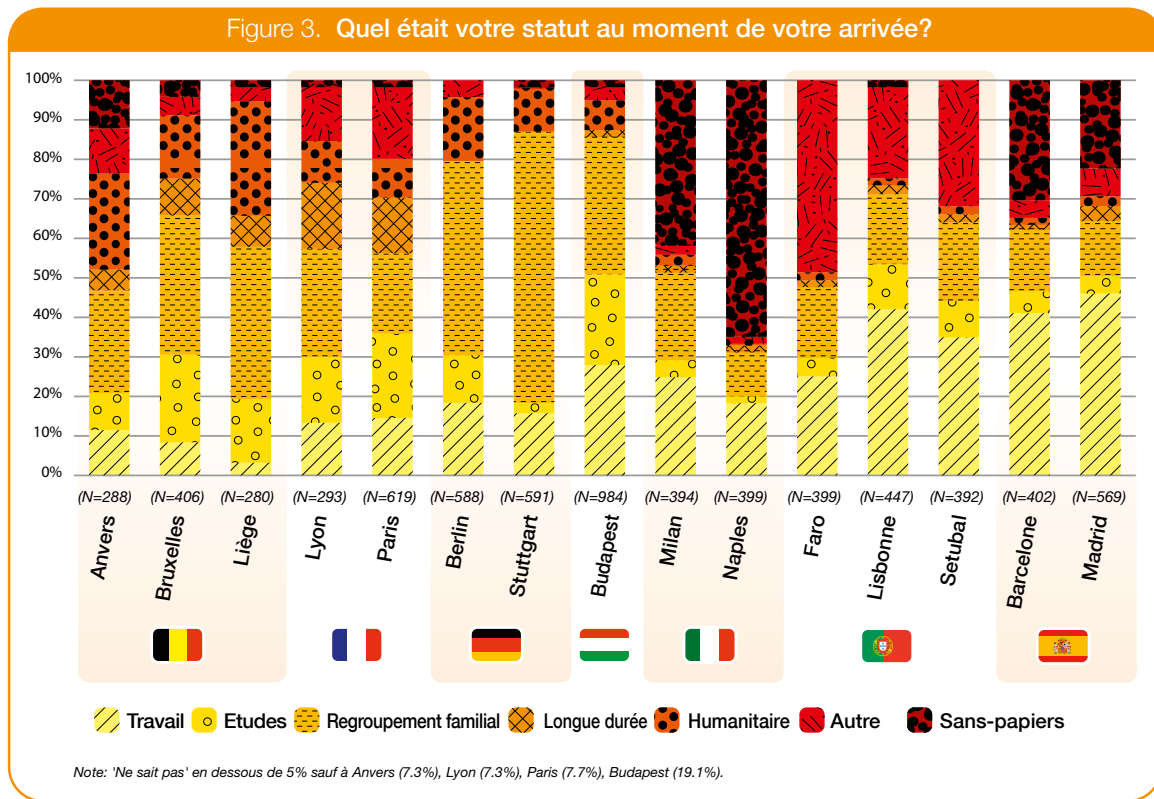
L'âge est aussi lié en partie à la longueur du séjour des immigrants dans le pays.

L'illustration 2 montre que les villes du Sud de l'Europe étudiées ont des populations d'immigrés plus récentes. À l'inverse, les villes du Nord de l'Europe ont une proportion plus élevée d'immigrés installés depuis plus longtemps.

4. Les groupes d'âges étaient tirés de l'étude pilote d'Eurostat sur l'intégration des migrants (voir: Eurostat, Indicateurs sur l'intégration des migrants: une étude pilote, (Luxembourg, 2011) ISSN 1997-0375).

STATUT JURIDIQUE À L'ARRIVÉE

Figure 3. Quel était votre statut au moment de votre arrivée?



L'illustration 3 présente le statut juridique des immigrés interrogés lorsqu'ils sont arrivés pour la première fois dans le pays. Dans les villes du Nord de l'Europe, le groupe d'immigrés le plus important est arrivé par regroupement familial. La proportion de migrants humanitaires est plus importante à Budapest et dans les villes du Nord de l'Europe, en particulier en Belgique. Les villes du Sud de l'Europe dans notre échantillon ont un profil différent. Un pourcentage plus élevé est arrivé avec un permis de travail dans les villes italiennes, portugaises et espagnoles. Une forte proportion d'immigrés à Naples et à Milan et une

proportion considérable d'immigrés à Barcelone et à Madrid ont déclaré qu'ils étaient arrivés sans papiers. Ce qui pourrait refléter des différences dans la population sans-papiers en Europe et/ou des différences dans l'acceptabilité de signaler un statut de sans-papiers en Europe. La catégorie « autre » assez importante au Portugal englobe les *autorizações de permanência*. Ce statut d'un an (renouvelable pendant cinq ans maximum) était accordé entre 2001 et 2007 à des personnes dont le visa avait expiré et qui se trouvaient dans une situation professionnelle irrégulière ou à des immigrés arrivés avec un visa de tourisme.

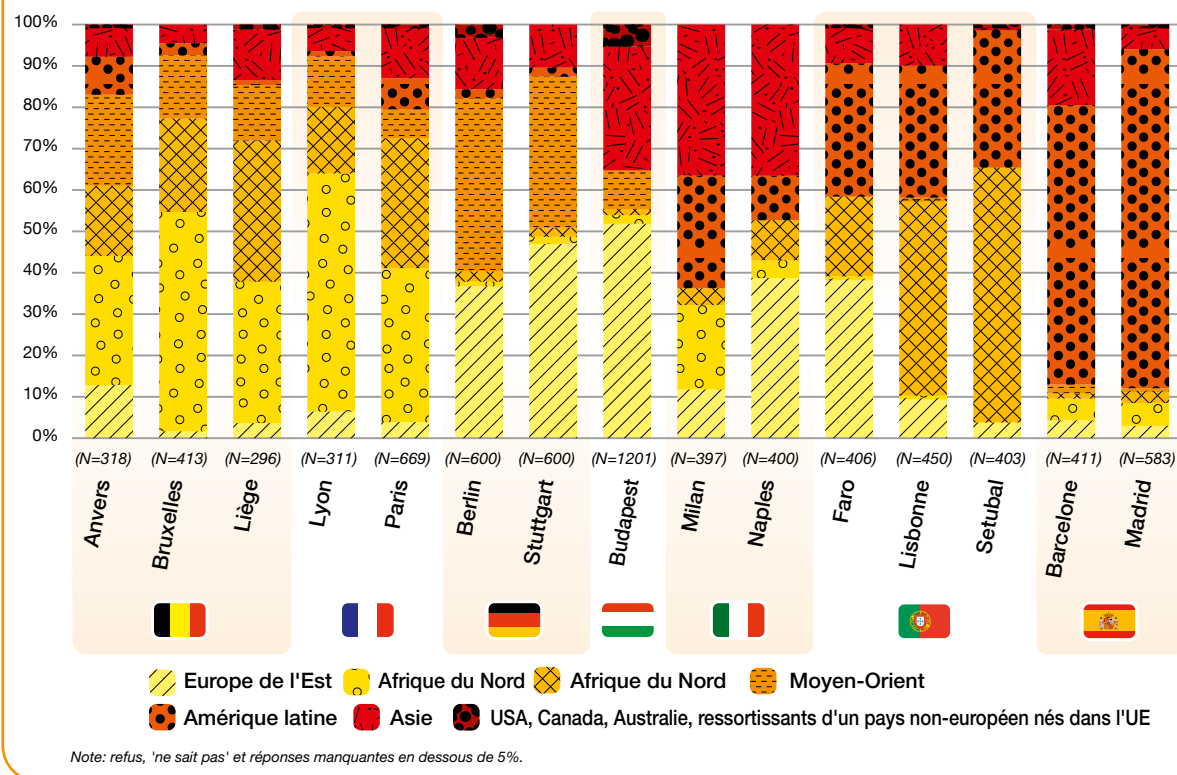
RÉGION DE NAISSANCE

L'illustration 4 montre que la région de naissance varie fortement d'une ville à l'autre. Dans les villes belges et françaises, la plupart des immigrés étaient originaires d'Afrique – principalement d'Afrique du Nord (plus de 30% dans chaque ville). De nombreux immigrés dans les échantillons des villes allemandes viennent de Turquie et d'Europe de l'Est. Les Asiatiques et les Européens de l'Est forment les groupes prédominants à Budapest. Les profils sont divers mais légèrement

différents à Naples (davantage d'Européens de l'Est) et à Milan (davantage de Latino-Américains et de Nord-Africains). Lisbonne et Setubal accueillent surtout des immigrés d'Afrique sub-saharienne et d'Amérique latine. Enfin, les immigrés latino-américains constituent la grande majorité à Barcelone et Madrid. Plus globalement, la plupart des immigrés dans les deux villes espagnoles viennent de pays ayant des liens historiques avec l'Espagne⁵ (81% de l'échantillon).

5. Argentine, Bolivie, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, République Dominicaine, Équateur, El Salvador, Guatemala, Honduras, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, Porto Rico, Uruguay, Venezuela, Brésil, Portugal, Andorre, Philippines et Guinée équatoriale.

Figure 4. Où êtes-vous né?



COMPRÉHENSION DE LA LANGUE

Les immigrants étaient aussi invités à énumérer leur(s) langue(s) maternelle(s) et autres compétences linguistiques. La proportion d'immigrés ayant comme langue(s) maternelle(s) la(es) langue(s) nationale(s) varie considérablement d'un pays à l'autre. Ils sont nombreux à avoir le hongrois comme langue maternelle (Hongrois ethniques) à Budapest (37%), et un grand nombre d'immigrés du monde francophone vivent à Lyon (50%) et à Paris (45%). Les nombreux immigrés de langue maternelle espagnole à Madrid et Barcelone (respectivement 80% et 67%) reflètent la proportion considérable d'immigrés de pays latino-américains. La proportion de locuteurs natifs est également élevée au Portugal: 46% à Faro, 65% à Lisbonne et 81% à Setubal. Ces résultats reflètent une présence importante d'immigrés de pays lusophones (75% de l'échantillon dans les trois villes portugaises).⁶ Aucun immigré interrogé n'avait l'italien comme langue maternelle en Italie ou le catalan comme langue maternelle à Barcelone. D'importants efforts ont été déployés pour aider les immigrés interrogés à surmonter leurs difficultés linguistiques dans tous les pays sauf en France (en raison de la méthode d'échantillonnage). Le

questionnaire était disponible dans les langues du pays et dans sept langues non-européennes (albanais, arabe, chinois, russe, serbo-croate, turc et vietnamien). De plus, un tiers (par exemple un membre de la famille) pouvait assister à l'entretien afin d'aider la personne interrogée. Dans la mesure du possible, des interviewers multilingues ont mené les entretiens en Hongrie (36% des entretiens), en Belgique (10%), en Italie (9%) et au Portugal (2%). Ils parlaient anglais, chinois, vietnamien, arabe, turc, russe, cingalais et tagal. À la dernière étape, les enquêteurs évaluaient le niveau de compréhension des questions.

L'enquête a évalué les capacités linguistiques des immigrés interrogés pour contrôler la qualité des données. Les personnes interrogées dont l'enquêteur estimait, sur la base de tous ces facteurs, qu'elles n'avaient 'jamais' compris les questions, étaient exclues de l'ensemble des données. À l'issue d'autres contrôles individuels, seule une personne a été exclue en raison d'une connaissance limitée de la langue, de l'inutilité des aides linguistiques non-européennes et de l'incohérence de ses réponses au questionnaire.

6. Angola, Brésil, Cap-Vert, Timor-Oriental, Guinée-Bissau, Mozambique et São Tomé et Príncipe.

Emploi



“ Emploi ”

Quelle est votre situation professionnelle ?

Pour quel type d'organisation travaillez-vous ?

Votre travail fait-il appel à toutes vos compétences ?

Votre éducation est-elle suffisante ?

Quelles raisons vous empêchent de participer à une formation ?

Depuis combien d'années travaillez-vous ?

Quel est votre niveau d'éducation ?

Quels problèmes avez-vous rencontrés pour trouver un emploi ?

Avez-vous demandé que vos qualifications soient reconnues et avez-vous réussi à les faire reconnaître ?

Principales conclusions



Les problèmes sur le marché du travail sont souvent locaux et vont du peu de contrats en bonne et due forme dans le Sud de l'Europe à une discrimination et de la méfiance à l'égard des qualifications acquises à l'étranger dans le Nord de l'Europe.

Le problème principal pour les immigrants est la sécurité de l'emploi.



Entre 25 et 33% des immigrants actifs se sentent surqualifiés pour leur emploi.



Les immigrants qualifiés réussissent souvent à faire reconnaître leurs qualifications acquises à l'étranger s'ils en font la demande, mais ils sont rares à le faire.



La plupart des immigrants en âge de travailler veulent plus de formation.



Les immigrants ont plus de difficultés à concilier une formation, un travail et une vie de famille que la majorité des citoyens du pays.

Pour les immigrés en âge de travailler – comme pour la plupart des gens – un emploi décent offre une sécurité contre la pauvreté et de nombreuses possibilités d'interagir avec d'autres membres de la société. La participation économique des immigrés est déterminée par l'interaction de nombreux facteurs. Ces facteurs vont des caractéristiques et compétences personnelles, comme la maîtrise de la langue et les qualifications, aux problèmes structurels sur le marché du travail. Ils couvrent la discrimination et la ségrégation professionnelle, l'emploi informel, le travail temporaire et la reconnaissance des qualifications.

À long terme, les marchés du travail européens ne peuvent pas se permettre de se priver du plein potentiel des immigrés, des femmes, des travailleurs âgés, des jeunes et d'autres groupes vulnérables.

La mesure de la situation professionnelle des immigrés attire fortement l'attention des chercheurs et des décideurs politiques. Les taux de chômage et d'emploi ont été parmi les premiers indicateurs de l'intégration et parmi les plus comparables lorsque les bases de données nationales se sont améliorées et que de nouvelles sources européennes et internationales ont été créées.⁷ Des organisations nationales et internationales comme l'Organisation internationale du Travail (OIT) ont été les premières à recueillir des données sur la discrimination sur le marché du travail et dans d'autres domaines de la vie. Sans cesse, les chercheurs soumettent l'ensemble de ces données à toutes sortes d'analyses quantitatives intéressantes (longitudinales, à variables multiples, coût/bénéfice, projections, etc.). Selon une analyse du MIPEX 2010 (index européen des politiques d'intégration des migrants), les quelques gouvernements européens qui utilisent en abondance des données factuelles pour améliorer les politiques d'intégration se tournent souvent vers les conclusions concernant l'emploi et l'éducation des migrants.

Au niveau européen, les principes de base communs de la politique d'intégration des immigrés dans l'Union européenne (2004) précisent que l'emploi est la 'clé' et 'l'élément central' de l'intégration des immigrés et de leur contribution visible dans la société. La Commission européenne et les États membres ont défini l'emploi comme étant le premier domaine clé pour les indicateurs

européens 2010 sur l'intégration des migrants dans l'UE (indicateurs Zaragoza).⁸ Les résultats de l'indicateur pilote montrent que les ressortissants de pays non-européens et ceux nés en dehors de l'UE, en particulier les femmes, présentent souvent des taux plus élevés d'inactivité, de chômage et de surqualification sur le marché du travail. Dans le cadre du plan Europe 2020, les États membres de l'UE ont accepté d'inclure une meilleure intégration des immigrés en situation régulière dans leurs objectifs quantitatifs. Un objectif est d'augmenter à 75% le taux d'emploi des hommes et des femmes en âge de travailler. Un autre est de réduire de 20 millions le nombre de personnes exposées au risque de pauvreté. Les États membres de l'UE et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ont commencé à contrôler ces taux et à échanger à propos de leur place.

L'enquête sur les citoyens immigrés complète ces statistiques concrètes par des autoévaluations subjectives des immigrés à propos de leur situation sur le marché du travail.

Une enquête similaire, l'enquête EU-MIDIS 2008, a interrogé des groupes d'immigrés spécifiques en Europe sur leurs expériences de la discrimination. L'ICS se concentre sur les ambitions, les expériences et les problèmes perçus par les immigrés non-européens concernant leur emploi et leur formation. Quels problèmes ont-ils rencontrés quand ils cherchaient du travail dans leur pays de résidence? Les immigrés salariés se sentent-ils surqualifiés pour leur emploi? Ont-ils introduit une demande de reconnaissance formelle de leurs qualifications acquises à l'étranger? Ou sont-ils intéressés par l'acquisition de meilleures qualifications?

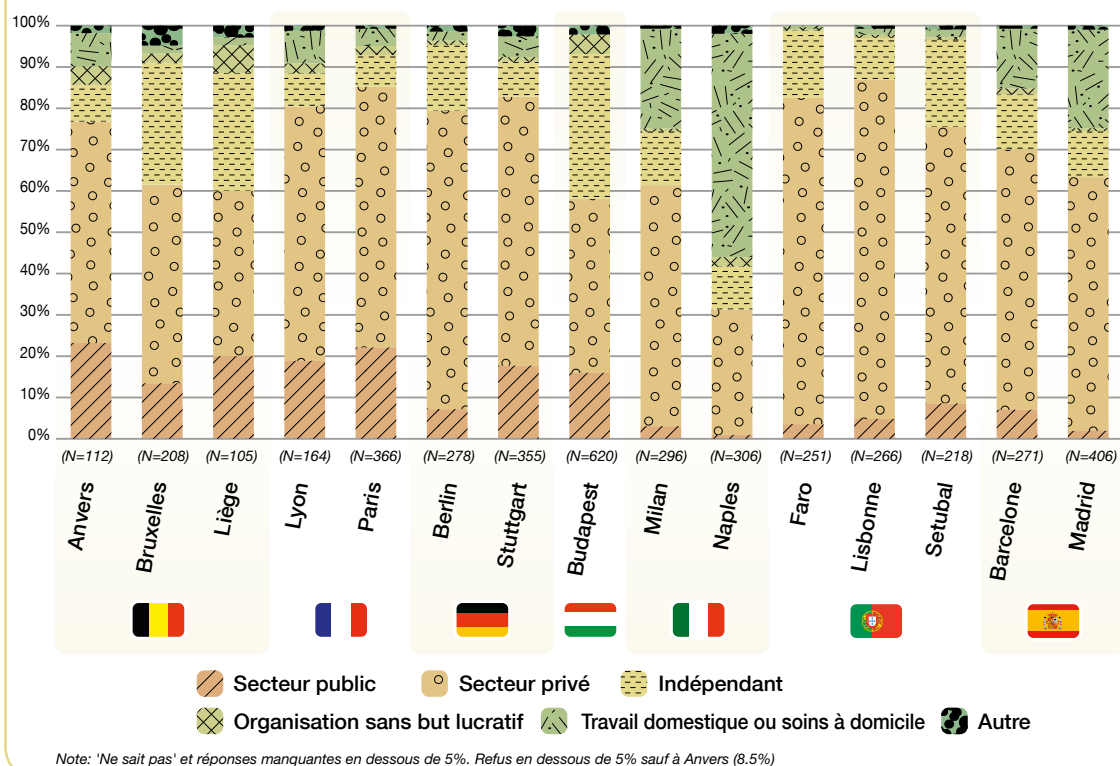
D'après le MIPEX 2010, de nombreux primo-arrivants non-européens⁹ ne bénéficient que de politiques « légèrement favorables » en matière de mobilité sur le marché du travail, en raison d'une inégalité de traitement (en France et jusqu'il y a peu en Allemagne), d'un soutien peu ciblé (en Italie et jusqu'il y a peu au Portugal et en Espagne) ou des deux (en Belgique et en Hongrie). Conformément à la loi, les ressortissants de pays non-européens sont pratiquement traités comme les autres travailleurs en Allemagne et dans les nouveaux pays d'immigration que sont l'Italie, le Portugal et l'Espagne. La Belgique, la France et l'Allemagne

7. Plus récemment, le module spécial sur les migrants et le marché du travail de l'enquête de 2008 sur les forces de travail dans l'UE.

8. Eurostat, *Indicateurs sur l'intégration des migrants : une étude pilote*, (Luxembourg, 2011) ISSN 1997-0375.

9. À noter que le MIPEX ne couvre pas les droits et services spécifiques aux bénéficiaires d'une protection internationale.

Figure 5. Dans quel secteur travaillez-vous?



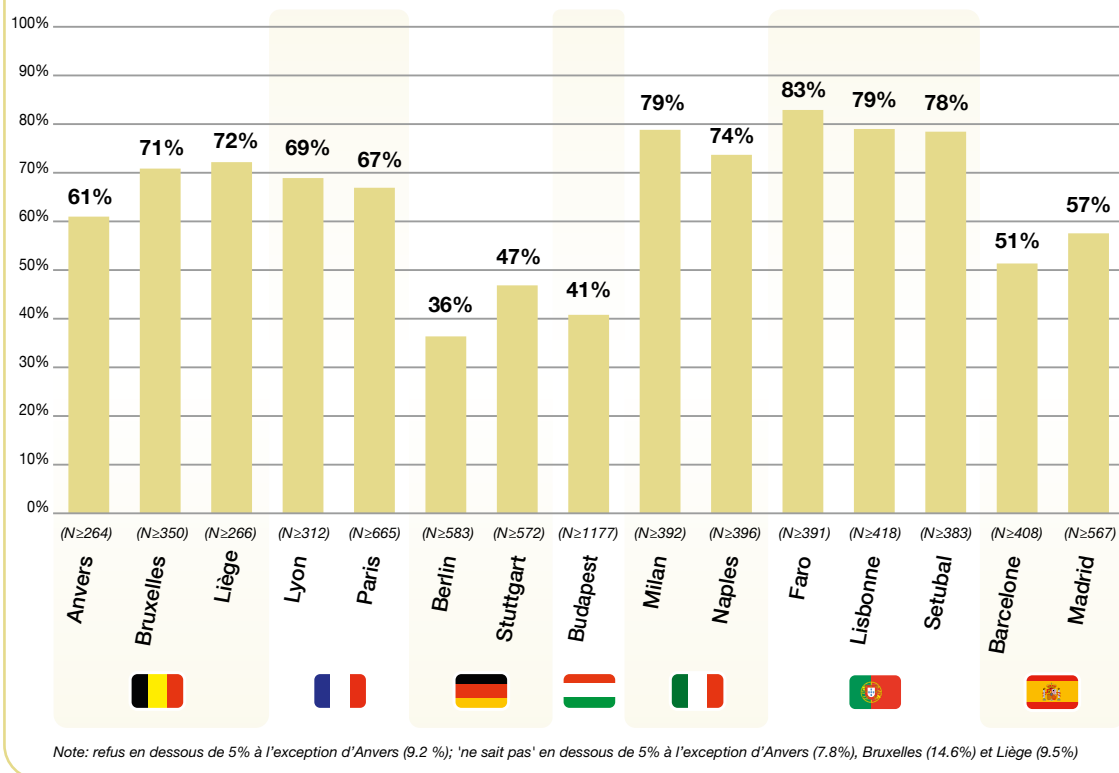
limitent l'accès des ressortissants de pays non-européens au secteur public; d'autres emplois et secteurs leur sont fermés en Belgique et en particulier en France. La France et l'Allemagne imposent des obstacles à la reconnaissance des qualifications acquises à l'étranger. Le soutien généralement peu ciblé des travailleurs immigrés en Europe commence à s'améliorer. Par exemple, la Belgique, la France et l'Allemagne offrent actuellement des parcours de formation adaptés aux primo-arrivants. Le Portugal et l'Espagne ont créé des fonds spécifiques et des plans stratégiques visant à soutenir un grand nombre de services d'emploi et de formation.

Environ 15 à 25% des immigrés interrogés sont actuellement sans emploi dans les pays de l'ICS, à l'exception de Budapest (5%) et Liège (38%). Les immigrés inactifs (par exemple, les invalides et les retraités) et ceux qui restent chez eux forment également des groupes importants dans la plupart des villes du Nord de l'Europe (5-15%). Quarante à 75 pour cent des immigrés interrogés sont actuellement salariés, ce chiffre allant de 40 à 50% à Budapest, Berlin et dans les villes belges et françaises à 60-75% à Stuttgart et dans les villes italiennes, portugaises et espagnoles.

L'illustration 5 présente les secteurs dans lesquels les immigrés interrogés sont occupés. Plus de la moitié travaillent pour une entreprise privée. Il y a beaucoup plus d'immigrés indépendants à Budapest, Bruxelles et Liège que dans les autres villes étudiées. Un quart des travailleurs interrogés à Milan et plus de la moitié de ceux interrogés à Naples sont occupés dans le secteur domestique et les soins à domicile. Un emploi dans le secteur public est plus fréquent pour les immigrés interrogés dans les villes belges et françaises, à Stuttgart et Budapest que dans d'autres villes de l'ICS.



Figure 6. Avez-vous eu des problèmes pour trouver un emploi?



PROBLÈMES POUR TROUVER UN EMPLOI

Dans la plupart des villes étudiées, la majorité des immigrants qui ont cherché un emploi ont rencontré un ou plusieurs problèmes, allant de problèmes de discrimination et de langue à des contraintes personnelles, la reconnaissance des qualifications ou des problèmes de contrat. Il n'y a qu'à Berlin, Stuttgart et Budapest que la majorité déclare ne pas avoir eu de problèmes pour trouver un emploi (illustration 6).

Les contrats temporaires étaient le principal problème pour les demandeurs d'emploi immigrants dans la plupart des villes.

Le tableau 2 montre les 3 principaux problèmes signalés par ville et le pourcentage d'immigrés les ayant mentionnés. Le problème cité le plus souvent était le fait que les employeurs n'offraient aux immigrants que des contrats d'emploi temporaires. Le pourcentage ayant cité le problème de la sécurité de l'emploi va de 32% à Anvers à 59% à Faro.

Le type et l'intensité des problèmes rencontrés pendant la recherche d'un emploi varient

considérablement d'une ville à l'autre. Les immigrants dans les villes du Sud de l'Europe ont cité un autre problème structurel en plus de la sécurité de l'emploi: les employeurs n'offraient pas de contrat en bonne et due forme à 21 - 48% des immigrants dans ces villes. Par contre, les immigrants dans les villes du Nord de l'Europe pointaient la manière dont ils étaient traités sur le marché du travail. Deux grandes perceptions étaient la discrimination des employeurs à leur égard (29-44%, moins dans les villes allemandes) ou la non-reconnaissance de leurs qualifications acquises à l'étranger (31-41%). Les immigrants ont occasionnellement cité des problèmes liés à leurs compétences individuelles et à leur statut. La langue est un des deux principaux problèmes se posant aux locuteurs non-natifs à Anvers, Budapest, Lisbonne, Faro, Stuttgart et dans les deux villes italiennes. Quelques-uns ont évoqué des contraintes personnelles telles que le temps, les coûts et la famille (par exemple, 18% à Budapest) ou un droit de travailler limité (par exemple, 13% à Barcelone et 17% à Madrid).

SURQUALIFICATION

TABLEAU 2 - QUELS PROBLÈMES AVEZ-VOUS RENCONTRÉS QUAND VOUS CHERCHIEZ DU TRAVAIL ?

Ville	1 ^{er} problème	2 ^{ème} problème	3 ^{ème} problème
Anvers (N≥229, 213*)	35%	34%	32%
Bruxelles (N≥344)	43%	41%	37%
Liège (N≥264)	44%	41%	40%
Lyon (N≥312)	43%	35%	30%
Paris (N≥665)	40%	31%	29%
Berlin (N≥569)	19%	17%	13%
Stuttgart (N≥557, 518*)	32%	25%	16%
Budapest (N≥1166, 736*)	32%	18%	14%
Milan (N≥376)	52%	48%	38%
Napels (N≥381)	48%	43%	34%
Faro (N≥391, 206*)	63%	59%	38%
Lisbonne (N≥418;149*)	54%	45%	37%
Setubal (N≥383)	57%	42%	35%
Barcelone (N≥408)	21%	21%	13%
Madrid (N≥567)	32%	29%	17%

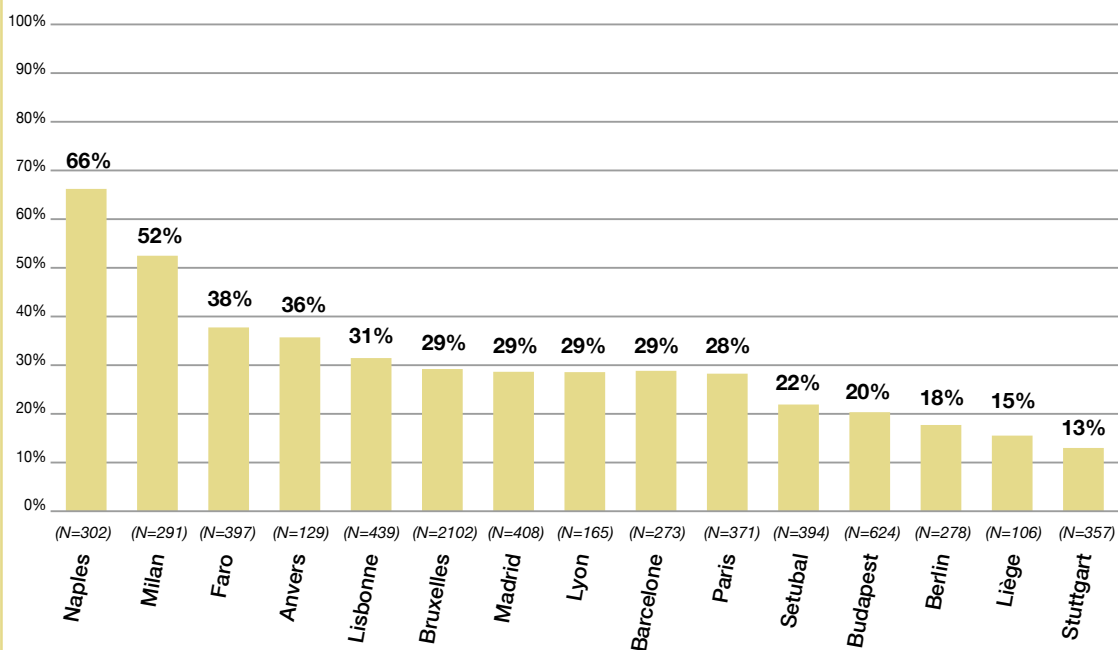
	Langue (pour les locuteurs non-natifs)
	Contrats temporaires
	Qualification
	Discrimination
	Pas d'emploi légal
	Contraintes personnelles
	Droit de travailler limité

Note: la catégorie 'Droit de travailler limité' n'était pas disponible en Belgique. 'Ne sait pas' en dessous de 5% à l'exception d'Anvers (≤12.3%), Bruxelles(≤16%) et Liège (≤11.1%); refus en dessous de 5% à l'exception d'Anvers (≤ 13.8%).

* Nombre de réponses pour la catégorie 'langue'. Elles étaient généralement moins nombreuses parce que les locuteurs natifs étaient exclus de la question.



Figure 7. Votre emploi actuel ne correspond-il pas à vos compétences et à votre formation?

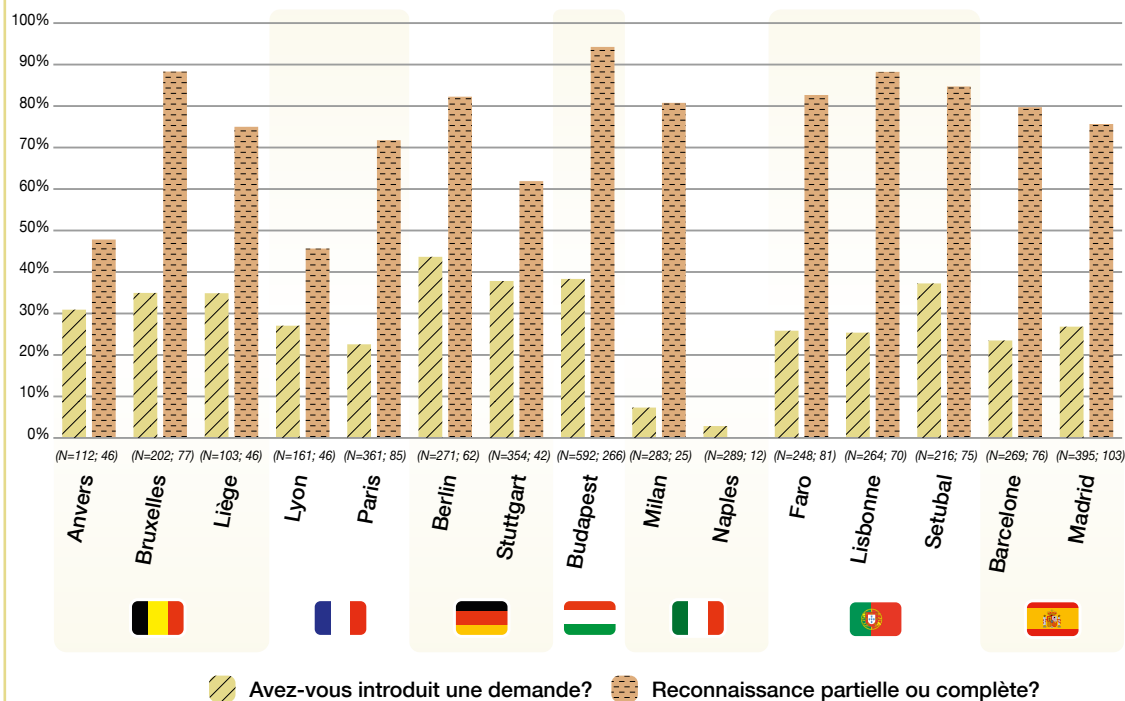


Note: 'Ne sait pas' en dessous de 5% à l'exception d'Anvers (11,6%).

Entre un quart et un tiers des immigrants interrogés qui ont réussi à trouver un travail se sentent surqualifiés. Dans la plupart des villes, la moitié des travailleurs ont le sentiment que leur emploi correspond à leurs compétences et à leur formation. L'illustration 7 se concentre sur le pourcentage d'immigrés salariés qui estiment que leur emploi principal ne nécessite pas le niveau de compétences ou de formation qui est le leur. La surqualification est plus marquée dans les villes d'Italie; plus de la moitié des travailleurs à Milan et les deux tiers à Naples travaillent en dessous de leurs qualifications. Très peu de travailleurs se sentent surqualifiés dans les villes allemandes et à Liège.



Figure 8. Avez-vous demandé une reconnaissance et a-t-elle été acceptée?



Note: le second chiffre est le nombre de réponses à la question sur la reconnaissance. Le taux de reconnaissance à Naples est exclu en raison d'un nombre insuffisant de réponses. 'Ne sait pas' en dessous de 5% sauf à Anvers (15.5%), Bruxelles (10%) et Liège (6.3%).

Bien que les qualifications de nombreux immigrants ne soient pas reconnues par les employeurs ou mises à profit dans leur emploi, rares sont ceux qui entament une procédure de reconnaissance formelle pour y remédier. L'illustration 8 combine deux questions de l'ICS. La première s'adressait à tous les immigrants ayant acquis des qualifications dans leur pays d'origine ou dans un pays tiers. On leur demande s'ils ont introduit une demande de reconnaissance formelle de leurs qualifications. La seconde question s'adressait uniquement à ceux qui avaient introduit cette demande. On leur demandait si leurs qualifications avaient été reconnues en tout ou en partie.

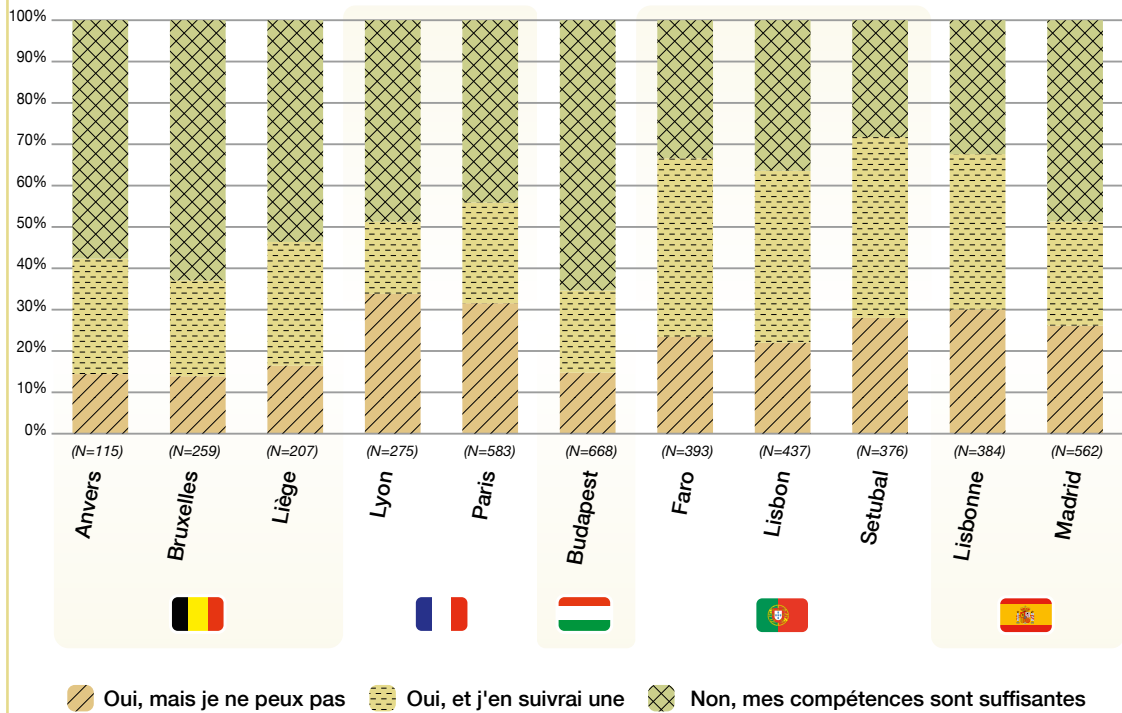
Dans la plupart des villes, seulement un quart à un tiers des immigrants formés à l'étranger ont demandé une reconnaissance. En moyenne 70% d'entre eux ont réussi à faire reconnaître leurs qualifications en tout ou en partie. En général, cette tendance se retrouve dans tous les pays chez les immigrants se sentant surqualifiés ou rencontrant des problèmes de qualifications; ils sont relativement peu nombreux à avoir introduit une demande, mais la

plupart de ceux qui l'ont fait ont obtenu une reconnaissance totale ou partielle. En général, le taux de reconnaissance mentionné est le plus élevé dans les villes portugaises et espagnoles, mais il varie considérablement entre Lyon et Paris, Berlin et Stuttgart, et Anvers, Bruxelles et Liège.

L'enquête ne demandait pas aux immigrants formés à l'étranger les raisons pour lesquelles ils n'avaient pas demandé une reconnaissance. Peut-être les immigrants ignoraient-ils simplement les procédures de reconnaissance. Ou bien ces procédures sont si compliquées ou rigides qu'elles découragent de nombreux immigrants et que seuls ceux qui sont certains de réussir introduisent une demande. Il se peut aussi que les immigrants ne pensent pas qu'une reconnaissance formelle leur sera utile étant donné le nombre limité d'emplois disponibles sur le marché du travail ou l'attitude sceptique des employeurs. Il peut y avoir beaucoup d'autres explications au faible nombre de demandes. Une étude plus approfondie s'impose pour expliquer le faible nombre d'immigrants qui introduisent une demande.



Figure 9. Voulez-vous suivre une formation supplémentaire?



Note: 'Ne sait pas' en dessous de 5% à l'exception d'Anvers (6.9%), Bruxelles (13%), Liège (8.2%) et Budapest (26%)

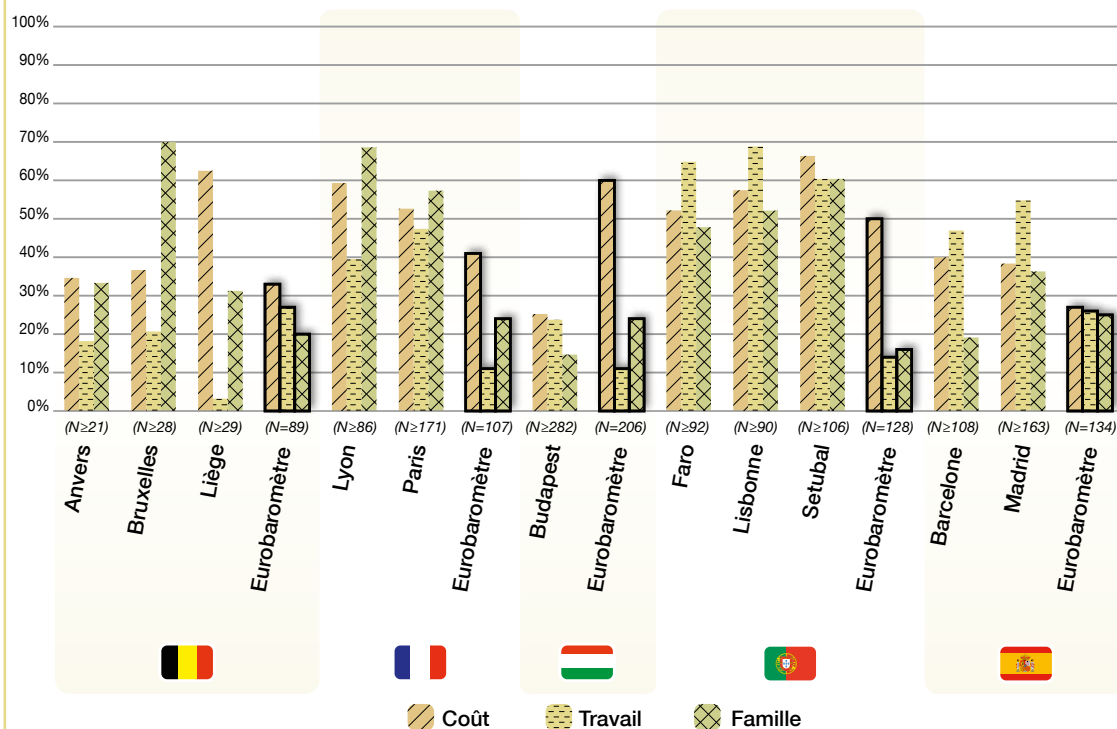
FORMATION PERMANENTE

Décrocher un meilleur diplôme – une autre solution pour améliorer l'emploi – attire une majorité d'immigrés en âge de travailler, en particulier ceux qui sont sans travail. L'illustration 9 montre si les immigrés jugent utile de suivre et s'ils suivront une formation pour garder ou trouver un emploi. Dans les villes de l'ICS, environ **un travailleur immigré sur deux et deux chômeurs immigrés sur trois** ont déclaré qu'ils devraient suivre une formation professionnelle. Les travailleurs et chômeurs

immigrés étaient plus intéressés par une formation dans les villes portugaises et espagnoles (environ 70%) qu'à Budapest et dans les villes françaises ou belges. La plupart envisagent de poursuivre cette formation. Néanmoins, environ 20% des chômeurs immigrés dans ces villes ne peuvent pas suivre une formation actuellement. Vingt-cinq à 30 pour cent des travailleurs immigrés ne peuvent pas non plus le faire dans les villes françaises, portugaises et espagnoles.



Figure 10. Les 3 principaux problèmes d'accès à une formation supplémentaire



Note: question non posée dans les villes allemandes et italiennes. 'Ne sait pas' en dessous de 5% à l'exception d'Anvers (27.3%), Bruxelles (21.9%), Liège (11.1%), Lyon (7.5%), Paris (7.1%).

Les immigrés qui ne peuvent pas suivre une formation professionnelle disent rencontrer plus de problèmes pour combiner une formation, un emploi et une famille que la majorité de la population dans le même pays. L'illustration 10 montre les 3 principales raisons pour lesquelles les immigrés interrogés ne pouvaient pas suivre une formation professionnelle. Dans les 11 villes de l'ICS, les 3 raisons principales étaient le coût des formations, des conflits avec le travail et les responsabilités familiales. Les questions sur la formation étaient identiques à celles de l'Eurobaromètre spécial 316 de 2009 sur la politique européenne sociale et de l'emploi. Dans ces pays, la population générale avait sélectionné en 2009 les 3 mêmes problèmes principaux : coût, travail et famille. Mais en comparaison avec la

population générale dans l'ensemble des pays à l'exception de la Hongrie, les immigrés dans les villes de l'ICS étaient plus nombreux à mentionner ces problèmes aujourd'hui. Les immigrés avaient moins de temps en raison de responsabilités familiales dans les villes en Belgique, France et au Portugal, et plus de conflits avec le travail dans les villes en France, au Portugal, en Espagne et dans une certaine mesure à Budapest. Les coûts n'étaient considérés que comme légèrement plus problématiques dans les 11 villes, à l'exception de Budapest.

Langues



“Langues”

Quelle est votre langue maternelle ?

Quelles autres langues parlez-vous couramment ?

Des problèmes vous ont-ils découragé d'apprendre la(es) langue(s) du pays ?

Avez-vous suivi un cours de langue ou d'intégration dans le pays ?

En quoi ce cours vous a-t-il personnellement aidé ?

“ Principales conclusions ”



En général, les immigrants parlent davantage de langues que l'individu moyen dans leur pays de résidence.



Pour les immigrants – comme pour la plupart des gens – le temps est le problème principal qui se pose dans l'apprentissage d'une nouvelle langue.



Obtenir des informations sur les possibilités d'apprentissage peut être plus difficile pour les immigrants que pour la population générale.



De nombreux immigrants ont participé à des cours de langue ou d'intégration.

Les participants apprécient énormément les cours de langue et souvent les cours d'intégration socio-économique.

Quand les gens parlent la(es) même(s) langue(s), ils peuvent mieux collaborer et interagir en tant que membres égaux et à part entière d'une même société. Les institutions européennes prônent le concept du multilinguisme; bien que les immigrés apprennent la(es) langue(s) du pays, ils peuvent aussi trouver des moyens d'utiliser toutes les langues qu'ils connaissent et les partager avec d'autres dans la société. Apprendre les langues nationales et régionales et les langues des minorités et des immigrés peut renforcer ce que les gens ont en commun dans une Europe hétérogène et rendre la société plus ouverte à tous et plus compétitive.¹⁰

D'après les focus groupes de l'Eurobaromètre, dans 14 États membres de l'UE, les immigrés non-européens comme la population générale considèrent que le fait de parler une langue commune est le facteur le plus important pour faciliter l'intégration.¹¹ Les principes de base communs de l'UE considèrent qu'une connaissance de base de la langue du pays est indispensable et que le respect pour les langues des immigrés est tout aussi important. De nombreux gouvernements déclarent que l'apprentissage de la langue nationale est un des principaux objectifs de leur politique d'intégration, et ils soutiennent cet engagement en organisant des cours et/ou des tests.

On sait étonnamment peu de choses sur l'apprentissage des langues et les compétences linguistiques de l'ensemble des Européens. Jusqu'à présent, on a publié peu d'évaluations qui mesurent l'impact de ces cours sur l'apprentissage des langues et leur utilisation, l'emploi ou la participation sociétale.^[3] Le cadre européen commun de référence pour les langues du Conseil de l'Europe donne un point de référence permettant de fixer des normes et d'évaluer les résultats au plan international. Les données PISA de l'OCDE donnent une image précise des performances en lecture des jeunes écoliers, principalement de la seconde génération. Il n'existe pas d'audit de ce type pour les compétences linguistiques des adultes. Les seules données européennes officielles sont les capacités linguistiques communiquées par la population générale elle-même et tirées de l'Eurobaromètre spécial 243 de 2006 sur *les Européens et leurs langues*.

L'enquête sur les citoyens immigrés contribue à combler cette lacune grâce aux compétences et problèmes linguistiques mentionnés par les

immigrés mêmes. Quel(les) langue(s) les immigrés parlaient-ils quand ils étaient enfants? Dans quelle(s) autre(s) langue(s) peuvent-ils tenir une conversation? L'ICS a posé des questions comparables sur l'expérience des immigrés en matière d'apprentissage des langues, en particulier à ceux qui ne parlaient pas une des langues nationales du pays quand ils étaient enfants (appelés locuteurs natifs). Quelles raisons ont découragé les locuteurs non-natifs d'apprendre une de ces langues? Ont-ils achevé un cours de langue ou d'intégration? Pensent-ils que ce cours les a aidés non seulement à apprendre la langue, mais aussi à trouver un meilleur emploi, à recevoir une meilleure éducation ou à s'impliquer davantage?

Les tests linguistiques et les cours d'intégration sont une tendance de plus en plus importante et dynamique en Europe, et ils dépendent fortement des priorités politiques et financières d'un gouvernement. Selon le MIPEX 2010 (index européen des politiques d'intégration des migrants), la connaissance de la langue n'est exigée pour une naturalisation que dans 10 États membres de l'UE (par exemple, la Hongrie, l'Espagne et le Portugal depuis 2006) et est débattue dans certains autres (par exemple, la Belgique et l'Italie). Au cours de la dernière décennie, la plupart des autres ont ajouté des exigences linguistiques à un séjour de longue durée (par exemple, l'Italie et le Portugal). Quelques pays au Nord-Ouest de l'Europe les ont aussi imposées aux époux(ses) à l'étranger (par ex. la France) et aux enfants de plus de 16 ans (Allemagne).

Pendant des décennies, toute une série d'acteurs ont pris des initiatives pour offrir des cours gratuits aux immigrés et à des groupes cibles spécifiques (par ex. les réfugiés, les femmes). Les cours de langue et d'intégration officiels organisés par l'État n'ont débuté que dans les années 1990. Des programmes d'intégration officiels sont actuellement élaborés en Italie et débattus en Catalogne et en Wallonie. Des programmes d'intégration obligatoires sont proposés gratuitement ou à faible coût en Flandre - Belgique (*inburgeringstraject*), en France (*contrat d'accueil et d'intégration*) et en Allemagne (*Integrationskurse*). L'offre linguistique est la plus intensive en Allemagne (600-1 200 heures). Tous offrent l'une ou l'autre forme d'orientation sociale, notamment une évaluation initiale des compétences en France et une orientation professionnelle en

10. Pour plus d'informations, voir le projet permanent du British council: l'Europe riche de ses langues.

11. Eurobaromètre qualitatif, 'Intégration des migrants: sommaire', mai 2011 http://ec.europa.eu/public_opinion/archives/qual/q1_5969_migrant_en.pdf

[3] Pour la Flandre, voir Pauwels, F. et Lamberts, M. (2010). Pour la France, voir l'enquête longitudinale ELIPA. Pour l'Allemagne, voir Schuller, Karin, Lochner,

Susanne et Rother, Nina (2011): www.bamf.de/SharedDocs/Anlagen/DE/Publikationen/Forschungsberichte/fb11-integrationspanel.html. Pour une vue d'ensemble, voir Strik, T. et al. (2010) INTEC Draft Synthesis Report on Integration & Naturalisation tests: www.rgsi.edu.lv/images/stories/INTEC/synthesis%20intec%20final%20.pdf



Flandre. Des cours de langues facultatifs et gratuits sont offerts au Portugal (*Português para Todos – PPT*) et en Espagne, en particulier en Catalogne. Et dans la région wallonne en Belgique, des cours de lecture et d'écriture encouragent l'apprentissage linguistique de différents groupes cibles. En Hongrie, les cours donnés par des ONG et les écoles de langues sont plus limités.

Dans les pays de l'ICS,¹² la plupart des immigrés de la première génération interrogés sont multilingues. Environ 1 immigré sur 4 à Berlin, Bruxelles, Liège et dans les villes portugaises a grandi dans une famille où les membres se parlaient en plusieurs langues. En plus de leur(s) langue(s) maternelle(s), les immigrés parlent généralement un plus grand

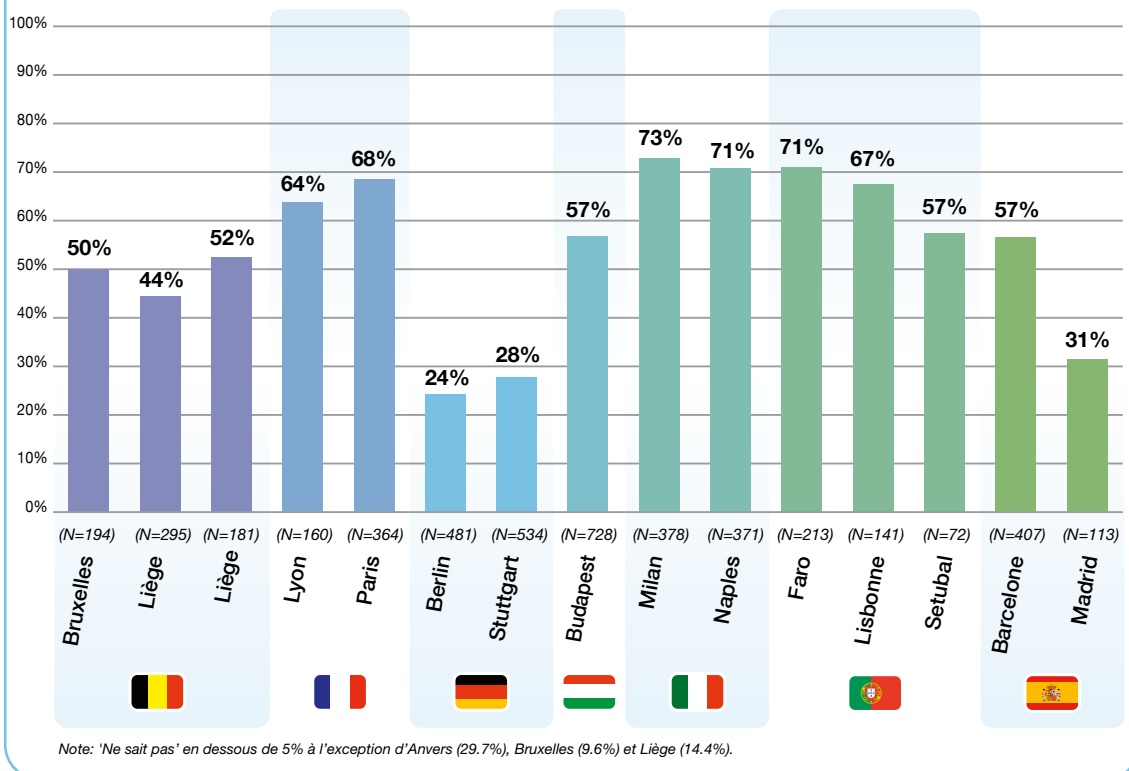
nombre de langues que l'individu moyen dans le pays où ils vivent, si l'on compare les résultats de l'ICS à l'Eurobaromètre 2006. Ils sont un peu plus nombreux à parler au moins une langue supplémentaire dans les six pays, surtout en comparaison avec les Portugais, les Hongrois ou les Italiens. Un nombre légèrement plus élevé d'immigrés ont aussi déclaré qu'ils parlaient deux langues supplémentaires ou plus dans ces trois pays de l'ICS. Par contre, dans les trois villes belges de l'ICS, il y a plus de Belges que d'immigrés à déclarer qu'ils parlent deux langues supplémentaires ou plus. Dans l'ICS, plus d'immigrés à Anvers (53%) qu'à Bruxelles ou Liège (36% et 34%) et plus à Barcelone (32%) qu'à Madrid (10%) ont déclaré connaître deux langues ou plus.



12. Les données des villes françaises sur le nombre de langues parlées ne sont pas incluses pour des raisons de comparabilité.



Figure 11. Avez-vous eu des problèmes pour apprendre la langue?



APPRENDRE UNE NOUVELLE LANGUE

Apprendre une langue a posé davantage de problèmes aux locuteurs non-natifs¹³ dans les villes portugaises, italiennes et françaises que dans les villes allemandes ou à Madrid. L'illustration 11 montre le nombre de locuteurs non-natifs ayant cité les raisons qui les ont découragés d'apprendre la langue. Environ 60 à 70% des immigrés dans les

villes portugaises, italiennes et françaises donnent une ou plusieurs raisons les ayant empêchés de mieux apprendre une langue.¹⁴ Par contre, il n'y en a que 24 à 30% dans les villes allemandes et à Madrid.¹⁵

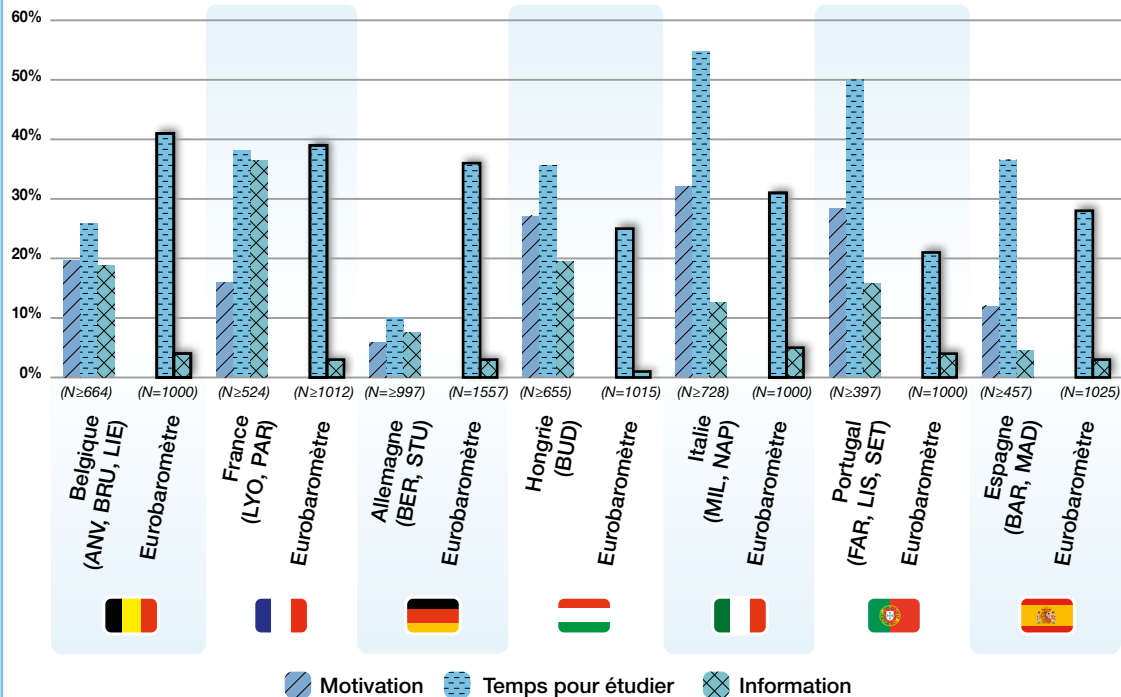
13. Les locuteurs natifs forment la majorité des immigrés interrogés dans les villes portugaises et espagnoles, dans une grande partie de Budapest et dans les villes françaises, et ils représentent environ un quart à Bruxelles et Liège. Il n'y avait pas de personnes de langue maternelle italienne dans les villes italiennes ni de langue maternelle catalane à Barcelone.

14. Les chiffres de Barcelone couvrent tant des personnes ayant des problèmes pour apprendre l'espagnol que des personnes ayant des problèmes d'apprentissage du catalan.

15. Dans la plupart des cas, les entretiens étaient menés dans la langue du pays. De plus, les migrants qui avaient vécu dans le pays pendant un certain temps pouvaient ne pas se souvenir des problèmes qu'ils avaient rencontrés au départ ou ne voyaient pas la nécessité d'un apprentissage structuré.



Figure 12. Quels ont été les principaux problèmes d'apprentissage de la langue?



Note: 'Ne sait pas' en dessous de 5% à l'exception de la Belgique ($\leq 18.7\%$), la Hongrie ($\leq 10.4\%$) et l'Italie ($\leq 14.4\%$).
 Note: les tests statistiques montrent une différence significative entre Anvers (22.2%) et Bruxelles (10.4%) pour 'Enseignement, méthodes, matériel', entre Berlin (8.7%) et Stuttgart (15.2%) pour 'Temps pour étudier', entre Milan (33.8%; 11.8%) et Naples (19.1%; 18.2%) pour 'Motivation' et 'Information', entre Lisbonne (52.2%) et Setubal (33.8%) pour 'Temps pour étudier', entre Faro (43.0%; 2.4%) et Lisbonne (21.7%; 8%) pour 'Motivation' et 'Enseignement, méthodes, matériel', entre Barcelone (41.8%; 24.8%) et Madrid (14.1%; 6.6%) pour 'Temps pour étudier' et 'Motivation' (pour toutes les différences $p \leq 0.05$).

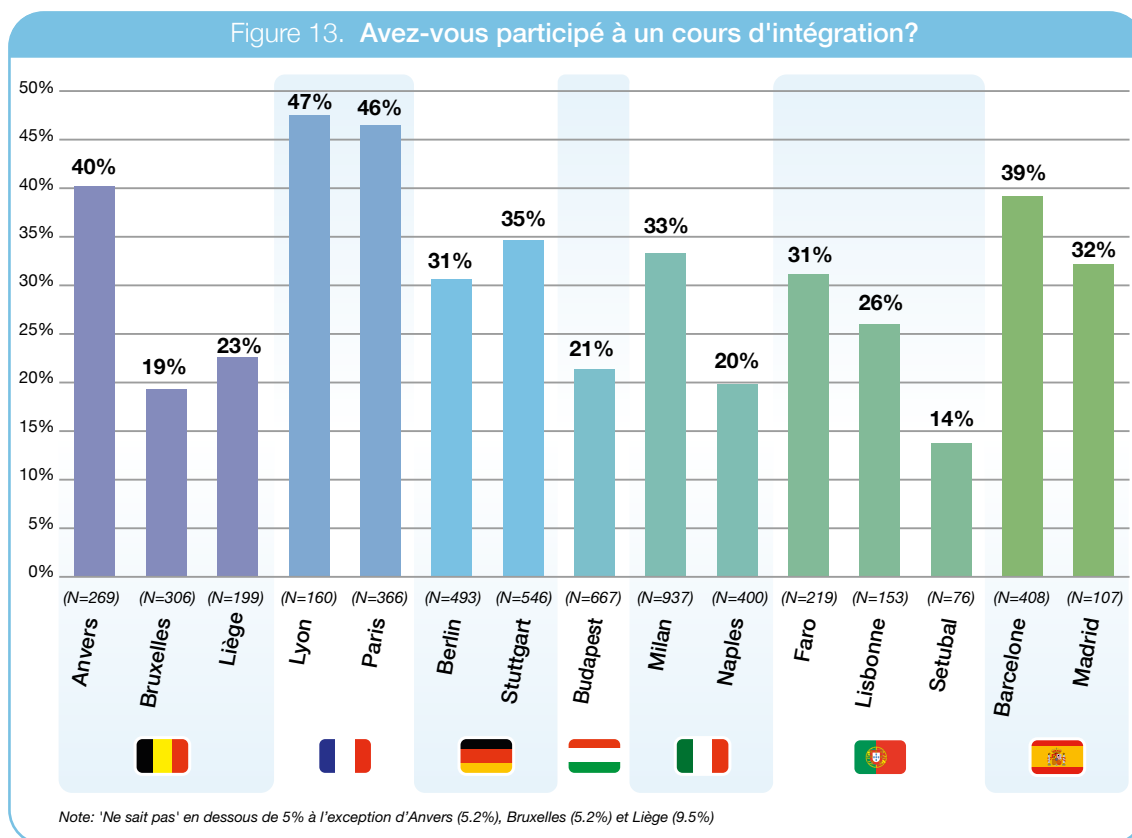
Quels sont les principaux obstacles qui empêchent des locuteurs non-natifs d'apprendre la langue du pays où ils vivent? Est-ce le manque d'informations, le coût, la mauvaise qualité des cours, la motivation personnelle ou le temps? L'illustration 12 montre quelle est la raison qui a personnellement découragé les locuteurs non-natifs d'apprendre la langue. De plus, elle compare les principaux problèmes d'apprentissage rencontrés par les immigrants aux difficultés auxquelles la population générale est confrontée dans le même pays quand elle apprend une nouvelle langue - selon l'Eurobaromètre 2006.

Aucune raison ne prédominait dans la plupart des villes. Plus d'un locuteur non-natif sur trois estimait ne pas avoir le temps d'étudier à Budapest et dans les villes françaises, italiennes, portugaises et espagnoles. La moitié a dit ne pas avoir le temps d'étudier dans les villes italiennes et portugaises. Le manque de motivation ou d'informations posait moins de problèmes dans la plupart des pays. Entre un quart et un tiers des locuteurs non-natifs

ont déclaré ne pas être suffisamment motivés pour apprendre le hongrois (27%), l'italien (32%) ou le portugais (28%). Les immigrants étaient moins nombreux à rencontrer ce type de problèmes dans les villes allemandes qu'à Budapest et dans les villes françaises, italiennes et portugaises.

Pour les immigrants – comme pour la plupart des gens du pays – le temps est le principal problème quand ils apprennent une nouvelle langue. Le temps nécessaire pour étudier était la raison principale citée tant par des locuteurs non-natifs dans les villes de l'ICS que par l'individu moyen dans chaque pays de l'ICS dans l'Eurobaromètre 2006. La comparaison semble indiquer que le temps nécessaire pour étudier posait beaucoup plus de problèmes aux locuteurs non-natifs dans les villes italiennes et portugaises. L'obtention d'informations sur les possibilités d'apprentissage pose davantage de problèmes aux locuteurs non-natifs dans les villes belges, françaises, hongroises, italiennes et portugaises.





COURS DE LANGUE ET D'INTÉGRATION

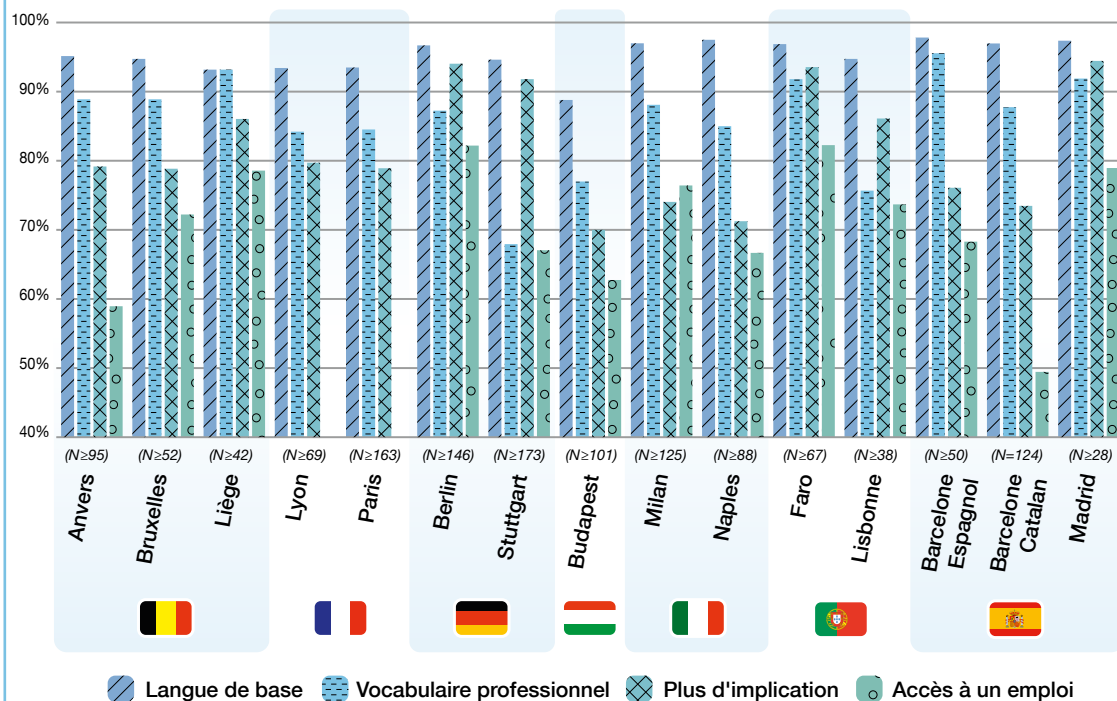
Dans l'ensemble des villes de l'ICS, de nombreux locuteurs non-natifs ont participé à un cours de langue ou d'intégration dans le pays.¹⁶ L'illustration 13 montre le pourcentage de ceux qui ont soit commencé, soit achevé un cours. L'ICS posait des questions spécifiques sur les cours d'intégration officiels à Anvers, Berlin et Stuttgart et sur les cours de langue financés par le gouvernement à Budapest, Barcelone (catalan ou espagnol), Madrid

(espagnol) et dans les villes portugaises (PPT - le portugais pour tous). Les immigrants d'autres villes ont été interrogés à propos des cours généraux de langue ou d'intégration. Des cours de langue locale ont été suivis par au moins 30% de locuteurs non-natifs dans les villes allemandes, à Milan, Faro et Madrid, 40% à Anvers (néerlandais) et Barcelone (espagnol ou catalan) et près de 50% à Lyon et Paris.

16. Bien sûr, les cours de langue peuvent être ou non la principale méthode utilisée par les immigrants pour apprendre une langue. Les immigrants peuvent prendre des cours informels, étudier chez eux, parler à des locuteurs natifs et consommer des médias, à l'instar des méthodes que plusieurs personnes interrogées pour l'Eurobaromètre 2006 ont dit avoir utilisées pour apprendre une langue étrangère.



Figure 14. En quoi le cours d'intégration vous a-t-il aidé?



Note: 'Ne sait pas' en dessous de 5% à l'exception d'Anvers (6.5%), Bruxelles (10.2%) et Budapest (≤25.2%), Setubal présentait un nombre insuffisant de réponses. Barcelone (SP) concerne les apprenants de l'espagnol à Barcelone, Barcelone (CT) concerne les apprenants du catalan à Barcelone.

Les participants à la plupart des cours étaient extrêmement satisfaits de l'impact de ces cours sur l'apprentissage de la langue et sur d'autres résultats de l'intégration. L'illustration 14 montre le nombre de participants qui avaient l'impression que le cours les avait un peu ou beaucoup aidés. Les cours ont aidé la plupart des participants à apprendre non seulement les bases de la langue, mais aussi le vocabulaire spécialisé dont ils avaient besoin pour leur travail ou leurs qualifications. Les participants étaient légèrement plus enthousiastes à l'égard de l'offre linguistique globale dans les villes belges, à Berlin, dans les villes italiennes, à Faro et dans les villes espagnoles et un peu moins enthousiastes à Stuttgart, Budapest et Lisbonne. Dans la plupart des villes, les cours ont aussi aidé la

plupart des participants à s'impliquer davantage dans leur communauté, mais dans une plus large mesure à Madrid et dans les villes allemandes et portugaises qu'à Budapest, Barcelone et dans les villes italiennes. Un plus petit nombre de participants avaient l'impression que le cours les avait aidés à améliorer leur situation professionnelle, en particulier à Anvers, Barcelone, Budapest, Naples et Stuttgart. La satisfaction était plus marquée à Liège, Berlin, Faro et Madrid. En général, les cours étaient largement perçus comme **efficaces pour apprendre une langue**. Les résultats de l'ICS semblent aussi indiquer que les cours pourraient être **liés davantage à des services de formation et d'emploi**.



Participation civique et politique



“ Participation civique et politique ”

Êtes-vous membre
d'un parti ou d'un groupe
politique dans ce pays ?
D'un syndicat ?
D'une organisation
d'immigrés ou autre ?

Connaissez-vous
une association gérée par
des immigrés ?

Avez-vous voté
aux dernières élections
nationales ou locales
dans ce pays ?

Avez-vous entendu
parler d'un organe
consultatif pour
les immigrés ?

Voteriez-vous s'il y avait
des élections générales
demain (et si vous en
aviez le droit) ?

Pourquoi n'avez-vous
pas voté ?

Ce pays a-t-il besoin de
plus de parlementaires
issus de l'immigration
et pourquoi ?

“ Principales conclusions ”



La plupart des immigrants sont intéressés à voter (souvent autant que les citoyens).

La plupart des immigrants veulent plus de diversité en politique – et beaucoup veulent voter pour l’encourager.



La participation plus large des immigrants à la vie civique varie d’une ville à l’autre et d’une organisation à l’autre.



Le fait pour les immigrants de connaître une ONG d’immigrants ou d’y participer dépend fortement de leur contexte local et national.

Un pays qui offre des perspectives politiques aux étrangers montre qu'il se considère comme un pays d'immigration. Les gouvernements européens créent fréquemment des opportunités politiques et réforment la législation quand ils reconnaissent être devenus des pays d'immigration. Davantage de résidents peuvent participer à la vie démocratique lorsque les droits de vote sont élargis, lorsque des organes consultatifs puissants et indépendants sont créés, lorsque de nouvelles associations sont financées et lorsque des politiques de diversité sont adoptées dans les organisations classiques. Ces droits ont été encouragés par la législation internationale et européenne, et plus particulièrement par le traité de Maastricht en 1992 et la *Convention sur la participation des étrangers à la vie publique au niveau local* du Conseil de l'Europe en 1992. La Commission européenne a recommandé aux gouvernements d'améliorer leurs politiques en matière de participation politique s'ils veulent promouvoir la participation démocratique, la solidarité et le sentiment d'appartenance à la société dans le cadre de leur engagement en faveur des principes de base communs de l'UE.

Comparée à d'autres domaines de la vie comme l'emploi ou l'éducation, la participation politique des immigrants bénéficie de moins d'attention de la part des décideurs politiques et des chercheurs dans les pays de l'UE. Les chercheurs éprouvent des difficultés à trouver des sources de données fiables pour mesurer et comparer la citoyenneté active.¹⁷ Cependant, certains États membres de l'UE, comme l'Allemagne, ont commencé à inclure des indicateurs de participation politique (par exemple les taux d'affiliation et de bénévolat) dans leur système national de suivi de l'intégration. Une nouvelle recherche révèle que la participation politique des immigrants est déterminée à la fois par des structures politiques favorables, les discours publics, les caractéristiques des immigrants (par ex. l'éducation, la longueur du séjour et la langue) et le contexte (par exemple la situation politique dans le pays d'origine). Lorsque des données sont disponibles, les immigrants semblent être souvent sous-représentés parmi les électeurs probables, les responsables élus et les membres de partis politiques. Les modes de participation des immigrants peuvent être moins visibles ou moins compris que les formes de participation conventionnelles dans

leur pays de résidence.

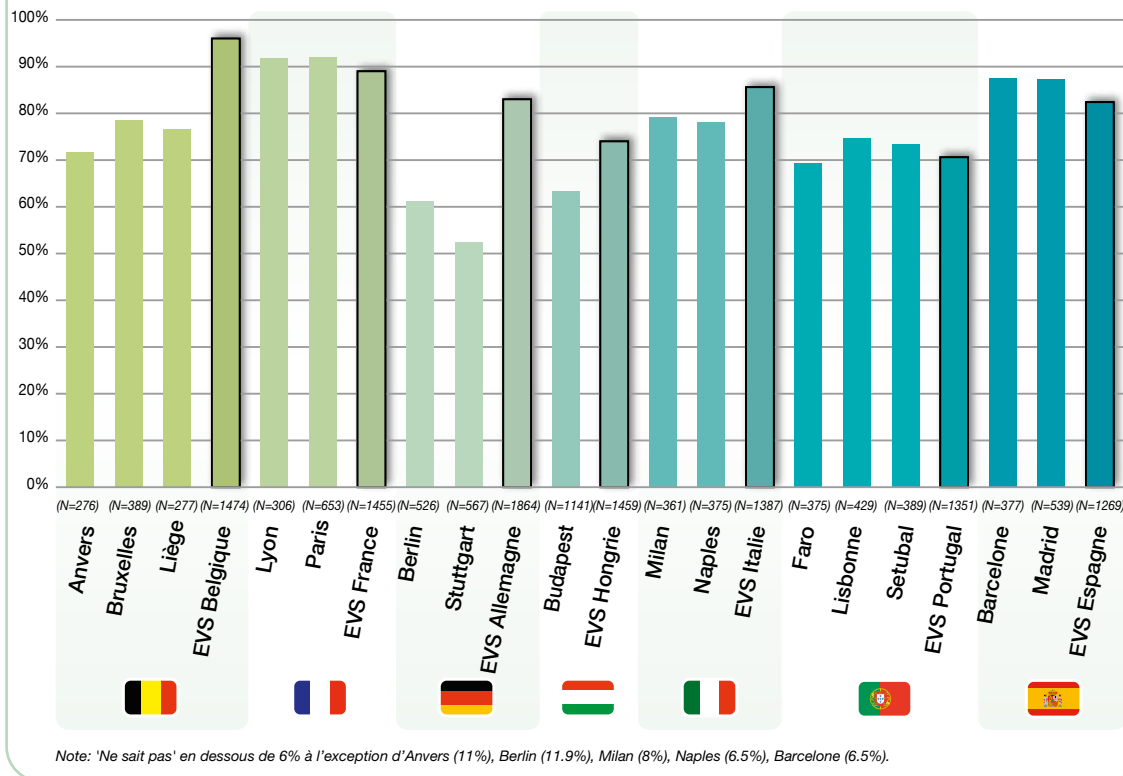
L'enquête sur les citoyens immigrants (ICS) renforce cet ensemble croissant de connaissances grâce aux questions les plus pertinentes pour les politiques en matière de participation politique. Les immigrants non-européens voteraient-ils s'ils en avaient le droit? Veulent-ils plus de diversité au parlement et pourquoi? Les immigrants se déclarent-ils membres d'un syndicat et d'un parti politique du pays? Connaissent-ils une ONG ou un organe consultatif géré par des immigrants? S'affilient-ils à ces organes et à d'autres organisations?

Le MIPEX 2010 (index européen des politiques d'intégration des migrants) révèle que les immigrants non-européens qui ne se sont pas naturalisés n'ont que quelques opportunités légales de contribuer et d'améliorer les politiques locales ou nationales qui les touchent quotidiennement. Ils peuvent former des associations et s'affilier à un syndicat ou un parti politique. Actuellement, la France, l'Allemagne et l'Italie n'accordent pas le droit de vote aux ressortissants de pays non-européens. Les autres pays de l'ICS accordent des droits de vote locaux à certaines catégories limitées d'immigrants. Seuls les détenteurs de certaines nationalités peuvent voter en Espagne et au Portugal en raison de traités de réciprocité tandis qu'un séjour de longue durée est exigé en Hongrie et qu'un séjour de cinq ans (plus l'enregistrement) est exigé en Belgique. Il n'y a pas d'organes consultatifs dirigés par l'État en Hongrie. De nouveaux organes, bien que comparativement faibles, existent au Portugal, en Espagne et dans certaines villes italiennes (mais pas à Milan et Naples). En Belgique, ils sont plus forts en région flamande qu'en Wallonie ou à Bruxelles et ils sont légèrement plus forts dans les villes allemandes et les États fédéraux. L'analyse du MIPEX semble indiquer que les pays ayant peu ou pas de politiques en matière de participation politique des étrangers tendent aussi à rendre leur accès à la citoyenneté plus difficile (par exemple la Hongrie). Les pays disposant de quelques politiques en matière de participation politique des étrangers sont souvent ceux-là mêmes qui facilitent leur accès à la citoyenneté (par exemple le Portugal plus que la Belgique et dans une certaine mesure l'Allemagne). En comparaison, des pays tels que la France, l'Italie et l'Espagne privilégient une voie (ou l'accès d'un groupe) plutôt que l'autre.

17. Voir Morales, Laura, Guigni, Marco (Ed.), *Social Capital, Political Participation and Migration in Europe. Migration, Minorities and Citizenship* (London 2011), ISBN 978-0-230, Wuest, Andreas et al (Ed). *The Political Representation of Immigrants and Minorities*, Routledge (Oxon 2011).



Figure 15. Voteriez-vous s'il y avait des élections demain?



Le chapitre suivant sur la citoyenneté révèle que les immigrés interrogés dans la plupart des pays de l'ICS sont ou veulent devenir citoyens, ce qui les rend susceptibles de voter à toutes les élections. Mais voteraient-ils en réalité ?

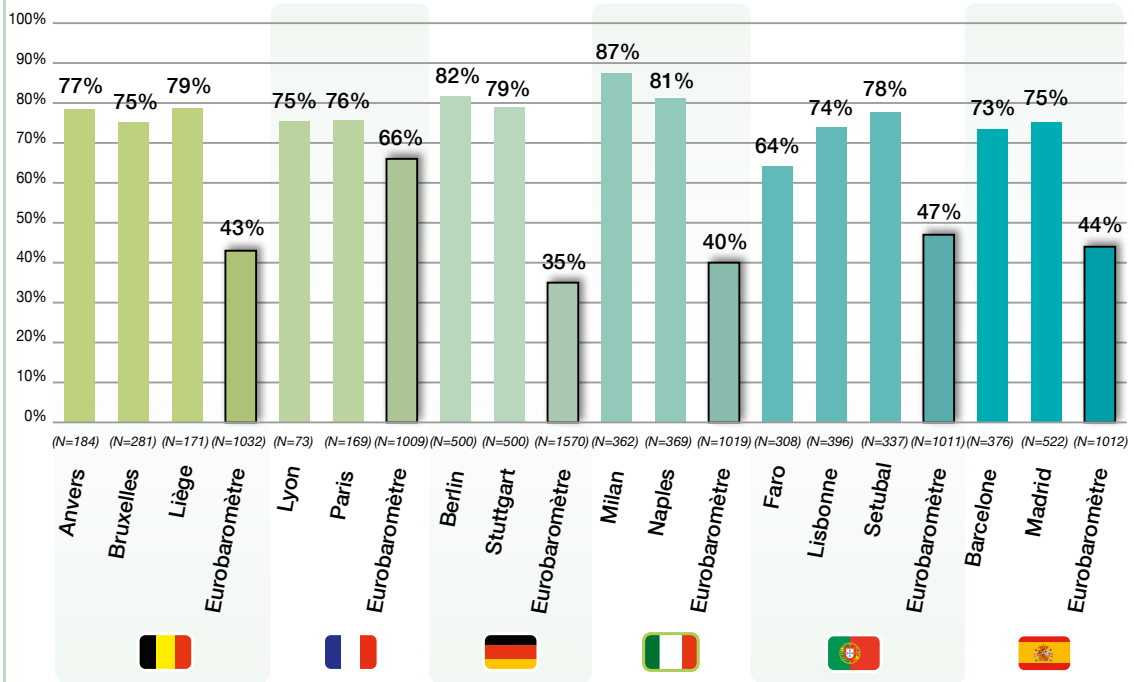
Dans toutes les villes de l'ICS, la plupart des immigrés voteraient s'ils en avaient le droit. L'illustration 15 montre le pourcentage ayant répondu 'oui' à la question hypothétique 'voteriez-vous s'il y avait des élections générales demain?'. Il était aussi demandé aux ressortissants de pays non-européens s'ils voteraient s'ils en avaient le droit. Dans les villes espagnoles, portugaises et françaises, l'intérêt pour le vote est aussi élevé chez les immigrés non-européens interrogés qu'au sein de la population générale qui avait été sondée dans

le cadre de l'étude de 2008 sur les valeurs européennes (respectivement 85%, 72% et 90%). Entre 70 et 80 pour cent des immigrés interrogés sont intéressés à voter - bien qu'ils soient légèrement moins nombreux que dans la population générale - dans les villes italiennes et belges (où le vote est obligatoire). Des majorités plus faibles sont intéressées à Budapest (63%). Les majorités favorables au vote étaient légèrement plus importantes chez les immigrés naturalisés dans les villes italiennes et portugaises et beaucoup plus importantes à Budapest et dans les villes belges. L'intérêt était marqué chez les immigrés tant naturalisés que non-naturalisés dans les villes françaises et espagnoles.

La plupart des immigrés veulent plus de diversité en politique – et beaucoup utiliseraient même leur



Figure 16. Pensez-vous que nous avons besoin de plus de parlementaires issus de l'immigration?



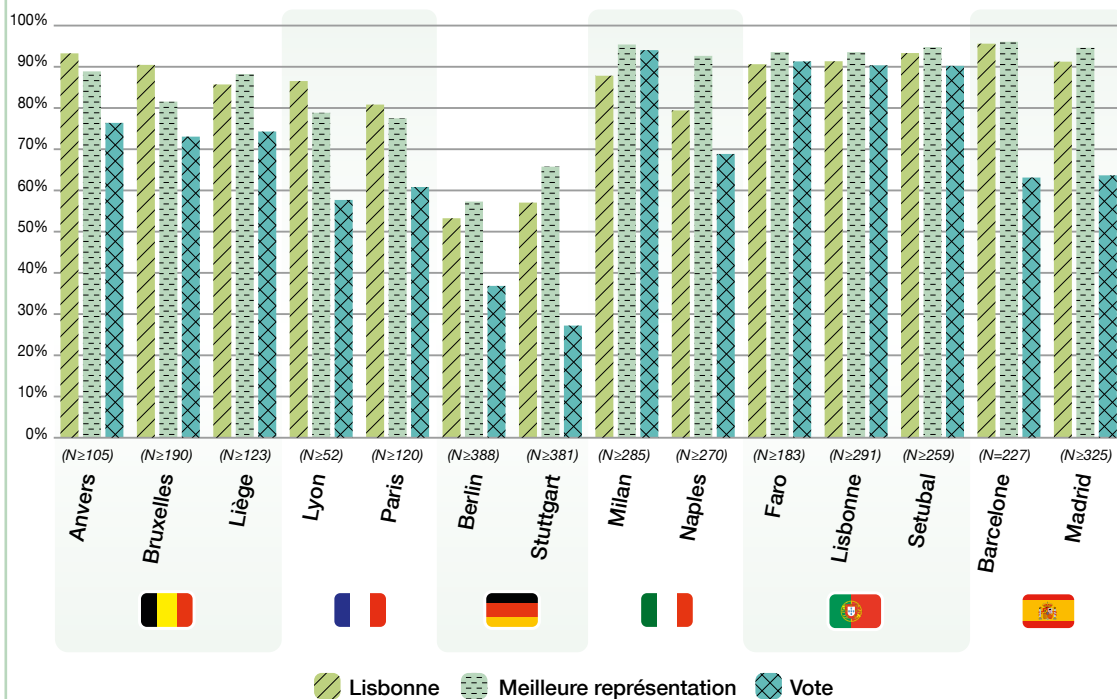
Note: les 'Ne sait pas' sont généralement nombreux pour cette question: Anvers (9.9%), Bruxelles (10.1%), Liège (13%), Berlin (16.2%), Stuttgart (16.3%), Milan (8.4%), Naples (7.5%), Faro (22.8%), Lisbonne (12.3%), Setubal (16.7%), Barcelone (8.4%), Madrid (9.8%). Budapest était exclue de l'analyse étant donné que le concept de parlementaire issu de l'immigration était facilement mal interprété.

vote pour l'encourager. On a posé aux immigrés une question sur la discrimination dans l'UE, tirée de l'Eurobaromètre 2006, à savoir s'ils pensaient que leur pays avait certainement ou probablement besoin de plus de parlementaires issus de l'immigration. L'illustration 16 indique un soutien systématiquement élevé dans six pays (75-85%).

Quand on leur demande pourquoi, 80 à 95%¹⁸ répondent que des parlementaires issus de l'immigration **les comprendraient mieux, les représenteraient mieux et seraient symboliquement importants pour le pays.** Soixante à 92 pour cent ont même déclaré qu'ils voteraient probablement pour ce type de candidat. Le soutien aux candidats immigrés était tout aussi élevé chez les immigrés naturalisés, y compris les électeurs probables (ceux qui voteraient s'il y avait des élections demain). Les villes allemandes étaient celles où le soutien à ces arguments précis était le plus bas. Par exemple, seule une minorité d'immigrés interrogés y voteraient pour des parlementaires issus de l'immigration (en ne tenant pas compte de leurs visions politiques) simplement pour accroître la diversité ethnique au Bundestag.

18. Ces pourcentages étaient légèrement plus bas dans les villes allemandes.

Figure 17. Pourquoi voulez-vous davantage de parlementaires issus de l'immigration?



Note: 'Ne sait pas' en dessous de 6% à l'exception d'Anvers (≥26.4%), Bruxelles (≥10%), Liège (≥8.2%), Milan (≥9.5%), Naples (≥9.6%), Barcelone (≥15.9%), Madrid (≥16.1%). Budapest était exclue de cette question étant donné que les partenaires scientifiques ont signalé que le concept de parlementaire issu de l'immigration pouvait être facilement mal interprété.

Ces résultats sur le soutien de la diversité en politique soulignent l'importance d'une ouverture des organisations civiques et politiques, comme les partis politiques, pour accroître la participation politique des immigrés. Cependant, une grande partie de la population générale ne considère pas cette question comme particulièrement importante pour eux. Selon l'Eurobaromètre 2006, seulement 40 à 45% de la population générale dans ces pays déclarent qu'il devrait y avoir plus de parlementaires

de différentes origines ethniques (voir l'illustration 16 ci-dessus). Le soutien varie peu entre les pays de l'ICS. Jusqu'à présent, seulement la moitié environ de la population du pays est aussi convaincue que les immigrés. Cette différence de priorités fait allusion aux différents courants et dynamiques au sein des organisations lorsqu'elles décident si et comment elles accueillent la diversité dans leurs rangs.¹⁹

19. Alex Kirchberger et al, Becoming a Party of Choice: a Tool for Mainstreaming Diversity. (Bruxelles: Migration Policy Group, 2012). www.migpolgroup.com/public/docs/Becoming_a_Party_of_Choice_Mainstreaming_Diversity_in_Political_Parties_FULL_REPORT_EN_01.12.pdf



TABLEAU 3 - AFFILIATION À DES SYNDICATS ET DES ORGANISATIONS POLITIQUES

		Syndicat		Org. Politique	
		ICS 2011	EVS 2008 (N=11.102)	ICS 2011	EVS 2008 (N=11202)
Belgique	Anvers (N=279)	11,8%	15,1%	7,6%	4,1%
	Brussel (N=408)	19,6%		9,8%	
	Liège (N=296)	19,9%		3,0%	
France	Lyon (N=315)	5,1%	5,4%	1,9%	2,8%
	Paris (N=670)	9,1%		4,3%	
Allemagne	Berlin (N=577)	1,4%	6,8%	0,3%	3,6%
	Stuttgart (N=580)	1,9%		1,7%	
Hongrie	Budapest (N=1162)	4,5%	3,7%	2,2%	0,6%
Italie	Milan (N=396)	14,6%	5,5%	1,8%	3,7%
	Naples (N=398)	6,5%		3,2%	
Portugal	Faro (N=405)	1,2%	4,3%	1,2%	3,4%
	Lisbonne (N=448)	0,7%		0,7%	
	Setubal (N=402)	4,2%		2,0%	
Espagne	Barcelone (N=400)	2,7%	4,8%	0,5%	4,8%
	Madrid (N=554)	1,1%		0,5%	

Note: 'Ne sait pas' en dessous de 5% à l'exception d'Anvers ($\leq 10\%$)

ORGANISATIONS CIVIQUES ET POLITIQUES

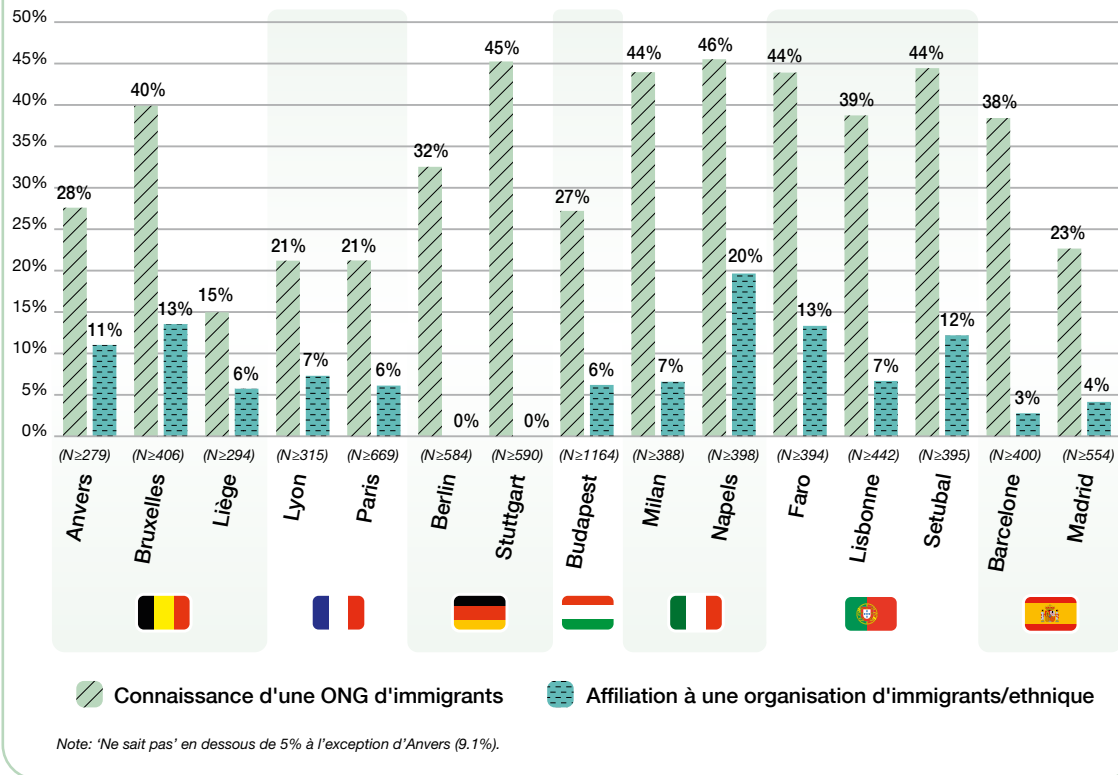
De façon plus générale, la participation à des organisations politiques et civiques, mentionnée par les immigrés mêmes, est inégale et varie d'une ville à l'autre et d'une organisation à l'autre. Le tableau 3 donne le pourcentage d'immigrés interrogés qui ont dit être affiliés à un syndicat ou un parti/groupe politique. Les résultats des villes pour les immigrés interrogés sont comparés aux résultats nationaux pour la population générale, tirés de l'étude sur les valeurs européennes (2008). Souvent, moins d'immigrés disent être membres de ce type d'organisation. Dans quelques villes, ils sont aussi (ou même plus) nombreux que la population générale du pays à déclarer qu'ils sont membres.

L'affiliation semble dépendre fortement du contexte local et national. Beaucoup plus d'immigrés disent appartenir à un syndicat dans les villes belges, françaises et italiennes et à Budapest — et ce, dans une proportion comparable ou supérieure à l'individu moyen dans le pays. En comparaison avec la population générale, beaucoup moins d'immigrés disent être syndiqués dans les villes allemandes, espagnoles et portugaises.

Moins d'immigrés interrogés étaient membres d'un parti ou d'un groupe politique que d'un syndicat. À nouveau, beaucoup plus d'immigrés dans les villes belges et françaises et à Budapest et Naples ont dit appartenir à une organisation politique, et le niveau



Figure 18. Connaissance et affiliation à une organisation d'immigrants



d'affiliation là aussi était similaire à la moyenne nationale. L'appartenance à une organisation politique semble plus faible à Milan et dans les villes allemandes, portugaises et espagnoles.

La relation des immigrants avec des organisations d'immigrés varie aussi considérablement d'un pays à l'autre et d'une ville à l'autre. L'illustration 18 montre si les immigrants interrogés ont déclaré connaître ou participer à une organisation d'immigrés ou ethnique (définie largement comme un groupe de soutien aux intérêts sociaux, culturels ou politiques des immigrants). Pas beaucoup plus d'immigrés étaient membres d'une organisation d'immigrés que d'un syndicat ou d'une organisation politique. En général, l'appartenance à une organisation d'immigrés n'était pas considérablement plus élevée dans la plupart des villes de l'ICS. Aucun immigré n'a déclaré appartenir à une organisation d'immigrés ou ethnique dans les villes allemandes, et très peu l'ont déclaré à Budapest et dans les villes espagnoles et françaises. Ils étaient plus nombreux à déclarer appartenir à l'une ou l'autre organisation d'immigrés à Anvers et Bruxelles qu'à Liège, à Faro et Setubal qu'à Lisbonne, et à Naples qu'à Milan.²⁰

La connaissance des organisations d'immigrés était plus forte à Bruxelles, Stuttgart, Barcelone

et dans les villes italiennes et portugaises. Dans ces villes, près d'un immigré interrogé sur deux pouvait nommer une association dirigée par des immigrants ou des minorités ethniques. Seuls 15 à 20% pouvaient le faire dans les villes françaises, à Liège et à Madrid. Concernant les autres questions de l'ICS, seule une minorité dans l'ensemble des villes avait entendu parler d'un organe consultatif local, régional ou national pour les immigrants.²¹

Ces résultats soulèvent des questions à propos des organisations d'immigrés: comment sont-elles définies par les immigrants et les gouvernements et quel rôle jouent-elles auprès de leurs bailleurs de fonds et des différents types d'immigrés? Il peut s'agir d'associations enregistrées, de réseaux transnationaux ou de réunions informelles. Elles peuvent agir en qualité de groupes militants autofinancés, d'institutions religieuses ou culturelles, de prestataires de services financés par le gouvernement ou de représentants de leur pays d'origine. Pour expliquer les différences entre les villes, une étude supplémentaire permettrait de clarifier toutes ces formes de participation et d'auto-organisation des immigrants.²²

20. Les immigrants étaient également interrogés à propos de leur appartenance à une autre organisation (par ex. sportive, culturelle, sociale, religieuse, locale, professionnelle, humanitaire et environnementale). L'appartenance est similaire dans les 15 villes (15-21%). La catégorie 'autre' n'est pas comparable à la population générale en raison d'une définition et d'une interprétation larges de cette catégorie.

21. Connectez-vous pour consulter des informations précises sur la connaissance par les immigrants d'organes consultatifs locaux, régionaux et nationaux: www.immigrésurvey.org

22. Pour une analyse de ces questions, voir Localmultidem 2011.



Regroupement **familial**



“Regroupement familial”

Quelles est votre situation matrimoniale ?

De combien de personnes se compose votre ménage ?

Quelle est la nationalité de votre époux(se) ?

Avez-vous déjà introduit une demande de regroupement familial ?

Depuis que vous vous êtes installé(e) ici, avez-vous un partenaire ou un enfant vivant en dehors du pays ?

Quand avez-vous introduit la demande ?

Qu'est-il advenu de votre demande ?

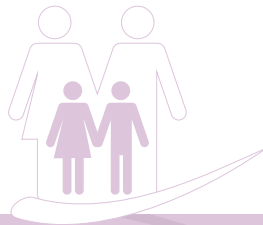
En quoi le regroupement familial vous a-t-il aidé personnellement ?

Quels problèmes avez-vous rencontrés lors de votre demande ?

Aimeriez-vous introduire une demande de regroupement familial ? Pourquoi pas ?

En quoi un regroupement familial pourrait-il vous aider personnellement ?

“ Principales conclusions ”



Seul un nombre limité d'immigrés de la première génération ont été un jour séparés de leur partenaire ou de leurs enfants.



La majorité des familles séparées se sont déjà regroupées dans la plupart des pays examinés.



La plupart des immigrés actuellement séparés ne veulent pas introduire une demande pour leur famille, certains par choix familial, mais d'autres en raison d'obstacles politiques.



Le regroupement familial contribue à améliorer la vie familiale des immigrés et leur sentiment d'appartenance et il peut parfois avoir d'autres effets sur l'intégration.

Aujourd'hui, le regroupement familial est surtout présenté dans les débats publics comme une voie d'immigration majeure pour les personnes désireuses d'entrer dans l'UE. Les acteurs politiques se concentrent sur le nombre de permis délivrés pour regroupement familial, ces chiffres étant recueillis par des organismes de statistiques nationaux et communiqués à Eurostat. Ces statistiques sont souvent les seuls faits qui viennent nourrir ce débat beaucoup plus large sur le droit au regroupement familial et ses effets sur les immigrés et les sociétés. Le regroupement familial n'est pas seulement une voie d'immigration pour les familles, c'est aussi le point de départ d'une intégration. Le regroupement familial peut améliorer la stabilité socio-culturelle de son demandeur et la participation des membres de la famille regroupée, ainsi que la vie familiale et sociale dans les communautés d'accueil.

L'enquête sur les citoyens immigrés ajoute une perspective d'intégration au débat sur le regroupement familial. Nous avons demandé aux immigrés venus d'un pays non-européen s'ils estimaient qu'un regroupement familial était nécessaire et utile à leur vie familiale et leur intégration sociale.²³ Quel type de famille les immigrés de la première génération ont-ils ? Rencontre-t-on fréquemment des familles séparées, le partenaire ou les enfants de l'immigré vivant à l'étranger ? Les immigrés ayant demandé un regroupement familial ont-ils rencontré des problèmes et la demande a-t-elle été acceptée ? En quoi le regroupement familial a-t-il changé leur vie ? Davantage d'immigrés sont-ils intéressés à demander un regroupement familial ?

D'après le MIPEX (index européen des politiques d'intégration des migrants), la plupart des ressortissants non-européens en situation régulière ont bénéficié de politiques de regroupement familial 'légèrement favorables' (notation 60+/100) en 2010 dans tous les pays de l'ICS, à l'exception de la France (notation 52/100).²⁴ Les immigrés demandeurs d'un regroupement familial et leur partenaire ou leurs enfants à l'étranger doivent satisfaire à des définitions juridiques précises de la famille et remplir d'autres conditions (c'est-à-dire un revenu, un logement). Le MIPEX a révélé que ces conditions juridiques étaient les plus favorables au Portugal et en Espagne, légèrement favorables en Belgique et en Hongrie, un peu plus restrictives en Allemagne et en Italie et les plus restrictives en France. Ces conditions ont

considérablement évolué ces dernières années. De nouvelles exigences ont été imposées en France, en Allemagne, en Italie et - depuis le MIPEX et l'ICS - en Belgique. À l'inverse, le Portugal a élargi l'accès au regroupement familial avec la loi de 2007 sur l'immigration. La politique actuelle de l'Espagne en matière de regroupement familial date de sa législation de 2009 sur l'immigration.

Pour préciser le contexte, disons que les immigrés interrogés vivent dans de nombreux types de ménages et de familles. Ils vivent dans un ménage de 3 à 4 personnes en moyenne, les ménages étant légèrement plus petits dans les villes d'Italie, du Portugal et d'Espagne qu'en France et en Allemagne. La majorité sont mariés ou vivent avec un partenaire. La proportion de célibataires est plus importante dans les villes portugaises et à Liège (environ 40%) que dans les villes françaises et italiennes et à Stuttgart (moins de 25%). De nombreux immigrés dans l'échantillon de l'ICS sont arrivés avec un permis de regroupement familial à Anvers, Liège, Lyon, Budapest et Milan (environ 25%); à Bruxelles et Liège (environ 33%); à Berlin (48%) et à Stuttgart (67%). Au moment de l'enquête, environ 10% détenaient encore ce permis dans les villes belges, allemandes et espagnoles, ainsi qu'à Budapest et Milan.

FAMILLES SÉPARÉES: HIER ET AUJOURD'HUI
Aujourd'hui, la plupart des immigrés de la première génération interrogés dans les 15 villes n'ont pas besoin de se regrouper avec un partenaire ou des enfants. L'illustration 19 montre dans quelle mesure la plupart des immigrés interrogés vivaient dans des familles qui étaient ou pouvaient être regroupées.

La grande majorité est soit célibataire, soit a toujours vécu avec son partenaire ou ses enfants, soit a fait l'objet d'un regroupement. La question de savoir si ces personnes auront besoin d'un regroupement familial dans le futur dépend de la manière dont leur vie et leur famille évolueront au fil du temps. **Seul un nombre limité de personnes ayant immigré d'un pays en dehors de l'UE ont été ou sont séparées de leur famille.** Cinq à 15 pour cent des immigrés dans les villes en Belgique, France et Hongrie ont un jour vécu séparés. Tout au plus un immigré sur trois environ était concerné dans les villes d'Allemagne et les nouveaux pays d'immigration, comme l'Italie, le Portugal et l'Espagne. La séparation avec des enfants semblait être beaucoup plus fréquente chez les immigrés interrogés dans les villes du Sud de l'Europe.

23. L'enquête ne couvre pas toutes les formes de regroupement familial et de formation d'une famille. Parmi les autres personnes introduisant une demande pour des partenaires ou des membres de la famille à l'étranger, il y a des citoyens d'autres États membres de l'UE qui se sont installés dans le pays, ainsi que les propres citoyens du pays, notamment issus de l'immigration.

24. Pour plus d'informations, voir www.mipex.eu/family-reunion

Plus de la moitié des immigrants séparés ont eu recours avec succès à la législation sur le regroupement familial pour se regrouper avec un partenaire ou des enfants à Budapest, Lyon, Milan et dans les villes étudiées en Belgique. Beaucoup plus d'immigrés séparés n'ont pas encore introduit de demande à Naples et dans d'autres villes dans les

nouveaux pays d'immigration comme le Portugal et l'Espagne. La plupart des demandes ont été traitées dans les villes du Nord de l'Europe et à Budapest pendant la première moitié des années 2000, et dans les nouveaux pays d'immigration dans le Sud de l'Europe dans la seconde moitié des années 2000.



Figure 19. Vous êtes-vous regroupé avec un partenaire?

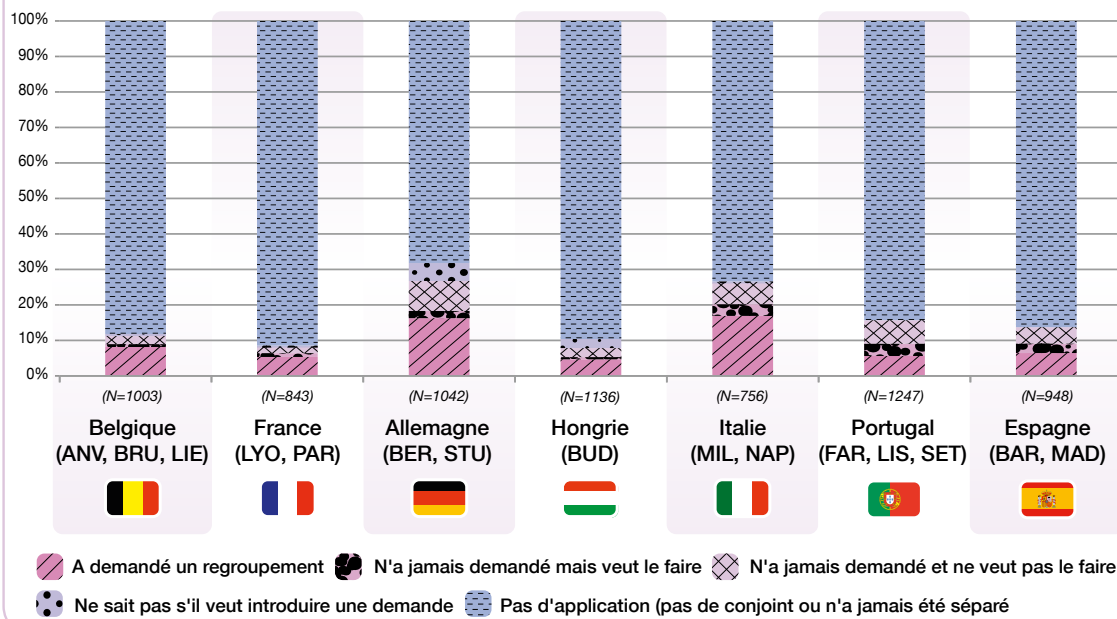
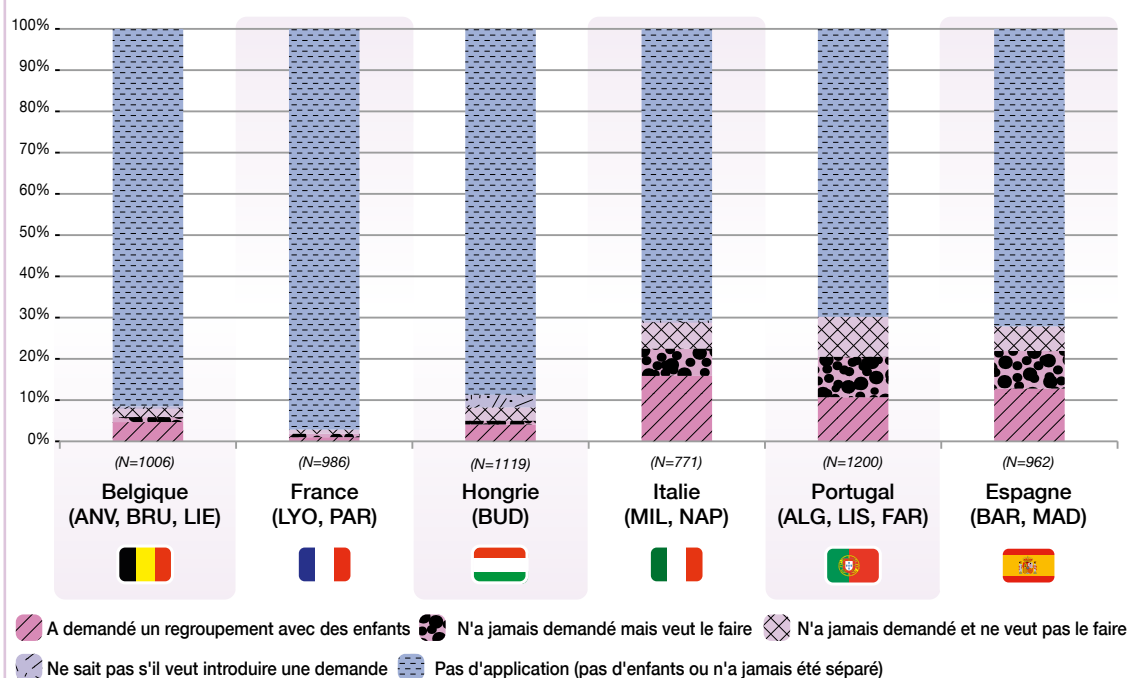


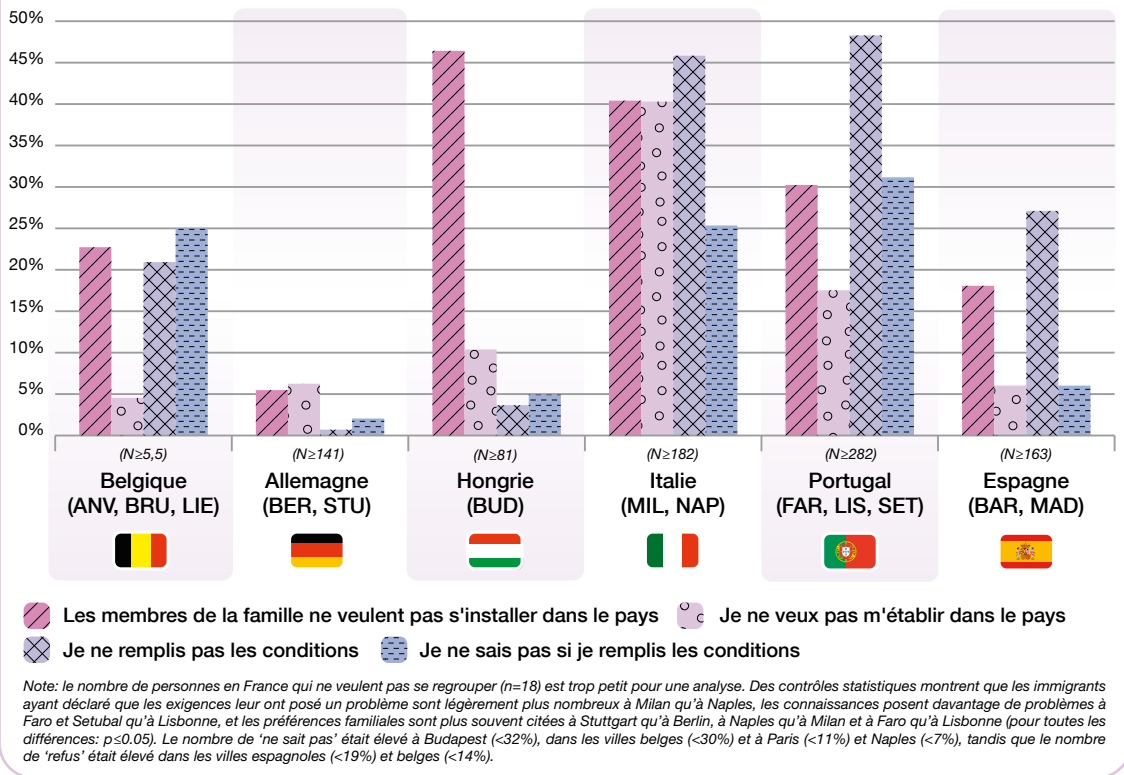
Figure 20. Vous êtes-vous regroupé avec des enfants?



Note: pas de regroupement avec des enfants demandé en Allemagne. Des contrôles statistiques montrent que le nombre de demandeurs d'un regroupement avec des enfants était légèrement plus élevé à Barcelone qu'à Madrid et à Faro qu'à Lisbonne. Ils sont plus nombreux à vouloir le demander à Lisbonne que dans d'autres villes portugaises, ils sont plus nombreux à ne pas vouloir le demander à Naples qu'à Milan, et ils étaient plus nombreux à demander un regroupement avec leur conjoint à Milan qu'à Naples (pour toutes les différences: $p < 0,05$). En ce qui concerne la question de savoir si des demandeurs veulent introduire ou non une demande pour leur conjoint ou leurs enfants, le nombre de 'refus' (<42%) était élevé dans les villes espagnoles et à Stuttgart.



Figure 21. Pourquoi ne voulez-vous pas de regroupement avec votre partenaire ou vos enfants?

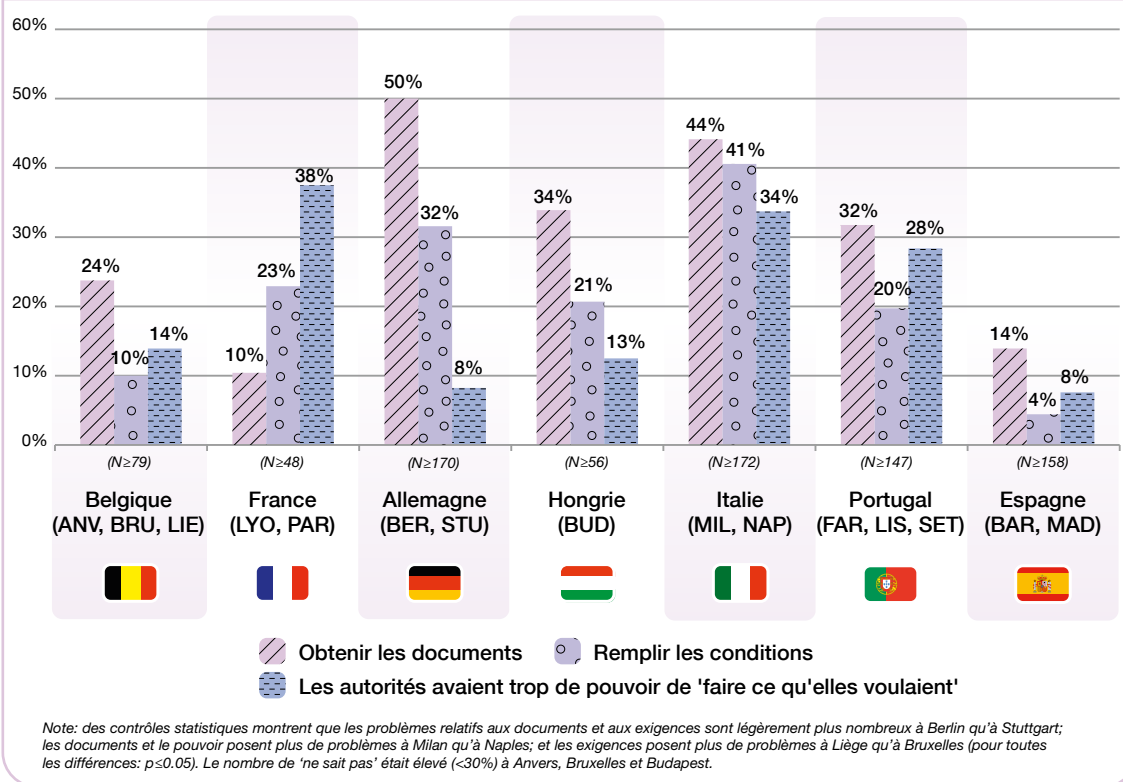


INTÉRÊT ACTUEL POUR UN REGROUPEMENT FAMILIAL

Dans tous les pays, la plupart des immigrants séparés ont déclaré ne pas vouloir introduire une demande pour leur famille. Dans les villes françaises, italiennes, portugaises et espagnoles, pour chaque immigré interrogé qui voulait se regrouper avec un partenaire, deux en moyenne ne le souhaitaient pas. La proportion est encore plus élevée à Budapest et dans les villes belges et allemandes. Beaucoup d'autres ne savaient pas à Budapest et dans les villes allemandes. En général, les immigrants étaient légèrement plus intéressés à se regrouper avec des enfants séparés, sauf à Budapest. Sur les sept pays, tout au plus la moitié des personnes interrogées à Milan, Lisbonne et dans les villes espagnoles ont déclaré qu'ils souhaitaient un jour introduire une demande pour leurs enfants.

La plupart des immigrants interrogés ont des raisons personnelles de ne pas se regrouper avec leur famille; plusieurs ne savaient pas ou ont cité une raison précise (voir illustration 21). **Deux grandes raisons personnelles** étaient que certains immigrants ne voulaient pas s'établir dans le pays ou que leur famille ne voulait pas déménager. Ces raisons familiales étaient citées régulièrement à Budapest et dans les villes en Italie, au Portugal et dans une moindre mesure en Belgique et en Espagne. **Mais deux autres raisons majeures étaient liées à la politique.** De nombreux immigrants séparés ne savaient pas s'ils remplissaient les conditions du regroupement familial, en particulier dans les villes en Belgique, en Italie et au Portugal. D'autres dans ces mêmes villes et dans les villes espagnoles ont dit ne pas pouvoir remplir les conditions.

Figure 22. Quels problèmes avez-vous rencontrés lors de votre regroupement familial?

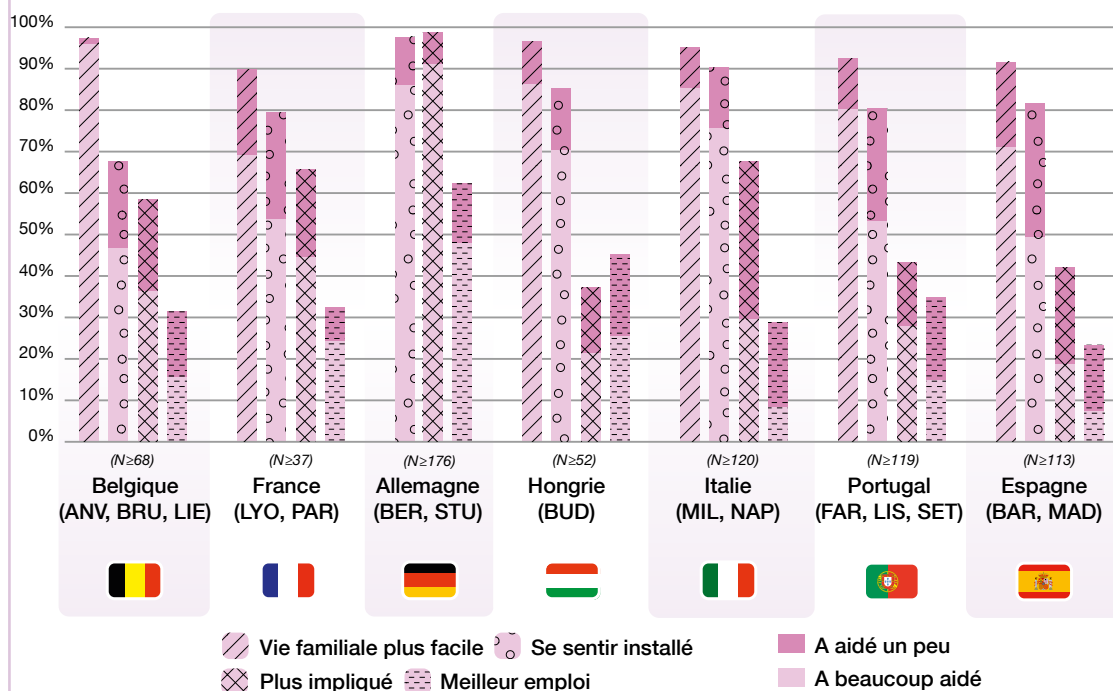


DIFFICULTÉS ET RÉUSSITES

Environ la moitié des immigrés ayant demandé un regroupement familial ont aussi cité des problèmes de procédure, en particulier les exigences, les documents ou la discrétion des autorités. L'illustration 22 montre la fréquence à laquelle les gens signalent avoir rencontré des problèmes de procédure précis. D'anciens demandeurs ont déclaré que les autorités avaient trop de pouvoir de 'faire ce qu'elles voulaient' pendant la procédure, en particulier dans les villes françaises (38%), italiennes (34%) et portugaises (28%). Les pièces

justificatives requises constituaient un autre obstacle important au regroupement familial dans certains pays comme la Belgique (24%) et l'Allemagne (50%). Les candidats dans les villes allemandes et italiennes ont rencontré le plus de problèmes, alors que les demandeurs dans les villes espagnoles en signalaient le moins.

Figure 23. Effets perçus du regroupement familial sur l'intégration?



Note: la question sur la vie familiale n'a pas été posée en Allemagne. Des contrôles statistiques montrent que les effets perçus du regroupement familial sur l'emploi sont légèrement plus faibles à Bruxelles que dans les autres villes belges, les effets sur les emplois et l'implication sont légèrement plus faibles à Stuttgart qu'à Berlin, les effets sur la vie familiale sont légèrement plus faibles à Anvers que dans les autres villes belges et à Lisbonne qu'à Faro (pour toutes les différences: $p \leq 0.05$). Le nombre de 'ne sait pas' était élevé (<37%) dans les villes belges et à Budapest tandis que le nombre de 'refus' était élevé (<15%) à Anvers et Madrid.

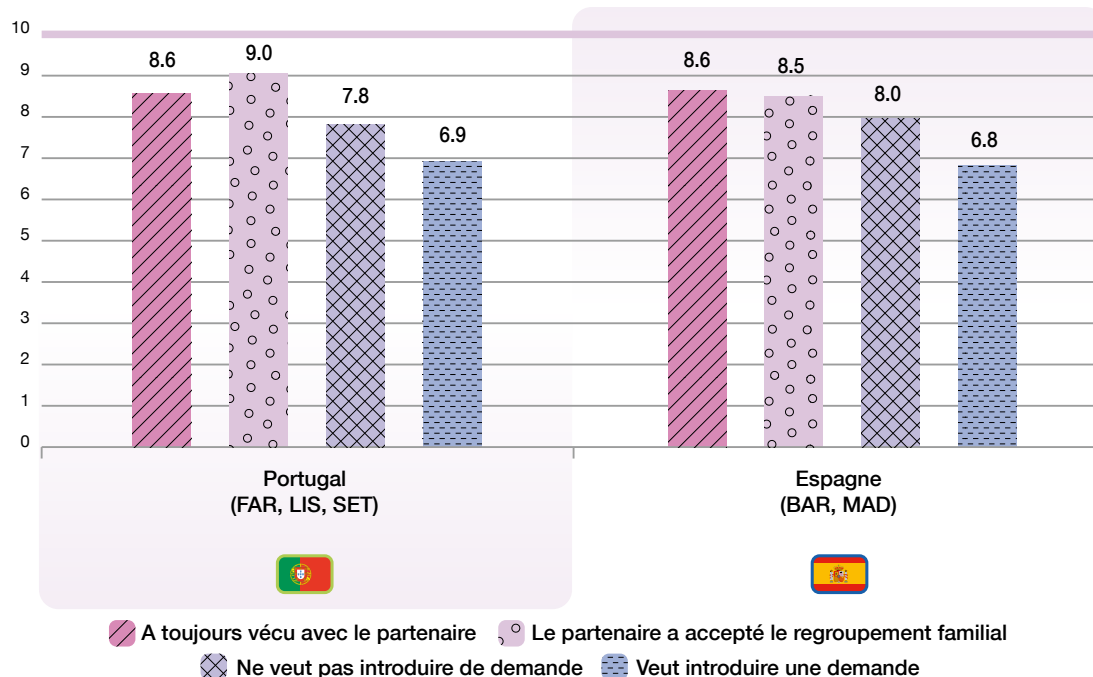


Les demandeurs acceptés ont ressenti **plusieurs effets positifs du regroupement familial** sur leur vie de famille et leur intégration sociale. L'illustration 23 montre le nombre d'immigrés qui se sont regroupés avec leur partenaire ou leurs enfants et qui ont senti que ce regroupement les avait un peu ou beaucoup aidés dans différents domaines de la vie. Le regroupement familial a beaucoup facilité la vie de la quasi-totalité des immigrés. La plupart se sentaient mieux installés dans le pays. Dans les villes belges, françaises, allemandes et italiennes, plus de la moitié en moyenne ont constaté en outre que le fait de vivre avec leur famille les avait aidés d'une certaine manière à s'impliquer davantage

dans leur communauté locale, notamment dans les écoles, les associations ou les activités politiques. Environ 70% à Berlin et plus ou moins 30% dans la plupart des autres villes attribuaient même au regroupement familial certaines de leurs opportunités sur le marché du travail.

Dans la plupart des villes et pays de l'ICS, l'immigré moyen interrogé semble aussi satisfait de sa vie de famille que la plupart des gens dans les pays où ils vivent. Sur la base des questions tirées de l'enquête européenne de 2007 sur la qualité de vie, les immigrés interrogés ont classé sur une échelle de 0 à 10 leur niveau de satisfaction à l'égard de leur vie

Figure 24. Regroupement avec un partenaire et satisfaction de la vie familiale



Note: dans la plupart des cas, cette tendance est largement identique dans les 7 pays où la taille de l'échantillon n'est pas suffisante pour une analyse. En ce qui concerne le désir ou non de se regrouper avec un partenaire séparé, le nombre de 'ne sait pas' était élevé en Belgique (13.6%), en France (6.2%), en Allemagne (27.6%), en Hongrie (44.6%) tandis que le nombre de 'refus' était élevé en Allemagne (11.6%) et en Espagne (14%).

de famille (voir conclusion). Les scores attribués par les immigrés de l'ICS à leur vie de famille allaient de légèrement moins favorables à Naples (6,8) à légèrement plus favorables à Barcelone (8,5). L'illustration 24 précise ces scores en fonction des différents types de familles et de l'intérêt pour le regroupement familial. Seules les villes portugaises et espagnoles avaient des échantillons suffisamment larges sur les questions spécifiques aux partenaires mais dans la plupart des cas, des tendances similaires apparaissent dans les sept pays.

Illustration 24 - Regroupement familial et satisfaction

La plupart des immigrés interrogés n'ont jamais été séparés de leur partenaire et ont mentionné des niveaux de satisfaction familiale aussi élevés qu'au sein de la population générale. Les immigrés - relativement peu nombreux - dans des couples et familles transnationaux avaient un point de vue légèrement différent à propos de leur satisfaction familiale et de leur avenir. Les données de l'ICS semblent indiquer que les immigrés séparés qui ne voulaient pas introduire une demande pour leur partenaire à l'étranger n'étaient que légèrement moins satisfaits de leur vie familiale. Il se peut qu'ils

considèrent cette période de séparation comme la meilleure option pour eux et/ou leur famille. Par contre, les immigrés séparés qui voulaient demander un regroupement familial étaient considérablement moins satisfaits de leur vie de famille. Ceux qui avaient introduit une demande et s'étaient regroupés avec leur partenaire étaient en moyenne aussi heureux de leur vie familiale que les immigrés qui n'avaient jamais été séparés de leur partenaire.

Les expériences vécues par les familles regroupées dans les villes de l'ICS semblent indiquer que la vie commune améliorera la vie familiale du nombre limité de familles séparées, désireuses de se regrouper dans un avenir prévisible. La vie commune pourrait aussi améliorer leur sentiment d'appartenance et peut-être avoir d'autres effets sur l'intégration. Les politiques de regroupement familial semblent avoir une grande importance pour le petit nombre de familles séparées, intéressées par un regroupement. Dans plusieurs pays, les exigences découragent certaines familles séparées d'introduire une demande, tandis que la manière dont ces exigences doivent être documentées et respectées pose des problèmes à ceux qui introduisent une demande.



Séjour de longue durée



“ Séjour de longue durée ”

Avez-vous déjà introduit
une demande de séjour
de longue durée ?

Quand avez-vous
introduit la demande ?

Qu'est-il advenu
de votre demande ?

Quels problèmes avez-
vous rencontrés lors
de votre demande ?

En quoi le fait d'être
devenu résident de longue
durée vous a-t-il aidé
personnellement ?

Souhaitez-vous devenir
résident de longue durée ?
Pourquoi pas ?

Pourquoi ne voulez-vous
pas devenir résident de
longue durée ?

En quoi le fait de devenir
résident de longue durée
pourrait-il vous aider
personnellement ?

Principales conclusions



80-95% des immigrants sont des résidents de longue durée ou veulent le devenir.



La plupart des migrants temporaires dans les nouveaux pays d'immigration veulent aussi devenir résidents de longue durée.



L'individu moyen introduit une demande peu après la période de séjour minimale.



Les documents et le pouvoir des autorités sont les problèmes majeurs cités par les demandeurs dans certains pays.



Un séjour de longue durée aide la plupart des immigrants à trouver un meilleur emploi et à se sentir mieux installés dans le pays.

Après un séjour de quelques années, la plupart des immigrés temporaires peuvent décider s'ils souhaitent s'établir en permanence dans le pays. Un séjour de longue durée ou permanent sécurise leur statut de séjour et leur garantit d'être traités sur le même pied que les citoyens nationaux et européens, avec les mêmes droits et responsabilités.

Un séjour de longue durée est rarement évoqué dans le débat public. Le MIPEX (index européen des politiques d'intégration des migrants) a confirmé qu'il y a eu peu d'améliorations entre 2007 et 2010 dans le domaine du séjour de longue durée. Au niveau européen, la Commission européenne a publié en 2011 un rapport déplorant le faible impact de la directive européenne sur le séjour de longue durée dans la plupart des États membres de l'UE. D'autres informations sur les liens entre un séjour de longue durée et l'intégration tardent à venir. Les États membres de l'UE²⁵ ont récemment convenu que le pourcentage d'immigrés en séjour permanent ou de longue durée était un indicateur clé des effets de l'intégration (indicateurs Zaragoza), étant donné qu'une citoyenneté active favorise l'intégration des immigrés, leur participation au processus démocratique et leur sentiment d'appartenance.²⁶ Il devient plus facile de comparer les statuts de séjour entre les pays européens en raison notamment de la législation européenne (par exemple la directive européenne sur le séjour de longue durée CE 2003/109) et de meilleures statistiques européennes (par exemple le règlement 862/2007). Cependant, on sait relativement peu de choses sur les résidents de longue durée et la manière dont ce statut s'inscrit dans le parcours d'intégration et d'établissement des immigrés.

L'enquête sur les citoyens immigrés examine les liens que les immigrés voient entre un statut juridique sûr et leur intégration sociale. Comme pour les questions sur le regroupement familial, il était demandé aux immigrés s'ils avaient introduit ou s'ils souhaitaient introduire une demande pour l'une ou l'autre forme de séjour de longue durée ou permanent. Quelle proportion de ressortissants de pays non-européens bénéficiait de l'une ou l'autre forme de séjour de longue durée? Quels problèmes avaient-ils rencontrés en introduisant leur demande? Quels effets le statut semblait-il avoir sur

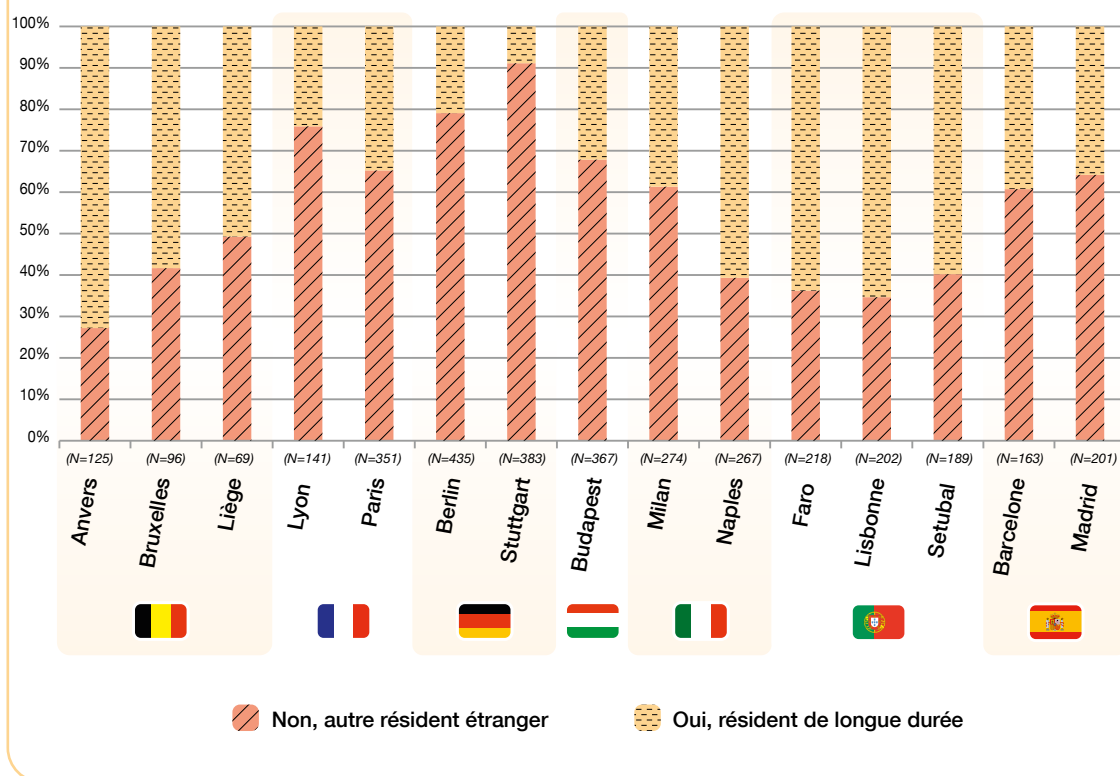
leur établissement dans le pays et leur intégration sociale?

Le MIPEX 2010 (index européen des politiques d'intégration des migrants) a identifié des parcours vers un séjour de longue durée 'légèrement favorables' (notation 60+/100) dans tous les pays de l'ICS à l'exception de l'Allemagne (notation 50/100) et de la France (notation 46/100). Les critères et conditions varient considérablement d'un pays à l'autre. La durée de séjour maximale pour le permis de séjour de longue durée dans la CE est de cinq ans. Cette période est parfois écourtée pour les réfugiés reconnus, les bénéficiaires d'une protection subsidiaire, les travailleurs hautement qualifiés, les titulaires d'un permis de regroupement familial ou les diplômés d'un établissement d'enseignement supérieur du pays. Cependant, les gouvernements peuvent interdire à certaines catégories légales de résidents temporaires non-européens d'introduire une demande. Ils peuvent aussi imposer des conditions à un séjour de longue durée qui sont aussi, voire plus exigeantes que pour une citoyenneté. C'est le cas par exemple de la récente tendance européenne à imposer des conditions linguistiques. Les limitations à l'admissibilité sont plus nombreuses en France, en Allemagne et en Italie que dans les quatre autres pays. Les conditions légales sont plus accessibles en Belgique, en Hongrie et en Espagne et plus exigeantes en France et en Allemagne. Aucun pays du MIPEX n'impose autant de conditions que l'Allemagne et aucun ne présente une admissibilité aussi limitée que la France. Au Portugal, le parcours d'obtention d'un permis de séjour de longue durée n'est « légèrement favorable » que depuis la loi de 2007 sur l'immigration. La Belgique et l'Espagne n'ont amélioré que récemment l'accès aux statuts de séjour de longue durée. L'Italie travaille à un 'système de points' avec de nouvelles exigences de langue et d'intégration. Les immigrés qui deviennent résidents de longue durée bénéficient d'un statut de séjour assez sûr dans tous les pays de l'ICS à l'exception de la Hongrie et de droits socio-économiques pratiquement identiques dans tous les pays sauf la France (restrictions en termes d'emploi et de qualifications pour les ressortissants de pays non-européens).

25. Pour plus d'informations, voir www.mipex.eu/blog/commission-deplores-weak-impact-of-eu-long-term-residence-directive

26. Eurostat, *Indicateurs sur l'intégration des migrants: une étude pilote* (Luxembourg, 2011) ISSN 1997-0375.

Figure 25. Après un séjour de 6 ans ou plus, êtes-vous résident de longue durée?



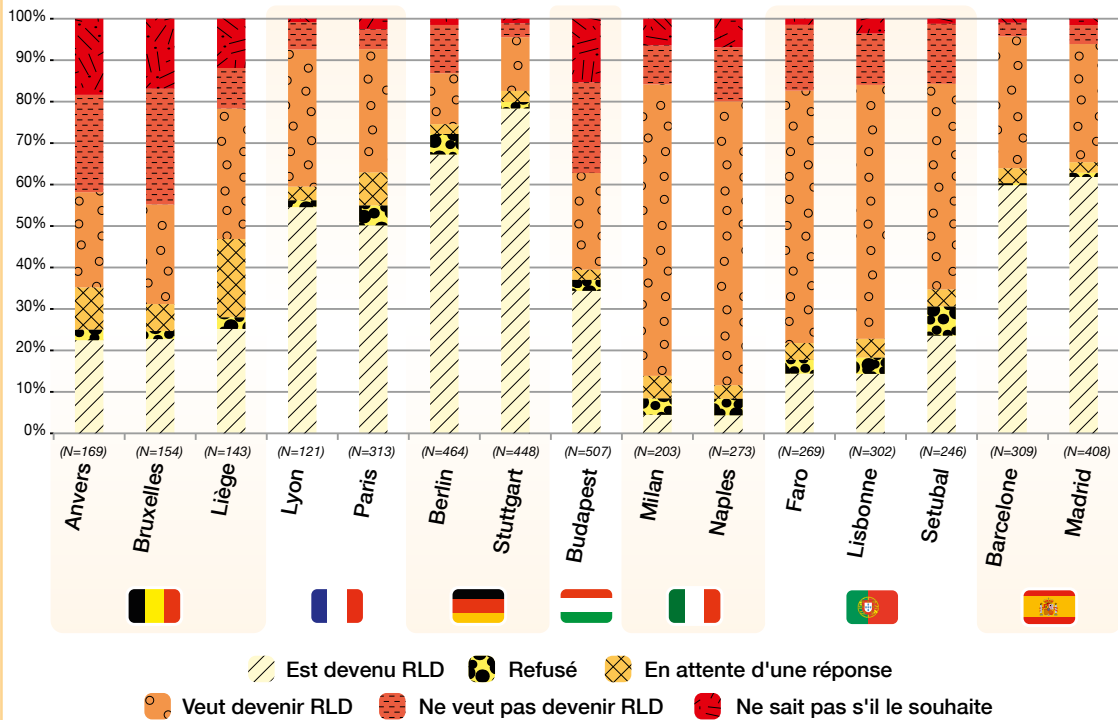
UN SÉJOUR DE LONGUE DURÉE COMME ÉLÉMENT DU PARCOURS D'INTÉGRATION

L'illustration 25 montre la proportion de résidents étrangers dans les villes de l'ICS qui ont bénéficié de l'une ou l'autre forme de séjour de longue durée après avoir résidé dans le pays pendant six ans ou plus. Ce chiffre ne tient pas compte des résidents étrangers naturalisés. La majorité des résidents étrangers a déclaré bénéficier de l'un ou l'autre type de permis de séjour de longue durée dans les villes françaises, allemandes, espagnoles, à Budapest et à Milan. En moyenne, le candidat résident de longue durée a vécu plus longtemps dans le pays et a introduit une demande depuis plus longtemps dans les villes belges et françaises et à Budapest que dans les villes italiennes, portugaises et espagnoles.

Certaines catégories d'immigrés, en particulier les étudiants internationaux, présentaient des taux de séjour de longue durée plus bas. Même après six ans ou plus dans le pays, pas plus de la moitié des anciens étudiants internationaux dans les pays de l'ICS avaient obtenu un permis de séjour de longue durée. Un séjour de longue durée était aussi beaucoup moins fréquent chez d'autres titulaires d'un permis, dans le pays depuis six ans ou plus : immigrés régularisés en Italie, travailleurs temporaires au Portugal et différentes catégories de visas en Belgique.



Figure 26. Avez-vous demandé à devenir résident de longue durée? Le souhaitez-vous?



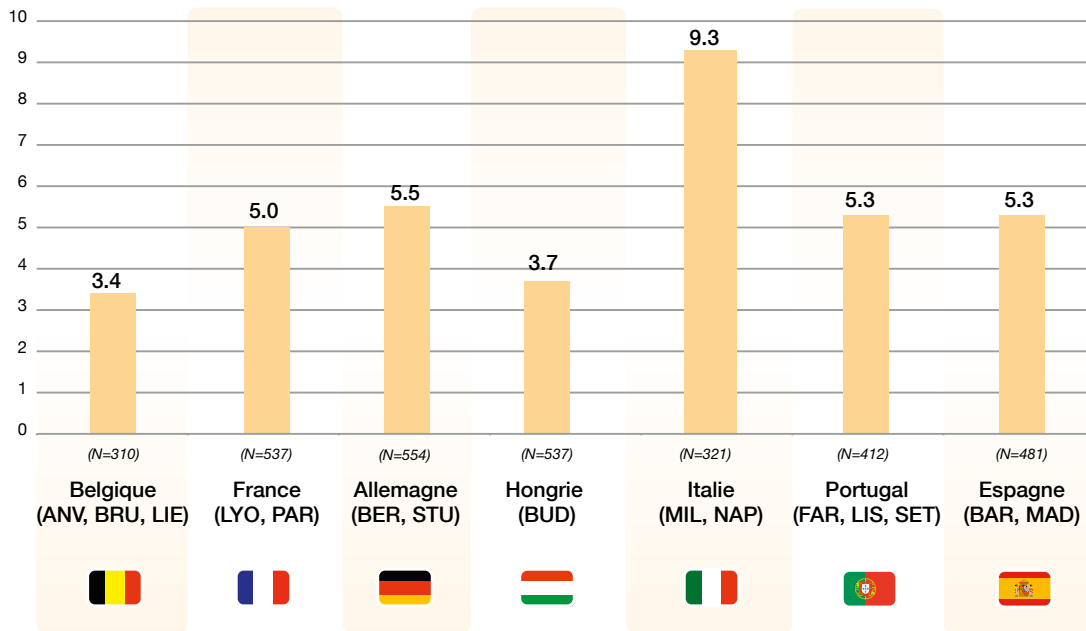
Note: le nombre de refus est légèrement élevé à Anvers et Barcelone (<8%).

Dans l'ensemble, entre 80 et 95% des immigrés interrogés dans la plupart des pays de l'ICS sont ou veulent devenir résidents de longue durée. L'illustration 26 montre le nombre d'étrangers ayant introduit une demande (acceptée, rejetée ou en attente d'une réaction) et dans quelle mesure les résidents temporaires sont intéressés à introduire une demande. Relativement peu de résidents étrangers ont introduit une demande dans les villes d'Italie et du Portugal. Dans la plupart des pays de l'ICS, la majorité des résidents temporaires savent déjà qu'ils veulent devenir résidents de longue durée, même dans de nouveaux pays d'immigration comme l'Italie, le Portugal et l'Espagne. Par contre, beaucoup d'autres résidents étrangers dans les villes belges et à Budapest ont déclaré qu'ils n'avaient pas introduit une demande de séjour de longue durée, qu'ils ne voulaient pas le faire ou ne savaient pas. Les résidents étrangers à Berlin étaient divisés sur la question d'introduire ou non une demande.

Étant donné que la plupart des résidents temporaires voulaient devenir résidents de longue durée, très peu ont donné des raisons de ne pas le faire. Ceux qui n'étaient pas intéressés par un séjour de longue durée ne voyaient souvent pas de différence avec leur statut actuel (environ un tiers à Budapest et dans les villes belges, allemandes et portugaises). Une autre raison importante était que ces résidents temporaires particuliers n'avaient pas l'intention de s'établir dans le pays, en particulier à Budapest et dans les villes allemandes.



Figure 27. Après combien d'années dans le pays avez-vous introduit une demande?



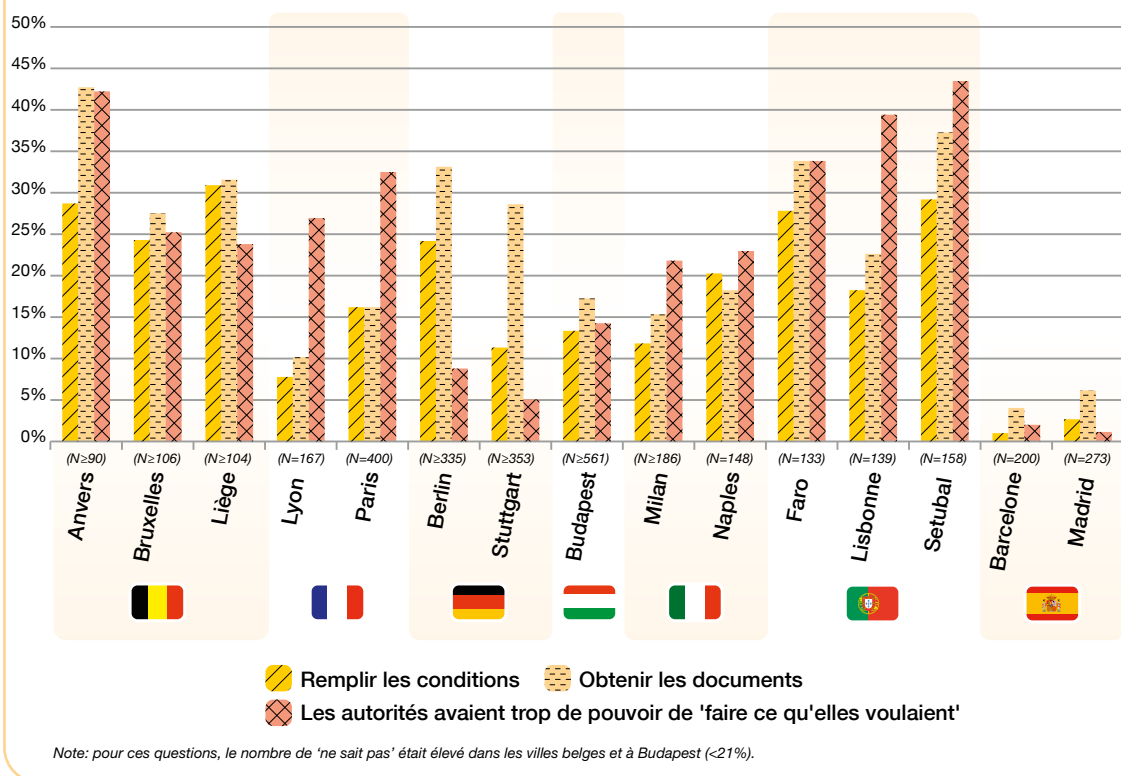
Note: il y a une importante différence de durée de séjour moyenne avant l'introduction de la demande entre Lyon (3.8) et Paris (5.4). Le nombre de 'ne sait pas' était élevé (<24%) dans les villes belges, françaises et allemandes, à Budapest et Naples.



Dans la plupart des pays de l'ICS, le candidat moyen à un séjour de longue durée a introduit sa demande peu après la période de séjour minimale requise. La durée de séjour moyenne précédant la demande est présentée à l'illustration 27. Dans la plupart des pays, les candidats ont généralement introduit leur demande après un séjour de cinq ans.



Figure 28. Avez-vous rencontré des problèmes pour introduire une demande de séjour de longue durée?



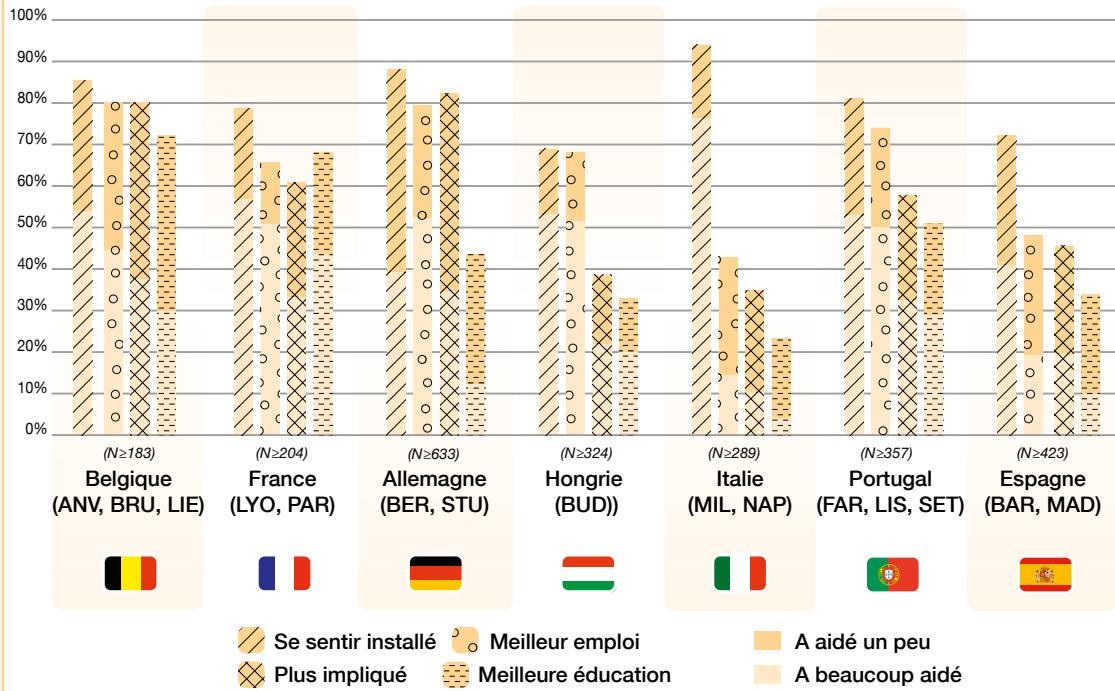
DIFFICULTÉS ET SUCCÈS

Plusieurs candidats à un séjour de longue durée ont dû surmonter des obstacles concernant les politiques et la manière dont elles sont appliquées dans différentes villes. L'illustration 28 montre la fréquence à laquelle les documents, les conditions et la discrétion des autorités ont posé des problèmes aux demandeurs interrogés. Les candidats ont rarement rencontré ces problèmes dans les villes espagnoles et environ deux tiers des demandeurs les ont rarement rencontrés à Budapest, Lyon, Milan et Naples. Au moins un de

ces problèmes était signalé par la moitié des demandeurs à Paris, Berlin, dans les villes portugaises et belges, et encore plus à Anvers. **Les documents et les conditions** étaient considérés comme difficiles par un plus grand nombre de candidats dans les villes belges, allemandes et portugaises. Beaucoup plus de demandeurs dans les villes françaises et portugaises que dans les villes allemandes et espagnoles considéraient les autorités comme arbitraires et injustes.



Figure 29. Effets perçus d'un permis de séjour de longue durée sur l'intégration



Note: des contrôles statistiques montrent que les effets perçus d'un permis de séjour de longue durée sur les emplois sont légèrement plus faibles à Lyon qu'à Paris et à Naples qu'à Milan, les effets sur le sentiment d'être installé sont légèrement plus faibles à Liège qu'à Anvers, à Lyon qu'à Paris et à Stuttgart qu'à Berlin, les effets sur le sentiment d'être impliqué et d'être installé sont légèrement plus faibles à Madrid qu'à Barcelone et à Faro que dans d'autres villes portugaises (pour toutes les différences: $p \leq 0.05$). Le nombre de 'ne sait pas' était élevé (<28%) à Anvers, Liège, Lyon, Paris et Budapest.

Ceux qui sont devenus résidents de longue durée ont déclaré que ce statut de séjour sûr les a aidés à se sentir mieux installés dans le pays, leur a souvent permis d'avoir un meilleur emploi et parfois de bénéficier d'une meilleure éducation et de s'impliquer davantage. L'illustration 29 montre dans quelle mesure un séjour de longue durée a aidé un peu ou beaucoup les immigrés dans différents domaines de la vie. Un séjour de longue durée leur a permis à la plupart de se sentir mieux installés dans tous les pays de l'ICS, en particulier en Italie. Dans la vie de tous les jours, le statut les aurait surtout aidés à améliorer

leurs perspectives professionnelles dans l'ensemble des villes de l'ICS, à l'exception de l'Italie et de l'Espagne. Une majorité en a ressenti les effets lorsqu'ils se sont impliqués dans la vie de la communauté dans les villes en Belgique, France, Allemagne et au Portugal ou lorsqu'ils ont poursuivi leur éducation en Belgique, en France et dans une certaine mesure au Portugal.



Citoyenneté



“Citoyenneté”

Avez-vous déjà introduit une demande de citoyenneté ?

Quand avez-vous introduit la demande ?

Quelle procédure avez-vous utilisée ?

Qu'est-il advenu de votre demande ?

Quels problèmes avez-vous rencontrés lorsque vous avez introduit votre demande ?

En quoi le fait de devenir citoyen vous a-t-il personnellement aidé ?

Voulez-vous devenir citoyen ? Pourquoi pas ?

En quoi le fait de devenir citoyen pourrait-il vous aider personnellement ?

Principales conclusions



Environ 3 immigrants sur 4 sont citoyens ou veulent le devenir.



Soit les quelques immigrants non intéressés par une citoyenneté ne voient pas de différence avec leur statut actuel, soit ils sont confrontés à des obstacles politiques précis.

Les principales raisons de ne pas demander une naturalisation sont les difficultés de la procédure en France et les restrictions à la double nationalité en Allemagne.



Naturalisation plus fréquente dans les anciens pays d'immigration et dans les groupes bénéficiant de facilités en Hongrie et en Espagne.



Les immigrants pouvant prétendre à une naturalisation mettent souvent des années avant d'introduire une demande.



La citoyenneté aide les immigrants à se sentir mieux installés dans le pays, à obtenir de meilleurs emplois et même à bénéficier d'une meilleure éducation et à s'impliquer davantage.

La citoyenneté donne aux immigrés des droits identiques et une meilleure reconnaissance dans la société. L'adoption des politiques de nationalité est souvent l'occasion de débats nationaux sur l'intégration, l'identité et la diversité fortement empreints d'émotion. Les institutions européennes n'ont pas eu grand-chose à dire à propos de la citoyenneté nationale. Dans les conclusions de la présidence du Conseil européen de Tampere en 1999, les ministres nationaux responsables de l'intégration ont convenu que la naturalisation devait faire partie de leurs stratégies en matière de droits et de responsabilités comparables. Depuis 2010, les États membres de l'UE considèrent le pourcentage d'immigrés ayant acquis la citoyenneté comme un indicateur d'intégration européenne, parce que les principes de base communs de l'UE considèrent que la participation des immigrés au processus démocratique favorise leur intégration et améliore leur sentiment d'appartenance.

D'autres données et études internationales révèlent les liens entre les politiques, les taux de naturalisation et les résultats de l'intégration sociale. Le projet de citoyenneté de l'EUDO a systématiquement cartographié et analysé les nombreux modes d'acquisition et de perte de la nationalité.²⁷ La coopération et les enquêtes internationales ont amélioré la manière dont les pays mesurent la citoyenneté (OCDE et Eurostat, en particulier le règlement 862/2007). De nouveaux types d'analyses semblent indiquer que les politiques ont des effets majeurs sur le nombre d'immigrés qui se font naturaliser et sur le temps nécessaire à cette naturalisation.²⁸ Des données sur l'impact de la citoyenneté ont été rassemblées par les chercheurs, notamment l'OCDE.²⁹ En utilisant des données longitudinales, leur étude révèle que la citoyenneté est un outil qui améliore l'accès des immigrés, en particulier les groupes vulnérables, à des emplois mieux payés et plus qualifiés et à des postes dans le secteur public. Ils émettent l'hypothèse qu'une naturalisation améliore non seulement les droits des personnes dans le pays, mais aussi leur reconnaissance sur le marché du travail et leur investissement dans leur éducation. D'autres sources non-longitudinales semblent indiquer que la naturalisation pourrait aussi améliorer la participation politique, le logement et l'intégration sociale. Sur la base de ces résultats, une nouvelle étude est en train d'examiner de quelle manière des lois, des mesures

d'application et des facteurs individuels différents influencent l'acquisition de la citoyenneté et l'intégration.³⁰

L'enquête sur les citoyens immigrés teste ces nouvelles données en demandant aux immigrés en quoi ils considèrent la citoyenneté comme un élément de leur établissement et de leur intégration dans la société. Comme dans les chapitres sur le regroupement familial et le séjour de longue durée, ce chapitre-ci a interrogé les immigrés à propos de leur intérêt, de leurs expériences et de leur perception des effets politiques. Les immigrés temporaires veulent-ils la citoyenneté? Quel est le nombre de ressortissants de pays non-européens ayant introduit une demande qui a été acceptée? Les citoyens perçoivent-ils aussi des effets sur leur sentiment d'appartenance et leur intégration sociale?

Le parcours des immigrés vers la citoyenneté diffère considérablement d'un pays de l'ICS à l'autre en fonction de l'année de leur demande et parfois de leurs origines nationales ou culturelles. Il y a quelques décennies, très peu de pays européens, dont la France, l'Irlande et le Royaume-Uni, facilitaient la naturalisation, la citoyenneté par droit de naissance et la double nationalité des immigrés de la première génération. De nombreux pays ne facilitaient l'accès à la nationalité qu'aux personnes ayant des liens historiques, ethniques ou culturels (Allemagne, Hongrie, Italie, Portugal et Espagne). En une génération, les immigrés ont vécu des réformes majeures de la citoyenneté dans des pays comme l'Allemagne, la Belgique, récemment le Portugal et bientôt peut-être l'Italie.

En 2010, le MIPEX (index européen des politiques d'intégration des migrants) a révélé que les lois sur la citoyenneté étaient les plus 'favorables' pour les ressortissants non-européens ordinaires au Portugal (depuis 2006 seulement) et 'légèrement favorables' dans tous les autres pays de l'ICS, à l'exception de la Hongrie et de l'Espagne. Ces deux pays conservent des politiques beaucoup plus favorables pour les groupes bénéficiant de facilités que pour les immigrés non-européens ordinaires. La double nationalité est acceptée dans tous les pays de l'ICS, à l'exception de l'Espagne (uniquement pour les pays ayant des liens historiques) et l'Allemagne (uniquement à titre exceptionnel). Les immigrés non-européens ordinaires ont le droit d'introduire une

27. Pour plus d'informations, voir <http://eudo-citizenship.eu/>

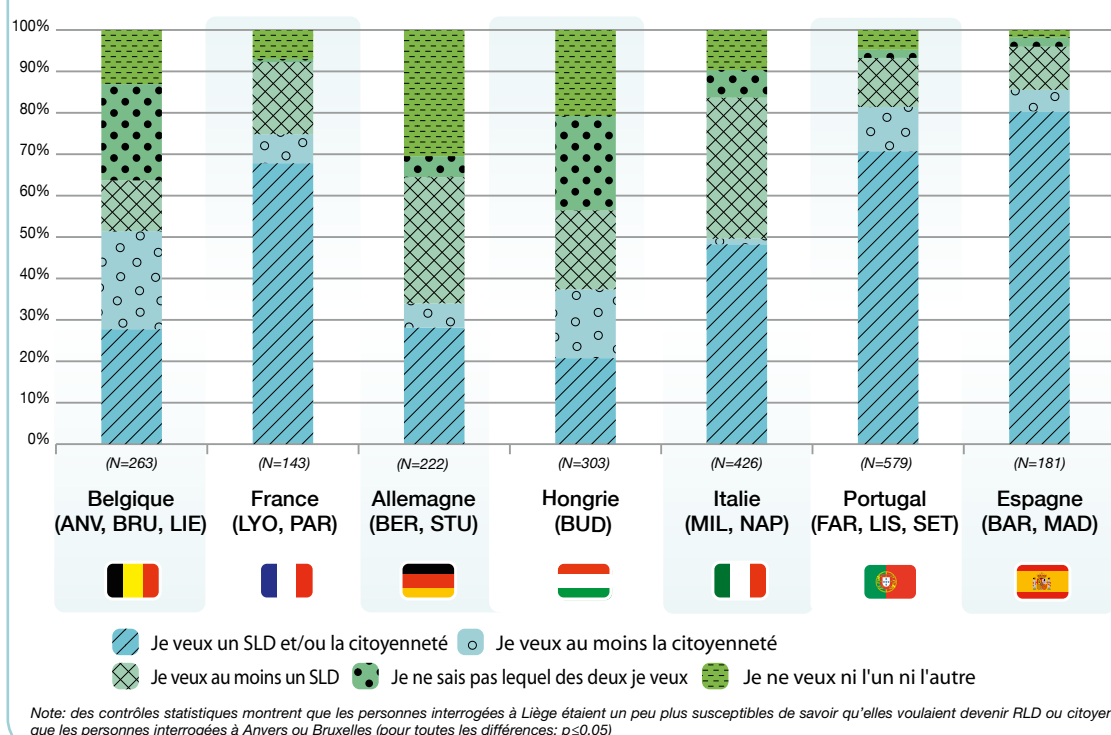
28. Voir Dronkers, Jaap et Vink, Maarten, *Explaining Access to Citizenship in Europe: How Policies Affect Naturalisation Rates*, European Union Politics 13(3), 2012. www.eui.eu/Personal/Dronkers/English/Vink.pdf Sartori, Fabio, 'Acquisitions of citizenship on the rise in 2009,' Eurostat: Statistiques dans

Focus 24/2011, Luxembourg, 2011. http://ep.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_OFFPUB/KS-SF-11-024/EN/KS-SF-11-024-EN.PDF, Reichel, David 'Do legal regulations hinder naturalisation?' Documents de travail de l'EUI RSCAS 2011/51, Florence, Italie, 2011. http://cadmus.eui.eu/bitstream/handle/1814/18734/RSCAS_2011_51.pdf?sequence=3

demande après un séjour de plusieurs années: de trois ans pour une naturalisation en Belgique (sept pour une déclaration de nationalité) à cinq ans en France, six au Portugal, sept à huit en Allemagne, huit en Hongrie (pas de période précise pour les Hongrois ethniques), dix en Espagne (deux pour les pays ayant des liens historiques) et dix en Italie (moins pour certains, par exemple, les descendants d'Italiens). Les conditions légales générales (par

exemple, la langue et les connaissances civiques, les revenus) étaient considérées comme plus accessibles en Belgique et au Portugal, plus exigeantes en Allemagne et plus discrétionnaires en France et en Espagne. La procédure générale est discrétionnaire en Hongrie, en France, en Italie et en Belgique (pour une naturalisation) et se fonde sur les droits en Allemagne, en Espagne et en Belgique (pour une déclaration de nationalité).

Figure 30. Voulez-vous devenir résident de longue durée? Voulez-vous devenir citoyen?



AU-DELÀ D'UN SÉJOUR DE LONGUE DURÉE : INTÉRÊT POUR LA CITOYENNETÉ

La plupart des résidents temporaires ne sont pas seulement intéressés à devenir résidents de longue durée dans les pays où ils vivent. L'illustration 30 montre si les résidents temporaires interrogés ont déclaré vouloir devenir résidents de longue durée et/ou citoyens. Dans tous les pays de l'ICS, la majorité veut un statut de séjour plus sûr. Dans les villes françaises, portugaises et italiennes, ils veulent non seulement devenir résidents de longue durée, mais aussi citoyens. Dans les villes italiennes, près de la moitié le souhaitent aussi, mais un tiers supplémentaire n'est actuellement intéressé que par un séjour de longue durée. Les résidents

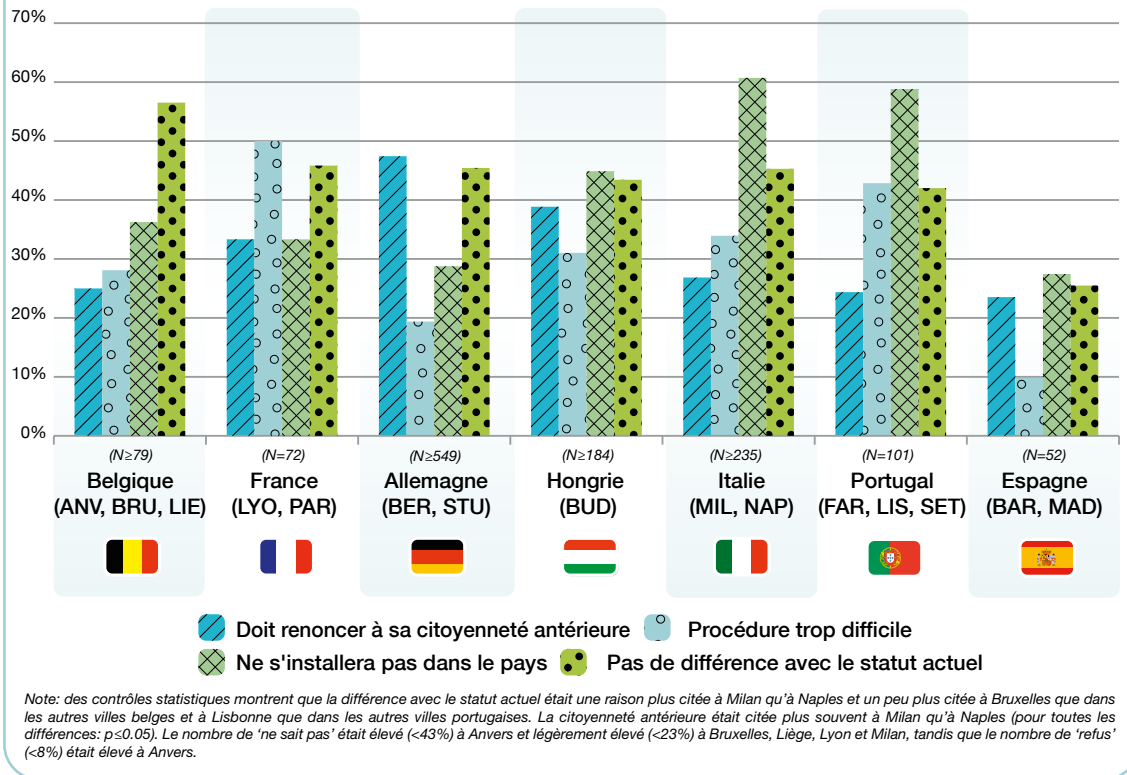
temporaires interrogés à Budapest et dans les villes en Belgique et en Allemagne étaient plus divisés et incertains quant à leur futur statut dans le pays. Ils étaient plus nombreux à être intéressés par la citoyenneté en Belgique, où peu bénéficiaient ou souhaitaient un séjour de longue durée (actuellement, ce n'est pas une exigence formelle pour une naturalisation). En Allemagne, 30% voulaient seulement devenir résidents de longue durée, alors que 30% supplémentaires préféraient rester résidents temporaires plutôt que de devenir résidents de longue durée ou citoyens.

29. OCDE, La naturalisation: un passeport pour une meilleure intégration des immigrants? Éditions de l'OCDE, Paris, 2011, doi: 10.1787/9789264099104-en www.oecd.org/document/0/0,3746,en_2649_37415_48125719_1_1_1_37415,00.html

30. Pour plus d'informations, voir le prochain projet financé par le FEI, Accès à la citoyenneté et son impact sur l'intégration des immigrants (ACIT), http://www.migpolgroup.com/projects_detail.php?id=60



Figure 31. Pourquoi voulez-vous devenir citoyen?

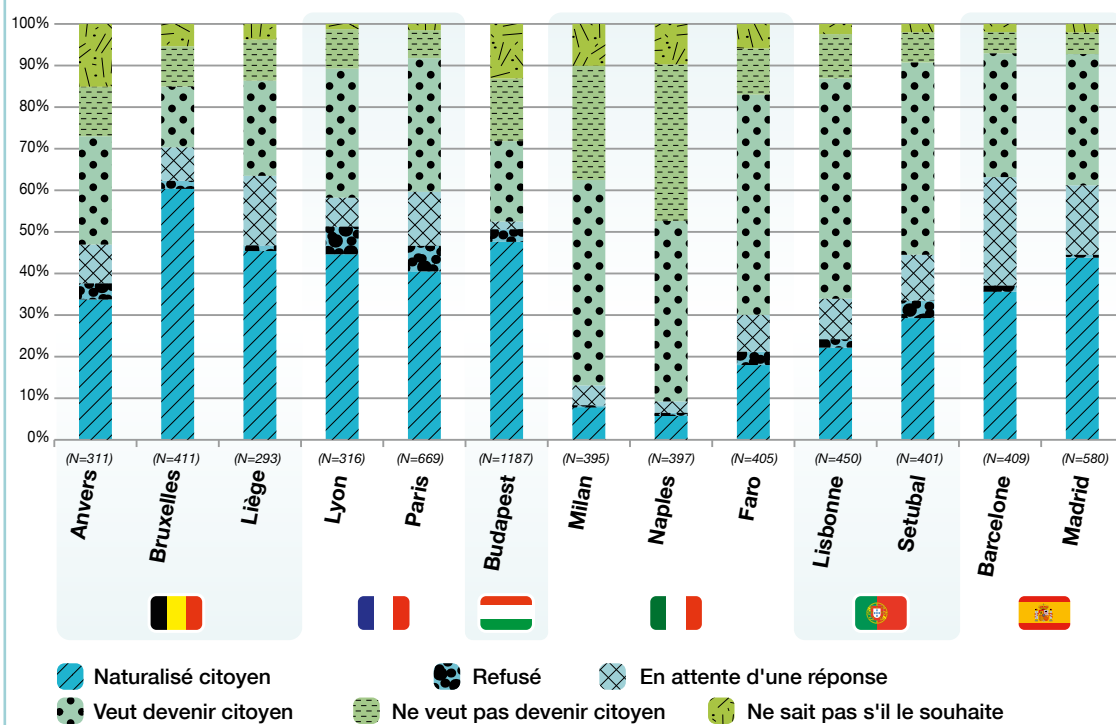


Les quelques résidents temporaires qui ne veulent pas se faire naturaliser ne voient souvent pas la valeur de la citoyenneté ou ont d'autres raisons propres à leur pays. L'illustration 31 indique pourquoi la citoyenneté peut ne pas présenter d'intérêt pour de nombreux étrangers dans les villes étudiées en Allemagne, en Hongrie et en Italie et pour quelques étrangers en Belgique, en France, au Portugal et en Espagne. Il n'y avait pas de problème particulier pour les rares immigrés en Espagne. Dans tous les autres pays, une raison majeure (42-57%) est que les étrangers qui veulent se faire naturaliser, en particulier les résidents de longue durée, **ne voient pas de différence entre leur statut actuel et la citoyenneté**. Mais ce n'est pas la raison principale dans la plupart des cas. Plus de la moitié des quelques immigrés dans les villes portugaises et des nombreux immigrés dans

les villes italiennes ont déclaré **qu'ils n'avaient pas l'intention de s'établir dans ces nouveaux pays d'immigration**. La moitié de ceux vivant dans les villes françaises ont donné comme raison la trop grande difficulté de la procédure de naturalisation. Dans les villes allemandes, près de la moitié ne voulaient pas devenir citoyens parce que la **législation allemande les aurait obligés à renoncer à leur citoyenneté précédente**. Ce problème était moins important dans d'autres pays, peut-être en raison des lois sur la citoyenneté des pays d'origine et du fait que les immigrés étaient informés des possibilités de double nationalité. L'illustration 32 montre plus particulièrement la fréquence à laquelle des immigrés non-européens demandent ou veulent une naturalisation dans les 15 villes.



Figure 32. Avez-vous introduit une demande de citoyenneté? Voulez-vous devenir citoyen?



Note: L'Allemagne est exclue en raison des contraintes d'échantillonnage ayant abouti à une sous-représentation des citoyens naturalisés.

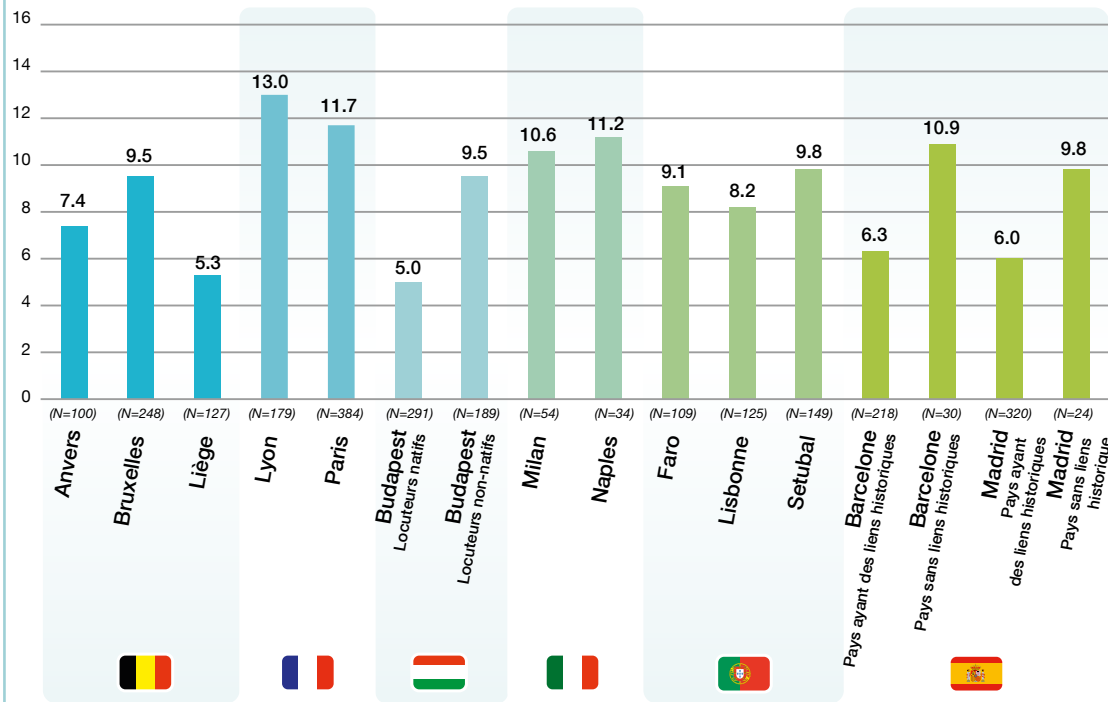
En général, environ trois immigrants non-européens sur quatre dans la plupart des villes de l'ICS ont déclaré qu'ils étaient ou voulaient devenir citoyens. Les grandes exceptions sont les villes d'Italie, où environ la moitié des étrangers interrogés n'étaient soit pas intéressés, soit pas certains. Cependant, presque le même nombre d'immigrés dans les villes italiennes et portugaises savaient qu'ils voulaient devenir citoyens dans le futur. La plupart des immigrants interrogés avaient introduit une demande de naturalisation qui avait été acceptée. Le plus grand nombre de refus était signalé dans les villes françaises. Concernant l'attente d'une réponse, elle était relativement courte dans les villes portugaises, légèrement plus longue dans les villes françaises et la plus longue dans les villes belges et espagnoles, avec un grand nombre de cas datant de 2008/2009.

L'échantillon de l'ICS semble indiquer que la naturalisation des immigrants est plus fréquente dans les anciens pays d'immigration et au sein des groupes bénéficiant de facilités en Hongrie et en Espagne. Jusqu'à présent, les villes italiennes et portugaises n'ont eu qu'un petit nombre de candidats,

et la plupart ont introduit leur demande récemment. Dans les villes portugaises, le nombre de demandeurs issus de pays tant lusophones que non-lusophones a considérablement augmenté depuis la réforme de 2006. Celle-ci a permis à tous les résidents parlant un portugais élémentaire d'avoir accès aux procédures favorables qui étaient précédemment réservées aux ressortissants de pays lusophones. En comparaison, près de la moitié – ou plus – de tous les immigrants non-européens interrogés avaient déjà introduit une demande à Budapest et dans les villes belges, françaises et espagnoles. Les chiffres élevés en Hongrie et en Espagne dissimulent de grandes différences dans les procédures et les taux de naturalisation. Les immigrants interrogés étaient beaucoup plus susceptibles d'être citoyens s'ils avaient le hongrois comme langue maternelle (83% de personnes naturalisées contre 24% de locuteurs non-natifs) ou s'ils venaient de pays ayant des liens historiques avec l'Espagne (46% de personnes naturalisées contre 18% pour les autres). Il y a actuellement peu de différences entre les personnes issues de pays lusophones et non-lusophones dans les villes portugaises, ce qui est peut-être dû à la réforme de 2006.



Figure 33. Après combien d'années dans le pays avez-vous introduit une demande?



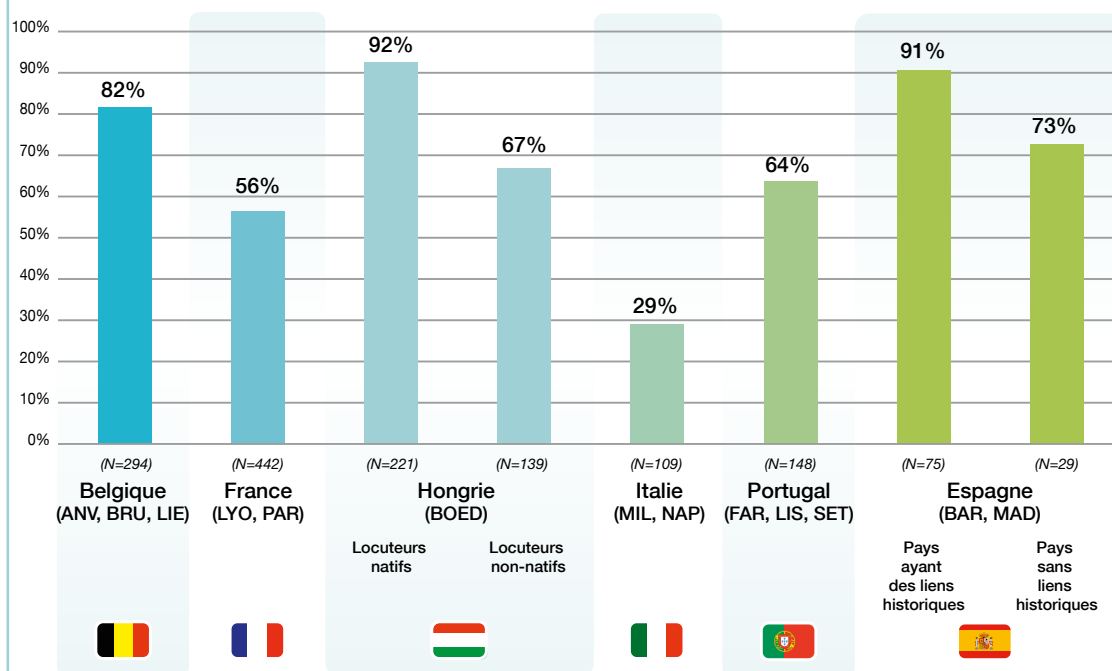
Note: l'Allemagne est exclue en raison des contraintes d'échantillonnage ayant abouti à une sous-représentation des citoyens naturalisés. Le nombre de 'ne sait pas' était élevé (<29%) dans les villes belges et à Budapest, tandis que le nombre de 'refus' était d'environ 5% à Milan.

LA DURÉE D'ATTENTE AVANT UNE DEMANDE DE NATURALISATION

Dans plusieurs cas, les immigrés pouvant prétendre à une naturalisation attendent des années avant d'introduire leur demande. Il ne suffit pas que les candidats qui remplissent la condition de séjour soient intéressés à introduire une demande, ils doivent aussi satisfaire à toutes les autres exigences légales. L'illustration 33 montre, par ville, le nombre moyen d'années avant l'introduction d'une demande. Le candidat moyen avait besoin d'un ou deux ans de plus que la durée de séjour minimale exigée à Budapest (locuteurs non-natifs) et dans les villes belges, françaises, italiennes et

espagnoles. Par contre, les immigrés dans les villes françaises avaient besoin, avant d'introduire leur demande, de beaucoup plus que les cinq ans minimum requis pour une naturalisation ordinaire. Les groupes bénéficiant de facilités en Hongrie et en Espagne et pour lesquels la durée de séjour est très courte, mettaient également plus de temps avant d'introduire leur demande. Dans les villes portugaises, de nombreux résidents qui étaient installés depuis longtemps et qui auraient rempli les conditions de séjour n'ont introduit une demande qu'après la réforme de 2006.

Figure 34. Après 20 ans ou plus dans le pays, êtes-vous devenu citoyen?



Note: l'Allemagne est exclue en raison des contraintes d'échantillonnage ayant abouti à une sous-représentation des citoyens naturalisés. Des contrôles statistiques ne montrent pas de différences significatives entre les villes d'un même pays.

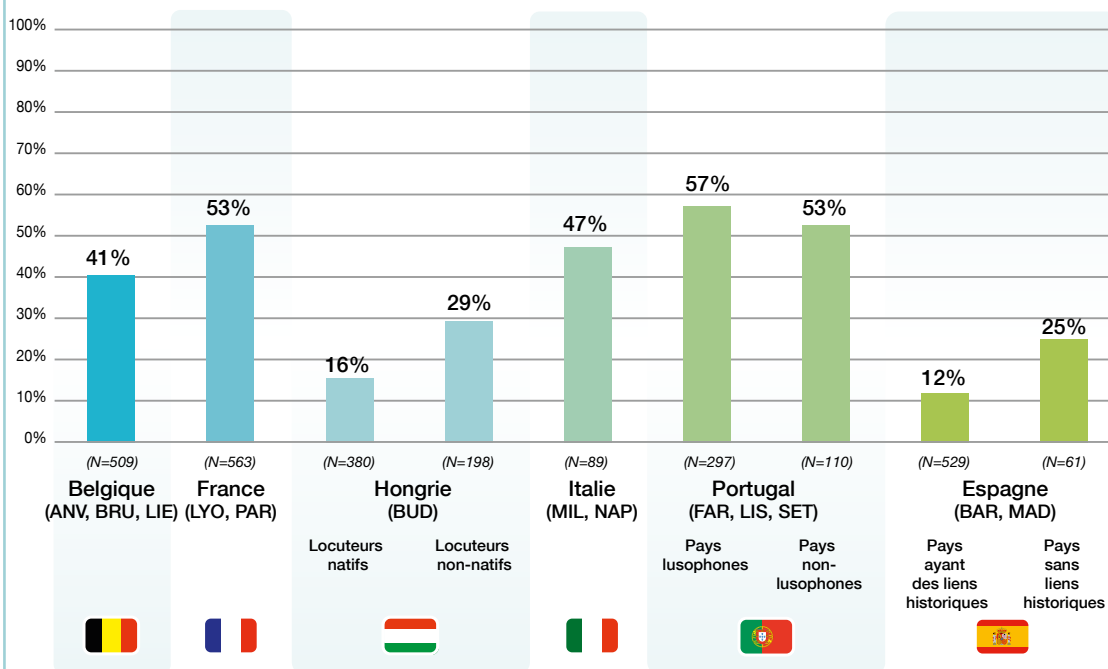
Les résultats de l'ICS soulèvent des inquiétudes concernant l'intégration de longue durée pleine et entière des résidents étrangers dans plusieurs pays. Les immigrants qui ne sont pas citoyens de leur pays de résidence ou d'autres pays européens sont le plus souvent absents des politiques nationales, éventuellement exposés à une menace d'expulsion et, dans plusieurs pays de l'UE, exclus des emplois dans le secteur public, de certaines professions et des droits sociaux pleins et entiers. L'illustration 34 montre le pourcentage d'immigrés non-européens qui sont devenus citoyens après un séjour de 20 ans ou plus dans le pays. Les taux de naturalisation sont très élevés dans les villes belges et à Budapest

pour la plupart des résidents de longue durée et dans les villes espagnoles, en particulier pour les deux groupes bénéficiant de facilités. Ce taux est de 64% dans les villes portugaises,³¹ 56% dans les villes françaises et 29% dans les villes italiennes. Les raisons qui pourraient expliquer ces chiffres peu élevés sont données par des résidents de longue durée non-naturalisés dans cinq pays de l'ICS (à l'exclusion du Portugal et de l'Espagne). Environ la moitié ne demande pas la naturalisation parce qu'elle ne voit pas de différence avec le statut actuel ou qu'elle trouve la procédure trop difficile (20-55%).

31. Il y a peu de différences entre les immigrants interrogés issus de pays lusophones ou non-lusophones.



Figure 35. Avez-vous rencontré des problèmes lorsque vous avez demandé la citoyenneté?



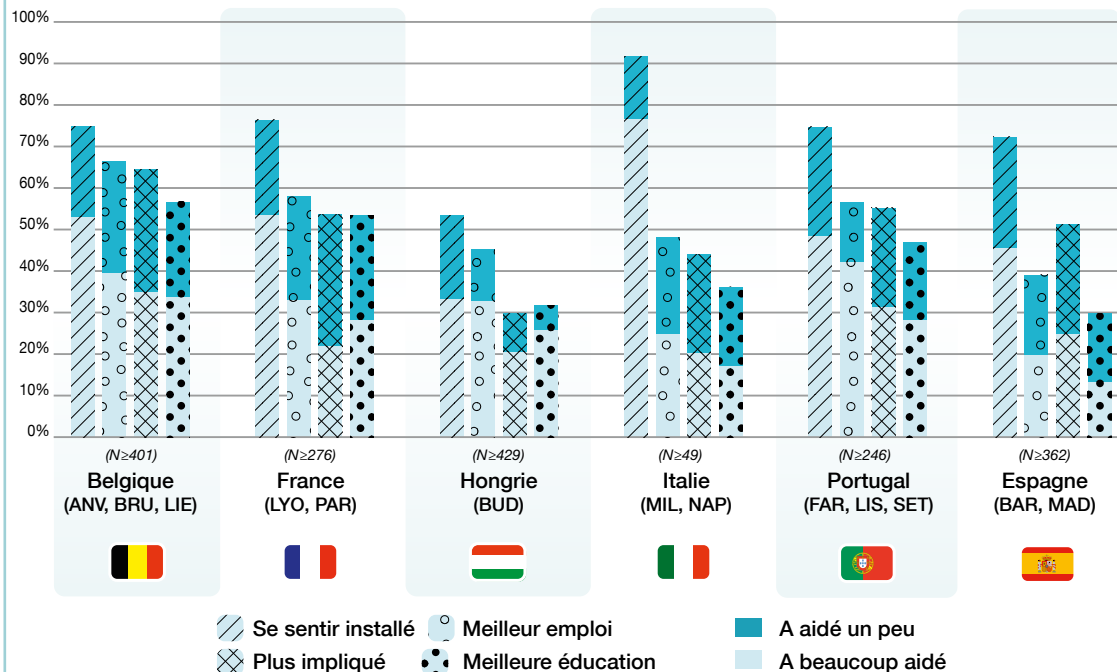
Note: L'Allemagne est exclue en raison des contraintes d'échantillonnage ayant abouti à une sous-représentation des citoyens naturalisés. Des contrôles statistiques montrent que le nombre de problèmes signalés était légèrement moins élevé à Bruxelles qu'à Anvers et il s'agissait plus particulièrement de problèmes avec les autorités ou concernant les exigences (pour toutes les différences: $p \leq 0,05$). Le nombre de 'ne sait pas' était élevé (<22%) dans les villes belges.

Quand les immigrants interrogés ont introduit leur demande, les principaux problèmes rencontrés concernaient la politique ou sa mise en œuvre dans les villes en France, au Portugal, en Italie et en Belgique, en particulier à Anvers. L'illustration 35 montre le nombre d'immigrés ayant rencontré un ou plusieurs problèmes de procédure. **La manière dont les autorités ont exercé leur pouvoir** a posé le plus de problèmes dans les villes au Portugal (42%), en France et en Italie (30%) et dans une moindre mesure en Belgique (18%). Au Portugal, les autorités étaient perçues plus favorablement par les candidats de pays non-lusophones (30%) que par ceux de pays lusophones (46%). **L'obtention**

des documents exigés a aussi été citée par environ un demandeur sur quatre dans les villes portugaises et par un demandeur sur cinq dans les villes françaises, italiennes et belges. Les groupes bénéficiant de facilités en Hongrie et en Espagne n'ont pas signalé de problème particulier. Les demandeurs ordinaires dans les villes espagnoles ont dû surmonter occasionnellement des problèmes de documents ou abandonner leur citoyenneté précédente. Les locuteurs non-natifs en Hongrie ont signalé quelques problèmes supplémentaires à propos des documents, des exigences, de la discrétion et de leur connaissance de la procédure.



Figure 36. Effets perçus de la citoyenneté sur l'intégration



Note: L'Allemagne est exclue en raison des contraintes d'échantillonnage ayant abouti à une sous-représentation des citoyens naturalisés. Des contrôles statistiques montrent que les effets perçus de la citoyenneté sur l'emploi et l'éducation étaient légèrement plus faibles à Bruxelles que dans les autres villes belges; les effets perçus sur le sentiment d'être installé étaient légèrement plus élevés à Liège que dans les autres villes belges et les effets perçus sur le fait d'être impliqué étaient plus élevés à Madrid qu'à Barcelone (pour toutes les différences: $p \leq 0.05$). Le nombre de 'ne sait pas' était élevé (<23%) dans les villes belges et à Budapest et légèrement élevé (<8%) dans les villes françaises et à Milan.

DIFFICULTÉS ET SUCCÈS

Une fois les immigrés naturalisés, ils ressentent les effets de la citoyenneté sur leur propre vie, leur emploi et souvent leur communauté locale.

L'illustration 36 montre dans quelle mesure les immigrés naturalisés sentent que la citoyenneté les a aidés un peu ou beaucoup dans différents domaines.³²

D'abord et avant tout, la majorité des immigrés dans tous les pays de l'ICS - de 53% à Budapest à 92% dans les villes italiennes - ont déclaré que la citoyenneté les a aidés à se sentir mieux installés dans le pays. Dans la plupart des pays, environ la

moitié ont déclaré que la citoyenneté les a aidés d'une certaine manière sur le marché du travail. Les principaux effets sur l'emploi étaient perçus dans les villes belges et françaises. Les immigrés ordinaires dans les villes espagnoles étaient plus susceptibles de déclarer que la citoyenneté les avait aidés dans leur travail que les immigrés de pays ayant des liens historiques avec l'Espagne. Environ la moitié des immigrés dans les villes belges, françaises et portugaises pensaient aussi qu'il leur était plus facile de s'éduquer ou de s'impliquer davantage dans leur communauté locale.

32. Il convient de noter qu'il est impossible de comparer directement les questions concernant les effets de la citoyenneté, d'un séjour de longue durée et du regroupement familial sur l'intégration parce que trop peu d'immigrés interrogés dans les pays ont une expérience dans plusieurs de ces domaines. Cependant, tant les résidents de longue durée que les citoyens ont dit dans quelle mesure ils étaient satisfaits des différents domaines de leur vie. Parmi les résidents de 15

ans ou plus, les immigrés devenus citoyens signalent des niveaux de satisfaction légèrement plus élevés concernant leur vie, en particulier leur travail, leur éducation, leur logement et leur vie sociale, que les immigrés qui sont toujours résidents de longue durée. Cette tendance se retrouve dans de plus grands échantillons en France, en Hongrie et au Portugal et dans de plus petits échantillons en Belgique et en Espagne.



Conclusion

“ Conclusion ”

La valeur ajoutée de l'enquête sur les citoyens immigrés

La Fondation Roi Baudouin, le Migration Policy Group et leurs partenaires ont entrepris de vérifier si les politiques d'intégration étaient à la mesure des espoirs et des besoins des immigrés en Europe. Ils ont aussi voulu vérifier si un instrument trop peu utilisé – l'enquête ciblée – pouvait cerner les expériences personnelles d'individus aussi divers et difficilement accessibles que les immigrés issus de pays non-européens. Mais l'étude devait être suffisamment large et représentative pour créer une plateforme permettant aux immigrés d'éclairer les politiques et les débats au niveau local, national et européen.

Il a fallu investir énormément de temps et de ressources pour identifier, contacter et ensuite interroger des milliers de gens dans différentes villes et pays en leur posant un si grand nombre de questions de la même manière. Les partenaires ont pu déterminer les questions communes qu'ils jugeaient pertinentes pour les débats politiques, la littérature scientifique et les consultations avec des communautés d'immigrés. Le processus même a abouti à un transfert de méthodes entre les pays et à une collaboration unique entre scientifiques, instituts de sondage et acteurs de la société civile. Les résultats finaux étaient comparables entre les villes et les pays et, pour plusieurs questions, entre les immigrés et la population générale.

Les résultats de l'ICS comblent plusieurs lacunes importantes dans les données du débat sur l'intégration. Les statistiques de l'emploi qui sous-tendent la plupart des indicateurs d'intégration peuvent être mieux interprétées si on les met en parallèle avec ce que les immigrés mêmes perçoivent de leur situation professionnelle. Des données sont disponibles non seulement sur la participation politique et civique des immigrés, mais aussi sur leurs intérêts éventuels pour une participation. Les capacités et les difficultés linguistiques mentionnées par les immigrés mêmes permettent d'avoir une vision plus complète du multilinguisme en Europe. Les besoins et les attentes des immigrés à l'égard de leur famille ajoutent la perspective de l'intégration dans les débats publics

axés sur le regroupement familial en tant que flux d'immigration. Les attentes et les expériences des immigrés à propos des différents statuts légaux renforcent les nouvelles données sur les politiques de citoyenneté et soulèvent de nouvelles questions à propos des politiques de séjour de longue durée. Dans ces différents domaines de l'intégration, les acteurs politiques peuvent dépasser le cadre de la rhétorique et apprendre à mieux connaître les immigrés en tant que personnes.

Principaux résultats pour les politiques d'intégration

Les acteurs politiques peuvent voir au travers des yeux des immigrés la manière dont les politiques d'intégration sont appliquées, utilisées et influencent la vie des individus. Pour les immigrés interrogés dans la plupart des pays de l'ICS, **une intégration légale est importante pour leur intégration plus large dans la société**. Le regroupement familial est un choix pertinent pour le nombre relativement faible d'immigrés de la première génération qui sont séparés d'un partenaire ou d'enfants. La plupart de ces familles séparées se sont déjà regroupées dans la plupart des pays de l'ICS à l'exception des nouveaux pays d'immigration que sont le Portugal et l'Espagne. La plupart des immigrés considèrent un séjour de longue durée ou la citoyenneté comme un facteur d'établissement et d'intégration dans le pays. Entre 65 et 79% des immigrés interrogés sont actuellement résidents de longue durée ou citoyens dans la plupart des pays de l'ICS, à l'exception de l'Italie et du Portugal.

Bien qu'ils soient peu nombreux à avoir déjà introduit une demande dans ces deux nouveaux pays d'immigration, la plupart des migrants temporaires qui y vivent savent déjà qu'ils veulent devenir résidents de longue durée ou citoyens. Dans l'ensemble des pays, les quelques immigrés qui ne souhaitent pas un séjour de longue durée ou la citoyenneté l'expliquent souvent par le fait **qu'ils ne veulent pas s'établir dans le pays ou qu'ils ne voient pas de différence avec leur statut actuel**. De même, de nombreux immigrés séparés de leur partenaire ou de leurs enfants

choisissent de ne pas se regrouper dans le pays parce qu'ils n'ont pas l'intention de s'y établir ou parce que leur famille ne veut pas déménager.

Cependant, les politiques et procédures nationales découragent certains autres immigrés d'introduire une demande et posent des problèmes aux demandeurs.

La politique nationale et l'application locale ont également de l'importance. Les immigrés ont régulièrement des problèmes concernant la manière dont les autorités utilisent leur pouvoir dans les villes en France, en Italie et au Portugal, les restrictions à la double nationalité dans les villes d'Allemagne et les documents exigés dans les villes allemandes et belges. **Les immigrés devenus résidents de longue durée ou citoyens ont déclaré que la citoyenneté avait changé leur vie.** Elle les a aidés à se sentir mieux installés dans le pays, à améliorer leurs perspectives professionnelles et, dans certains cas, à recevoir une meilleure éducation ou à s'impliquer dans la communauté. Les immigrés qui s'étaient regroupés avec leur famille avaient aussi l'impression que ce regroupement améliorerait leur vie familiale et leur sentiment d'appartenance et qu'il avait parfois d'autres effets sur leur intégration sociale.

Par comparaison, les politiques d'intégration ciblées sont seulement un des nombreux facteurs de l'intégration sociale, tout comme l'emploi, la langue et la participation politique. Les problèmes auxquels les immigrés sont confrontés et leur mode de participation **dépendent beaucoup du contexte national et local particulier.** La manière dont ils trouvent un emploi, apprennent une(des) langue(s), poursuivent une formation ou participent à la vie politique est influencée par leurs caractéristiques personnelles, les actions d'autrui, les structures de la société et les politiques générales. Les immigrés interrogés ont parfois évoqué des difficultés personnelles telles que les compétences linguistiques, le manque de temps pour étudier et l'équilibre entre la vie professionnelle et familiale. Ils ont aussi critiqué plusieurs problèmes structurels qui entravent l'intégration sociale de nombreux groupes dans la société, comme le fait d'avoir un contrat de travail en bonne et due forme ou permanent. Des changements pourraient être nécessaires, non seulement pour résoudre ces problèmes structurels dans la société, mais aussi pour modifier les attitudes et les actions de la population générale. Les résultats de l'ICS démontrent l'existence de problèmes bien connus,

comme la discrimination sur le marché du travail, l'attitude des employeurs à l'égard des qualifications acquises à l'étranger et un intérêt limité pour une plus grande diversité ethnique dans la vie politique.

Les responsables politiques de l'intégration ne doivent pas définir l'intégration en exagérant l'influence de leurs politiques d'immigration et d'intégration socio-économique. Les politiques d'intégration locales et nationales doivent s'inscrire dans un ensemble. Les politiques ciblées doivent être liées aux politiques générales dans des domaines tels que l'emploi, la langue et l'éducation, ou l'anti-discrimination et l'égalité. Les résultats de l'ICS révèlent notamment **un important potentiel d'investissement dans des cours d'intégration plus larges, la reconnaissance des qualifications acquises à l'étranger et les politiques en matière de participation politique.**

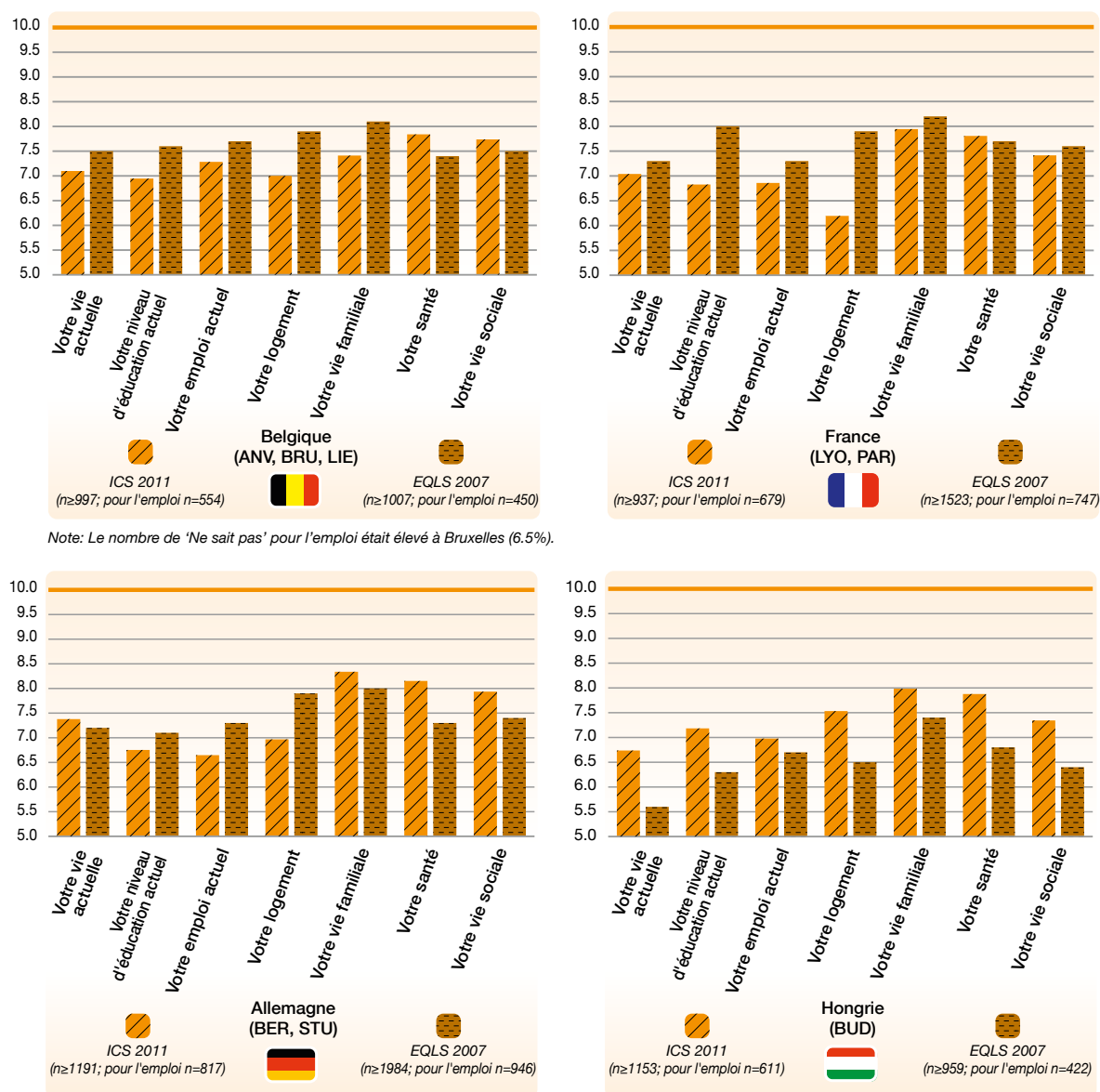
Utilité pour une analyse future : politiques, résultats et satisfaction

Les résultats de l'ICS publiquement disponibles offrent une occasion unique d'analyser les différents facteurs personnels, sociétaux et politiques qui sous-tendent les expériences des immigrés en matière d'intégration. Les utilisateurs peuvent consulter les principaux résultats sur www.immigresurvey.org. Les chercheurs peuvent puiser dans la base de données SPSS. Une simple analyse descriptive peut ventiler les **résultats par groupe** (par exemple les femmes) tandis qu'une analyse de régression peut déterminer si les différences signalées sont statistiquement liées à **des facteurs spécifiques** (par exemple, le genre, l'âge, l'éducation, la situation socio-économique). On peut établir des comparaisons entre l'ICS et des données politiques telles que le MIPEX. **Des évaluations politiques** peuvent évaluer la perception de l'impact des politiques actuelles et de certains changements passés (par exemple les réformes de la nationalité en Belgique ou au Portugal ou les cours d'intégration obligatoires en France, en Allemagne ou dans la région flamande en Belgique). Des comparaisons peuvent aussi être faites entre les **indicateurs de l'ICS et des indicateurs d'intégration** tels que les indicateurs Zaragoza. Ces études peuvent illustrer de façon plus complète l'expérience objective et subjective du processus d'intégration. Par exemple, les immigrés qui se sentent surqualifiés dans leur emploi pourraient être plus nombreux que ceux qu'Eurostat considère comme tels en raison de leur emploi et de leur niveau d'éducation.

D'autres comparaisons peuvent être faites entre les 'résultats' de l'intégration et la satisfaction des immigrés par rapport à leur vie. L'intégration ne se limite pas aux statistiques, et c'est pourquoi l'ICS s'est inspirée de mesures de bien-être telles que le nouvel indice 'Vivre mieux' de l'OCDE. Sur la base des questions tirées de l'enquête européenne de 2007 sur la qualité de vie, les immigrés interrogés ont classé sur une échelle de 0 à 10 leur niveau de satisfaction à l'égard de leur vie: éducation, emploi, vie de famille, santé et vie sociale. En comparant les données de l'enquête européenne de 2007 sur la qualité de vie et les données de l'ICS de

2011, l'illustration 37 semble indiquer que **les immigrés interrogés aujourd'hui sont généralement aussi satisfaits de leur vie que la plupart des gens dans le pays où ils vivent.** En moyenne, ils sont plus positifs à l'égard de leur santé que l'individu moyen dans le pays. **Dans les villes de Belgique, France et Allemagne, ils sont généralement moins satisfaits de leur emploi, de leur éducation et de leur logement** que l'individu moyen dans ces pays. En Hongrie, au Portugal et en Espagne, en revanche, les immigrés interrogés sont généralement plus positifs que l'individu moyen à l'égard de la plupart des domaines de la vie.

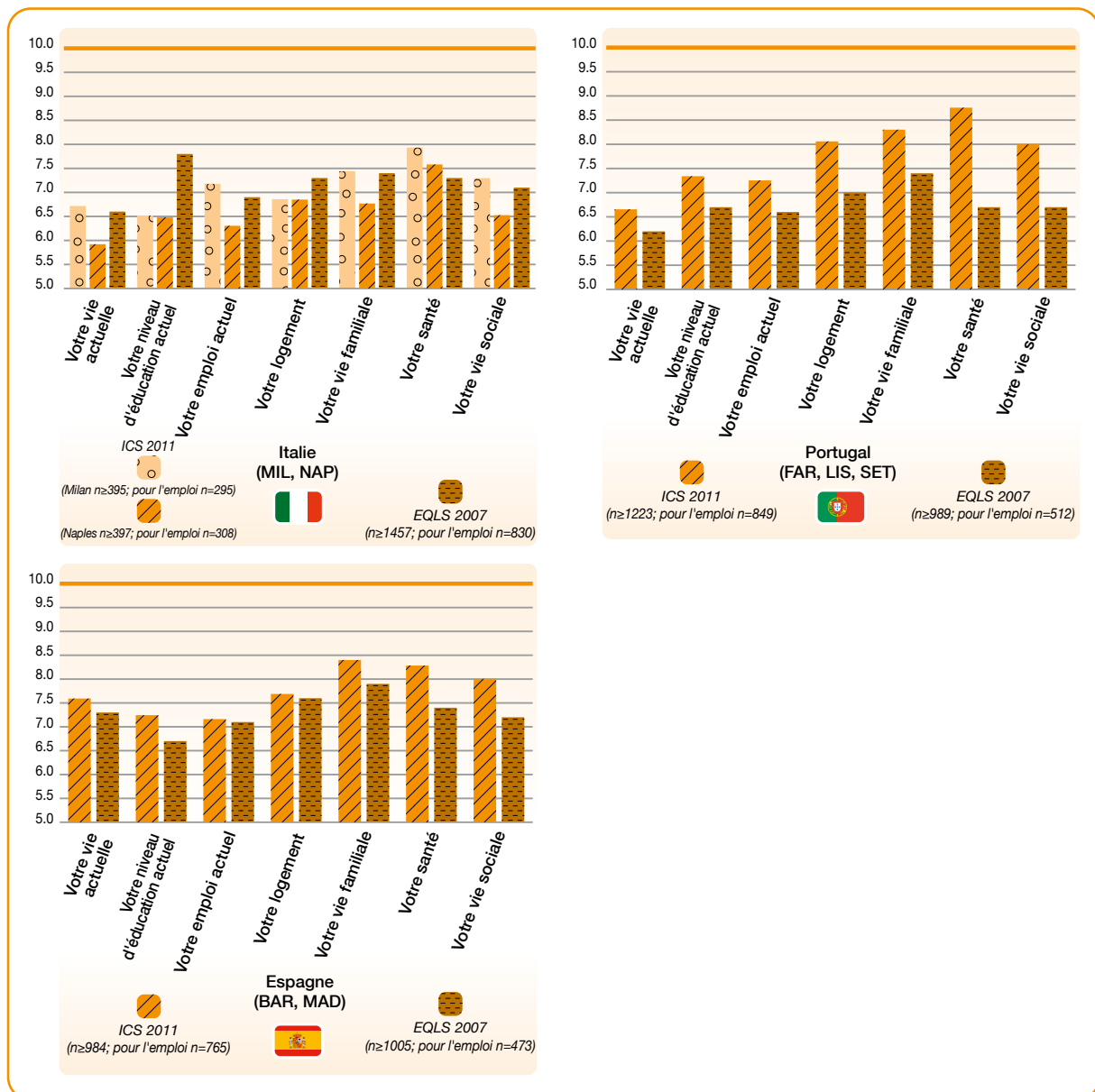
Figure 37. Dans quelle mesure êtes-vous satisfait de...
Enquête sur les citoyens immigrés (ICS) 2011 comparée à l'enquête européenne sur la qualité de vie (EQLS 2007)



Les immigrés qui ont recours à des politiques ou à des procédures spécifiques peuvent se sentir plus ou moins satisfaits dans le domaine de leur vie qui s'y rapporte. Par exemple, le chapitre sur le regroupement familial a montré que des personnes ayant d'autres expériences et besoins en la matière mentionnent des niveaux de satisfaction différents à propos de leur vie familiale. On pourrait effectuer la même analyse pour la reconnaissance des qualifications, les cours de langue, la formation, la citoyenneté, etc. Il pourrait être tout aussi intéressant de contrôler la satisfaction parallèlement aux indicateurs sur les politiques et les résultats afin de mieux comprendre et évaluer les choix, les problèmes et l'impact des politiques sur les immigrés.

Utilité pour les enquêtes et débats futurs

Les acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux devraient utiliser *l'enquête sur les citoyens immigrés* comme base de données et comme exemple. Ils peuvent débattre des résultats de l'ICS avec les migrants et leurs associations et recommander des politiques plus éclairées et plus efficaces. Les acteurs politiques peuvent aussi mieux informer le public à propos de l'intégration. Les résultats sont l'occasion de parler davantage des immigrés comme de personnes confrontées à des réalités et à des choix qui ne sont pas très éloignés de la vie de la plupart des gens.



Les acteurs politiques qui veulent élaborer leurs propres enquêtes devraient examiner toute une série d'options. Pour chaque option, les responsables politiques doivent améliorer la disponibilité et l'accès des chercheurs à des données sur la population, ventilées par pays de citoyenneté et de naissance. Un plus grand nombre d'instituts de recherche et de sondage doivent avoir l'expérience des enquêtes auprès des immigrés et disposer d'un groupe diversifié d'enquêteurs. Les études qualitatives approfondies sont idéales pour explorer de nouveaux domaines ou les relations entre plusieurs domaines et facteurs. Des études quantitatives générales avec de grands échantillons d'immigrés peuvent être l'option la plus rentable pour cerner une participation économique, sociale ou politique. Les immigrés peuvent ensuite être comparés à des groupes similaires dans la population générale et être compris de manière aussi approfondie. Afin d'inclure les immigrés, les enquêtes générales devront financer des échantillons supplémentaires, des aides linguistiques et des mesures visant à accroître les taux de réponse généralement bas chez les immigrés. De plus, il serait bon que les enquêtes générales abordent des questions trop peu étudiées qui sont pertinentes pour l'ensemble des habitants d'une Europe de plus en plus diversifiée, comme les langues ou l'accès aux services généraux. Des études quantitatives ciblées sont plus efficaces

pour comprendre les problèmes spécifiques de l'immigration et de l'intégration. Des enquêtes longitudinales (aussi appelées enquêtes par panel) ont recueilli de précieuses données à long terme sur le processus d'intégration dans des pays tels que l'Australie, le Canada, Israël, la Nouvelle-Zélande et actuellement la France. Les enquêtes menées auprès de l'ensemble des personnes étrangères ou nées à l'étranger devraient se concentrer sur les politiques ou les problèmes que presque toutes peuvent rencontrer ou rencontreront (par exemple, la vie familiale) pour qu'elles puissent pratiquement toutes répondre aux questions. Si nécessaire, l'enquête peut comparer les réponses des immigrés à celles de la population générale, soit en utilisant des questions tirées d'enquêtes générales, soit en interrogeant un groupe de contrôle supplémentaire, composé de non-immigrés. Les enquêtes sur une politique précise (par exemple le regroupement familial) devraient se concentrer sur les bénéficiaires de la politique (passés, présents ou potentiels). Le défi principal sera d'identifier et de contacter ces bénéficiaires grâce aux sources de données ou services disponibles. Ces enquêtes spécifiques peuvent être menées à l'occasion d'un changement politique, dans le cadre d'une analyse d'impact prospective ou rétrospective.

“Remerciements aux partenaires”

La Fondation Roi Baudouin et le Migration Policy Group remercient les différents partenaires nationaux, qui ont rendu ce projet possible grâce à un travail ardu et un engagement remarquable.



Belgique

Université Libre de Bruxelles (Expertise scientifique)
IPSOS Belgium (Sondage)



France

Fondation Nationale des Sciences Politiques (Expertise scientifique)
IPSOS France (Sondage)
France terre d'asile (Diffusion)



Allemagne

Research Unit of the Expert Council of German Foundations on Integration and Migration
(Expertise scientifique et diffusion)
IFAK Institut GmbH & Co. KG Markt- und Sozialforschung (Sondage)



Hongrie

MTA Etnikai-nemzeti Kisebbségkutató Intézet (Expertise scientifique)
ICCR Budapest Alapítvány (Sondage)
Menedék - Hungarian Association for Migrants (Diffusion)



Italie

Fondazione Iniziative e Studi sulla Multietnicità (Sondage, expertise scientifique et diffusion)



Portugal

High Commission for Immigration and Intercultural Dialogue (Expertise scientifique)
Centro de Estudos de Opinião Pública (Sondage)
Fundação Calouste Gulbenkian (Diffusion)



Espagne

University of Leicester (Expertise scientifique)
Centro de Investigaciones Sociológicas (Sondage)
Centre d'estudis internacionals a Barcelona (Diffusion)

